

The High  
Le Top



for transforming Africa  
pour transformer  
l'Afrique

# Nourrir l'Afrique

Stratégie pour la transformation  
de l'agriculture africaine  
2016–2025



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT

## **Remerciements**

Ce document est le fruit d'une étroite collaboration entre le personnel de la plupart des départements de la BAD. Le document «Nourrir l'Afrique – Une stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine» a été préparé sous la supervision de Chiji Ojukwu, directeur du département de l'Agriculture et de l'agro-industrie, par Ken B. Johm, conseiller agroéconomiste, avec le concours des collègues suivants: Olagoke Oladapo, agroéconomiste en chef, Walter Odhiambo, stratégiste en chef, Edson Mpyisi, agroéconomiste principal, et Mariam Yinusa, économiste financière supérieure. Nous tenons également à souligner les contributions de nos collègues Carlos Mollinedo, stratégiste en chef, Maimouna Diop-Ly, analyste principale de la santé, Moono Mputola, directrice de l'Intégration régionale, Gerald Ajumbo, chargé du commerce et de l'intégration régionale en chef, Alex Rugamba, directeur de l'Énergie et du changement climatique, Issahaku Budali, chargé principal de la protection sociale, Maria Jose Moreno Ruiz, chargée du genre en chef, Marlène Kanga, directrice des Opérations Centre, Neeraj Vij, chargé d'investissement en chef, James Wahome, économiste conseiller, Justus Kabyemera, coordinateur, Clim-Dev, Jacob Kolster, directeur des Opérations Nord, Abraham Mwenda, économiste conseiller, Benedict Kanu, agroéconomiste conseiller, Robert Masumbuko, chef de division p.i., département des Services financiers, Valérie Dabady, chef de division, département de la Mobilisation des ressources, Chioma Onukogu, chargée principale de la mobilisation des ressources, Rosemond Offei-Awuku, économiste supérieure de la pauvreté, Seliatou Kayode-Anglade, chargée supérieure des investissements, Chawki Chahed, chargé de communication en chef. Nos vifs remerciements au département de l'Assurance qualité et des résultats de la BAD ainsi qu'à AfricaRice pour avoir bien voulu partager leurs photos avec nous. Photos de couverture: GraphicStock.

© 2016 Groupe de la Banque africaine de développement  
Tous les droits sont réservés. Publié en août 2016.

Groupe de la Banque africaine de développement

La BAD et son conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données contenues dans cette publication et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

En désignant un territoire ou une zone géographique ou en y faisant référence, ou bien en utilisant le terme «pays» dans le présent document, la BAD n'a pas l'intention d'émettre un jugement sur le statut juridique ou tout autre statut du territoire ou de la zone en question.

La BAD est favorable à l'impression ou la reproduction des informations uniquement à des fins personnelles et non commerciales, à condition qu'elle soit reconnue comme en étant la source. Il est interdit aux usagers de revendre, redistribuer ou créer des produits dérivés à des fins commerciales sans l'approbation expresse et écrite de la BAD.

Note : Dans le présent rapport, «\$» renvoie au dollar américain (USD). Le français utilisé dans cette publication ne tient pas compte des révisions orthographiques de l'Académie française de 1990.

### **Groupe de la Banque africaine de développement**

Avenue Joseph Anoma, 01 BP 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Phone: +225 20 26 10 20 • Email: afdb@afdb.org

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)

|  |           |
|--|-----------|
| Abréviations et sigles   | V         |
| Préface  | 1         |
| Avant-propos   | 3         |
| Résumé analytique  | 5         |
| <b>1 L'impératif de la transformation de l'agriculture africaine</b>   | <b>11</b> |
| Les défis de la transformation de l'agriculture  | 11        |
| L'impératif de la transformation de l'agriculture  | 15        |
| <b>2 Approche stratégique de la transformation de l'agriculture en Afrique</b>   | <b>21</b> |
| Principes directeurs et objectifs  | 21        |
| Chaînes de valeur cibles des produits de base pour garantir le succès  | 25        |
| Catalyseurs pour la transformation de l'agriculture en Afrique   | 27        |
| Ressources requises pour la transformation   | 29        |
| Liens avec les autres hautes priorités (Top 5) de la BAD   | 31        |
| <b>3 Rôle de catalyseur de la Banque</b>   | <b>35</b> |
| <b>4 Mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine</b>   | <b>43</b> |
| Enseignements tirés et leur impact sur l'approche de la Banque pour la mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine | 43        |
| Ressources qu'engagera la Banque pour faciliter la transformation de l'agriculture en Afrique  | 44        |
| Financement du coût total de la Transformation de l'agriculture en Afrique   | 45        |
| Échelonnement de la mise en œuvre  | 47        |
| <b>5 Risques et mesures d'atténuation</b>  | <b>51</b> |
| <b>6 Conclusion et recommandations</b>   | <b>53</b> |
| Annexes  | 54        |
| Notes de fin   | 67        |

## Liste des graphiques

|              |   |    |
|--------------|---|----|
| Graphique 1  | Les cours des produits agricoles ont été moins volatils que ceux des ressources naturelles au cours de la dernière décennie                       | 11 |
| Graphique 2  | Le potentiel agricole non exploité limite le développement économique sur le continent  | 12 |
| Graphique 3  | L'urbanisation tire la demande de denrées alimentaires de haute qualité (tels que le riz), qui ne sont pas fournies par des producteurs africains | 13 |
| Graphique 4  | La balance commerciale nette négative de l'Afrique augmentera considérablement, en l'absence de transformation                                    | 14 |
| Graphique 5  | La transformation de l'agriculture est déjà en cours dans plusieurs pays africains  | 16 |
| Graphique 6  | Les chaînes de valeur agricoles africaines sont confrontées à des obstacles communs   | 17 |
| Graphique 7  | La transformation de l'agriculture peut générer de nouveaux revenus   | 19 |
| Graphique 8  | Cadre de la Stratégie de transformation de l'agriculture  | 23 |
| Graphique 9  | Cibles de haut niveau pour la transformation de l'agriculture en Afrique  | 24 |
| Graphique 10 | Critères pour la priorisation des chaînes de valeur agricoles   | 25 |
| Graphique 11 | Chaînes de valeur et zones agroécologiques prioritaires   | 26 |
| Graphique 12 | Visions du succès et priorités de la Stratégie concernant l'« Impératif de la transformation »  | 27 |
| Graphique 13 | Investissements indicatifs et rendements estimatifs   | 31 |
| Graphique 14 | La priorité « Nourrir l'Afrique » et les autres « Top 5 »   | 32 |
| Graphique 15 | Configuration de haut niveau du « Partenariat pour la transformation agricole en Afrique »  | 40 |
| Graphique 16 | Financements actuels du développement agricole en Afrique par rapport aux financements requis pour la transformation                              | 46 |
| Graphique 17 | Projets souverains dans le secteur de l'agriculture par guichet et par région (2006-2014)   | 55 |
| Graphique 18 | Approbations du secteur privé de la BAD par sous-secteur et par région (2006-2014)  | 56 |
| Graphique 19 | Cadre global des résultats  | 60 |
| Graphique 20 | Les conditions pour la transformation   | 62 |
| Graphique 21 | Facilitateurs de la transformation (secteur public)   | 63 |

## Liste des tableaux

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Tableau 1 | Catalyseurs et principales activités concourant à la transformation de l'agriculture | 28 |
| Tableau 2 | Exigences en matière de transformation (à titre indicatif et non exhaustif)          | 29 |
| Tableau 3 | Rôle probable de la BAD dans les initiatives proposées                               | 36 |
| Tableau 4 | Principales réalisations de la Stratégie pour le secteur de l'agriculture 2010-2014  | 57 |
| Tableau 5 | Principales initiatives concourant à la transformation                               | 64 |

## Liste des encadrés

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Encadré 1 | Engagements et objectifs des chefs d'État et de gouvernement en 2014 à Malabo, en Guinée Équatoriale | 22 |
|-----------|--|----|

# Abréviations et sigles

|               |   |                |   |
|---------------|---|----------------|---|
| <b>AgSS</b>   | Stratégie pour le secteur de l'agriculture  | <b>IIAT</b>    | Institut international d'agriculture tropicale                  |
| <b>AFAWA</b>  | Facilité pour la discrimination positive en faveur des femmes dans le financement                 | <b>L4Ag</b>    | Leadership pour l'agriculture                                   |
| <b>ARC</b>    | Mutuelle panafricaine de gestion des risques<br>African Risk Capacity                             | <b>MAFE</b>    | Mécanisme africain de financement des engrains                  |
| <b>ATA</b>    | Agenda pour la transformation de l'agriculture  | <b>MPME</b>    | Micro-, petites et moyennes entreprises                         |
| <b>AWARD</b>  | Femmes africaines dans la recherche-développement sur l'agriculture                               | <b>NEPAD</b>   | Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique          |
| <b>BAD</b>    | Banque africaine de développement   | <b>ODD</b>     | Objectif de développement durable                               |
| <b>CCASA</b>  | Changements climatiques, agriculture et sécurité alimentaire                                      | <b>OFSD</b>    | Département du Secteur financier (BAD)                          |
| <b>CEA</b>    | Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique  | <b>OPSD</b>    | Département du Secteur privé (BAD)                              |
| <b>CER</b>    | Communauté économique régionale   | <b>ORQR</b>    | Département de l'Assurance qualité et des résultats (BAD)       |
| <b>CGIAR</b>  | Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale                                      | <b>OSAN</b>    | Département de l'Agriculture et de l'agro-industrie (BAD)       |
| <b>CHN</b>    | Conférence de haut niveau   | <b>PAM</b>     | Programme alimentaire mondial                                   |
| <b>COP-21</b> | Conférence des parties 21   | <b>PATA</b>    | Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique  |
| <b>CSA</b>    | Agriculture intelligente face au climat   | <b>PDDAA</b>   | Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine  |
| <b>CUA</b>    | Commission de l'Union africaine   | <b>PEA</b>     | Petit exploitant agricole                                       |
| <b>CVA</b>    | Chaîne de valeur agricole   | <b>PIB</b>     | Produit intérieur brut  |
| <b>CVDN</b>   | Contributions voulues déterminées à l'échelle nationale   | <b>PIDA</b>    | Programme de développement des infrastructures en Afrique       |
| <b>FAD</b>    | Fonds africain de développement   | <b>PMASA</b>   | Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire |
| <b>FAO</b>    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture                               | <b>PMR</b>     | Pays membre régional  |
| <b>FARA</b>   | Forum pour la recherche agricole en Afrique   | <b>PTA</b>     | Programme de transformation de l'agriculture                    |
| <b>FIDA</b>   | Fonds international de développement agricole   | <b>R&amp;D</b> | Recherche-développement   |
| <b>GREAT</b>  | Chercheurs tenant compte de la dimension genre et équipés pour la transformation de l'agriculture | <b>TIC</b>     | Technologie de l'information et de la communication             |
| <b>IDEV</b>   | Département de l'Evaluation indépendante (BAD)  | <b>TTAA</b>    | Technologies pour la transformation de l'agriculture africaine  |
| <b>IFPRI</b>  | Institut international de recherche sur les politiques alimentaires                               | <b>UC</b>      | Unité de compte (1 UC = 1,4 USD en juillet 2016)                |
|               |   | <b>ZTA</b>     | Zone de transformation des produits agricoles                   |



# Préface

## La transformation de l'agriculture africaine, c'est maintenant

**L**e temps est venu pour que l'Afrique se nourrisse elle-même. Aucune raison ne saurait justifier que l'Afrique soit une région importatrice nette de nourriture, dépensant quelque 35 milliards USD par an en importations de nourriture. Il en est ainsi parce que le continent recèle 65 % des terres arables non cultivées qui restent dans le monde pour nourrir 9 milliards de personnes à l'horizon 2050. Ce que nous faisons avec l'agriculture africaine aujourd'hui déterminera l'avenir de l'alimentation dans le monde.

Nous voilà plus de dix ans après l'adoption de la Déclaration de Maputo et les promesses des pays africains de dédier au moins 10 pour cent des budgets nationaux à l'agriculture, et deux ans après les engagements Malabo.

Alors que les pays africains font face aux défis de la baisse des prix des produits de base, conjuguée à la dépréciation des monnaies, la pression macroéconomique et budgétaire des importations de produits alimentaires est de plus en plus insupportable. La dépendance à l'importation de produits alimentaires mine les monnaies nationales, entraînant une hausse de l'inflation, en exacerbant le chômage dans les zones rurales, en particulier chez les jeunes.

Il est temps pour l'Afrique de prendre résolument parti de son secteur agricole. L'agriculture devrait maintenant être considérée comme une entreprise, pas un mode de vie. Les pays africains doivent poursuivre des politiques et des programmes qui permettront au continent de devenir une région exportatrice nette de produits alimentaires, tout en utilisant l'industrialisation agricole pour ajouter de la valeur aux aliments transformés et aux produits d'exportation. Et nous devons soutenir l'Afrique pour faire face aux énormes défis posés par le changement climatique dans le secteur de l'agriculture. Il est de notre devoir de renforcer la résilience du système alimentaire.

*La transformation agricole contribuera à revitaliser les zones rurales, en transformant les zones de misère économique qu'elles sont aujourd'hui en zones de prospérité économique*

La transformation agricole contribuera à revitaliser les zones rurales, en transformant les zones de misère économique qu'elles sont aujourd'hui en zones de prospérité économique. Cela nécessitera des investissements importants dans l'augmentation de la productivité agricole, dans le développement des infrastructures rurales, dans la fourniture d'un financement abordable, ainsi que des incitations au secteur privé pour établir des entreprises de transformation de produits agricoles et d'autres activités agro-industrielles dans les zones rurales.

La Banque africaine de développement, grâce à sa stratégie Nourrir l'Afrique, va investir 24 milliards USD au cours des dix prochaines années à l'appui de la transformation agricole en Afrique. Notre objectif est de contribuer à mettre fin à l'extrême



pauvreté, à éliminer la malnutrition, à mettre fin à la dépendance aux importations de produits alimentaires et de placer l'Afrique au sommet des chaînes de valeur dans les domaines où elle a un avantage comparatif.

Nous travaillerons de concert avec d'autres partenaires. Depuis la conférence de haut niveau de Dakar « Nourrir l'Afrique » tenue en 2015, où la Banque a commencé à travailler sur ce dossier, nous avons passé énormément de temps pour mettre sur pied une coalition de pays et d'institutions prêts à passer à l'action. Il s'agit là de partenariats tous azimuts, impliquant les pays, l'Union africaine, le NEPAD, le secteur privé, les associations d'agriculteurs, de la société civile et des organisations philanthropiques telles que la fondation Bill et Melinda Gates, la fondation Rockefeller, la fondation Kofi Annan, Big Win Philanthropy et la fondation Dangote.

Nous avons étroitement consulté les organisations bilatérales telles que l'USAID, le DFID, l'Agence française de développement, l'Agence japonaise de coopération internationale, et d'autres institutions internationales, y compris l'AGRA, la FAO, le Programme alimentaire mondial, la Banque mondiale, la Société financière internationale, le FIDA, le Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale et le Forum pour la recherche agricole en Afrique.

Jamais auparavant la volonté et le soutien politiques en faveur d'une action décisive pour transformer l'agriculture africaine n'ont été aussi forts. Les ministres africains des Finances et les ministres de l'Agriculture, ainsi que les gouverneurs des Banques centrales, conviennent que le moment est venu de transformer l'agriculture en un secteur de création de richesses.

Travaillons donc ensemble pour faire l'histoire. Faisons de l'Afrique, ensemble, un grenier pour le monde. La Banque africaine de développement est entièrement prête à jouer son rôle crucial et nous apprécions votre partenariat avec l'Afrique.

Le temps pour la transformation agricole en Afrique, c'est maintenant!

  
Akinwumi A. Adesina  
Président



# Avant-propos

## Un appel à des partenariats renforcés



**L**e développement d'une stratégie pour l'alimentation de l'Afrique est le résultat d'un processus itératif et consultatif détaillé, qui a engagé les principaux intervenants et groupes d'intérêt dans l'ensemble du spectre de l'agriculture africaine.

« Nourrir l'Afrique » est un effort renouvelé et déterminé à transformer l'agriculture africaine en un secteur inclusif et axé sur les affaires, mondialement compétitif, créateur de richesse, générateur d'emplois prisés et à même d'améliorer la qualité de vie des Africains. Il vise également à déployer à grande échelle des initiatives réussies en cours de mise en œuvre en Afrique et au-delà. La stratégie fait en outre écho aux engagements pris dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) tels qu'énoncés dans la Déclaration de Maputo (2003) et la Déclaration de Malabo (2014).

Le périple a commencé par une conférence de haut niveau sur le thème « Nourrir l'Afrique – Un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine » organisée à Dakar, en octobre 2015, à la demande de M. Akinwumi Adesina, peu après son investiture en tant que président de la Banque africaine de développement, une cérémonie au cours de laquelle il a indiqué que « Nourrir l'Afrique » ferait partie des cinq domaines d'intervention prioritaires de la BAD. La conférence, qui a enregistré la participation de parties prenantes de grand calibre, dont les ministres africains des Finances, de l'Agriculture et les gouverneurs de banque centrale, a abouti à l'élaboration d'un plan d'action en 18 points dont beaucoup ont maintenant évolué et ont été concrétisés en projets et programmes phares de première importance en cours de déploiement dans cette stratégie.

À long terme, cette stratégie impliquera le renforcement d'un large éventail de chaînes de valeur. Cependant, à court terme, les ressources seront concentrées sur des chaînes de valeur agricoles (CVA) prioritaires sélectionnées et les zones agroécologiques (ZAE) correspondantes. La hiérarchisation de ces CVA et ZAE sera basée sur: a) la demande future probable; b) l'avantage concurrentiel; c) le potentiel pour conduire une augmentation massive de la productivité; d) le potentiel pour nourrir l'Afrique en

offrant une valeur nutritionnelle de base et e) l'alignement avec les produits existants en particulier ceux identifiés par l'Union africaine / le NEPAD.

Toute transformation réussie n'est bonne qu'à hauteur des ressources humaines déployées pour la mettre en œuvre. La réalisation d'une transformation de haut niveau en Afrique dépendra donc d'un déploiement conséquent des ressources humaines et institutionnelles par les pays africains. L'évaluation des capacités institutionnelles (y compris l'identification des bons calibres des équipes de transformation) devrait faire partie des politiques et des réglementations favorables souhaitées.

*À long terme, cette stratégie impliquera le renforcement d'un large éventail de chaînes de valeur*

Tout en notant que les objectifs de la stratégie sont nobles et ont été bien articulés dans ce document, la mise en œuvre de la stratégie constitue un redoutable défi. Elle suppose un partenariat résolu et des engagements de tout bord. L'attente est que la Banque et ses partenaires poursuivront un programme visant à transformer une sélection des principaux produits agricoles et des zones agroécologiques. C'est un engagement que nous devons honorer si nous voulons que la transformation de l'agriculture africaine ne reste pas un vœu pieux.

Chiji Ojukwu

Directeur de l'Agriculture et de l'agro-industrie



# Résumé analytique

L'agriculture constitue la principale source de revenus en Afrique, mais le fait que son potentiel n'est pas encore pleinement exploité explique en partie la persistance de la pauvreté et la détérioration de la sécurité alimentaire sur le continent, avec comme conséquence l'augmentation prévue du nombre de personnes touchées par la malnutrition en Afrique pour passer d'environ 240 millions d'habitants en 2014 à environ 320 millions à l'horizon 2025. Au regard de la baisse des cours d'une vaste gamme de ressources naturelles, il est de plus en plus indispensable que les pays africains diversifient leurs exportations et réduisent les déficits de leurs comptes des opérations courantes. Parallèlement, l'augmentation de la demande de produits alimentaires et les changements dans les habitudes alimentaires, en raison de facteurs démographiques tels que la croissance démographique et l'urbanisation, conduisent à une augmentation rapide des importations nettes de produits alimentaires, leur valeur devant passer de 35 milliards d'USD en 2015 à plus de 110 milliards d'USD à l'horizon 2025.

*L'augmentation de la demande de produits alimentaires et les changements dans les habitudes alimentaires conduisent à une augmentation rapide des importations nettes de produits alimentaires, leur valeur devant passer de 35 milliards d'USD en 2015 à plus de 110 milliards d'USD à l'horizon 2025*

La hausse des importations de produits alimentaires atteste des opportunités plus larges qui s'offrent en matière de transformation des produits agricoles, en tant que filière à part entière. L'ampleur des importations de produits agricoles témoigne aussi de l'effectivité de la demande de tels produits en Afrique, sous réserve de la stimulation d'un secteur privé de l'agro-industrie dynamique sur le continent. Les importations de produits alimentaires en Afrique couvrent divers segments du marché aussi bien des principaux produits agricoles de

base que des produits agricoles transformés et des industries agroalimentaires connexes, pour des revenus de l'ordre de plus de 100 milliards d'USD par an<sup>1</sup>, tout en garantissant la sécurité alimentaire et une croissance des revenus à base élargie.

De telles opportunités ont déjà été saisies ailleurs à l'échelle requise en Afrique, et notamment au Brésil, en Malaisie et au Vietnam, et souvent dans des délais plus courts. Les conditions requises pour la transformation commencent à se matérialiser dans un certain nombre de pays africains. Des transformations à une échelle encore réduite commencent du reste à être enregistrées, comme dans le cas de l'essor du secteur de l'horticulture et de celui de la floriculture au Kenya et en Éthiopie, respectivement, ou dans celui des réductions rapides et substantielles du niveau de la malnutrition au Rwanda, ou encore dans le cas de l'enregistrement massif des agriculteurs au système de cyberportefeuille au Nigeria pour faciliter le paiement des subventions pour les engrangements, ou de celui de la transformation du secteur du riz au Sénégal. Tous ces cas attestent de la possibilité de transformations localisées en Afrique, tout en indiquant la voie à suivre pour une transformation à large échelle de l'agriculture sur le continent. Les enseignements tirés de ces diverses expériences ont guidé la présente Stratégie. Le succès de la transformation dépend du rôle pilote des entreprises ainsi que de la réalisation des trois conditions simultanées suivantes :

- la diffusion à large échelle des technologies et intrants concourant à l'accroissement de la productivité, avec en outre une forte intensité d'intrants et une forte intensité de capital ;
- l'élaboration de structures et mécanismes d'incitation sur le marché des intrants et extrants, à même de garantir la pleine réalisation de la valeur de l'accroissement de la production ; et
- un secteur privé dynamique et bien fonctionnel, à même de gérer et d'allouer les compétences et le capital requis pour amplifier le succès de l'émergence et promouvoir une croissance durable et à long terme de l'agro-industrie.

Le secteur public a un rôle très important à jouer dans la facilitation de la réalisation de ces trois conditions et la promotion de l'essor des entreprises. S'agissant en particulier du succès de la transformation de l'agriculture, la libéralisation des marchés des intrants, la promotion de financements innovants, le développement des infrastructures (telles que les infrastructures d'irrigation et de stockage et les routes rurales) et les réformes des politiques foncières revêtent une grande importance, tout comme les technologies et les plans de sensibilisation. À l'heure actuelle, les nouvelles technologies, en particulier les applications des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les secteurs de l'agriculture et dans les services financiers et les services d'information, ouvrent de nouveaux horizons en matière de mise à l'échelle de tels succès et de promotion de nouvelles façons de moderniser les chaînes de valeur et, ce, de manière concourant particulièrement à l'inclusion.

### *Le secteur public a un rôle très important à jouer*

Le fondement à cet égard est l'impérieuse nécessité de faire preuve de volonté politique en faveur de réformes d'envergure. Il en est particulièrement ainsi à la lumière du rôle crucial des réformes politiques et de l'instauration d'un environnement propice à l'investissement et à la participation du secteur privé. Toutefois, le solide engagement sur le plan politique ne se traduit pas nécessairement par de solides interventions des pouvoirs publics. Lorsque l'option la plus efficace, du point de vue des acteurs du secteur privé, que ceux-ci soient de taille restreinte ou grande, est pour les pouvoirs publics de réduire leur engagement et de permettre à un système de se battre et de parvenir à un équilibre, les pouvoirs publics devraient également être bien disposés à cet égard.

Le niveau des ressources nécessaires pour le succès de la transformation est significatif, dans la mesure où la transformation d'un groupe choisi de 18 chaînes de valeur coûtera entre 315 et 400 milliards d'USD sur la période 2015–2025, selon les estimations, soit nettement plus que les fonds disponibles dans le secteur public. Il faut donc des capitaux du secteur privé, et il y a suffisamment de fonds sur les marchés financiers africains, à la condition que ces fonds puissent être mobilisés de manière appropriée par le secteur public. Les actifs bancaires s'établissent

à environ 800 milliards d'USD en Afrique subsaharienne seulement<sup>2</sup>, et les fonds souverains, les caisses de retraite et les fonds de capital-investissement constituent des actifs nets combinés oscillant entre 550 et 600 milliards d'USD. La transformation des objectifs du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et des Engagements de Malabo passera par une combinaison des ressources d'une vaste gamme d'acteurs tant du secteur public que du secteur privé, d'où la nécessité de partenariats et de mécanismes de coordination ainsi que d'instruments financiers innovants pour soutenir de tels partenariats et mécanismes et garantir ainsi le succès de la transformation.

En octobre 2015, la Banque, en consultation avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le gouvernement sénégalais, a organisé à Dakar une conférence ministérielle de haut niveau, sous le thème « Nourrir l'Afrique : Un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine », afin d'examiner, dans le cadre des objectifs du PDDAA et des Engagements de Malabo, les voies et moyens de libérer le potentiel de l'Afrique dans le domaine de l'agriculture et de stimuler la création d'emplois en vue de diversifier les économies africaines. Plus de 600 délégués ont pris part à cette conférence ministérielle de haut niveau, y compris des ministres africains des Finances, du Plan et de l'Économie, de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que quelques ministres du Commerce et de l'Industrie et les gouverneurs des banques centrales, sans compter les représentants des instituts de recherche, des milieux universitaires, des agences d'investissement, des organisations de la société civile et des experts du continent et du reste du monde. La présente Stratégie s'appuie sur les engagements pris lors de cet événement ainsi que sur les activités en cours et les engagements antérieurs.

Les séries spécifiques de catalyseurs et l'approche proposée dans la Stratégie tiennent compte des engagements souscrits dans la Déclaration de Maputo de 2003 ainsi que des Engagements de Malabo de 2014, à travers le PDDAA. La Stratégie vise à contribuer à ces efforts et à en tirer parti. D'une manière plus spécifique, la Stratégie œuvrera à la réalisation des objectifs du PDDAA visant à contribuer à l'élimination des formes extrêmes de famine, de malnutrition et de pauvreté, ainsi qu'à la promotion de la prospérité, en partenariat avec des alliances telles que celles des agriculteurs, de l'agro-industrie et de la société civile, tout

en tirant parti des avantages comparatifs régionaux et des opportunités pour le commerce et la collaboration. Il s'agira de tourner le regard vers l'avenir, en veillant à la réalisation d'autres objectifs au-delà de la croissance du secteur de l'agriculture, notamment le renforcement des capacités des pouvoirs publics, des institutions multilatérales et d'autres acteurs en appui à une telle croissance, la représentation accrue des femmes et des jeunes, et l'amélioration de la résilience aux changements et aux chocs climatiques.

Dans le cadre des cinq hautes priorités (*High-5*) de la Banque et plus particulièrement de la haute priorité « Nourrir l'Afrique », la Banque est en train d'élaborer une stratégie en appui à la réalisation des quatre objectifs spécifiques du PDDAA, à savoir :

- contribuer à l'élimination de l'extrême pauvreté en Afrique à l'horizon 2025 ;
- éliminer la famine et la malnutrition en Afrique à l'horizon 2025 ;
- faire de l'Afrique un continent exportateur net de produits alimentaires ; et
- faire remonter l'Afrique au sommet des chaînes de valeur mondiales axées sur les exportations, où elle dispose d'un avantage comparatif.

Au regard de l'ampleur de l'échelle de coordination et des ressources nécessaires pour transformer l'ensemble des chaînes de valeur, il importe d'appliquer une stratégie d'investissement ciblée en vue de réaliser ces ambitions. Parmi la première série zones agroécologiques et de produits agricoles identifiés comme secteurs porteurs initiaux à cibler par les investissements, l'on pourrait citer :

- la garantie de l'autosuffisance pour les principaux produits de base (**riz, blé, poisson, huile de palme, produits horticoles, manioc<sup>3</sup>**) ;
- l'ascension vers le sommet des chaînes de valeur pour ce qui est des principaux produits d'exportation (**cacao, café, coton, noix de cajou**) ;
- l'avènement d'un Sahel jouissant de la sécurité alimentaire (sorgho, mil, dolic, bétail) ; et

- la libération du potentiel de la savane de Guinée (maïs, soja, bétail et volaille).

La transformation de cette série initiale de chaînes de valeur des produits de base ainsi que des zones agroécologiques introduites auparavant pourrait ouvrir des marchés d'une valeur de 85 milliards d'USD par an à l'horizon 2025, en plus d'avoir un impact substantiel sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) concernant la réduction de la pauvreté et l'élimination de la famine. Elle nécessiterait la mobilisation d'un montant oscillant entre 315 et 340 milliards d'USD, au titre des investissements.

*La transformation d'un groupe choisi de 18 chaînes de valeur coûtera entre 315 et 400 milliards d'USD sur la période 2015-2025 et pourrait ouvrir des marchés d'une valeur de 85 milliards d'USD par an à l'horizon 2025*

D'une manière plus spécifique, la libération du potentiel de l'Afrique dans chacun de ces domaines passe par l'établissement des priorités dans les types d'appui nécessaires pour attirer les investissements, mais, dans l'ensemble, la transformation de chaque produit de base et de chaque zone agroécologique dépend des sept séries de catalyseurs ci-après :

- **l'accroissement de la productivité**, à travers la promotion de l'établissement de systèmes efficaces de distribution d'intrants et la réduction des déchets et des pertes après-récolte ;
- **la réalisation de la valeur de l'augmentation de la production**, à travers la facilitation de l'augmentation des investissements ciblant les marchés des intrants et l'appui aux incitations sur le marché ;
- **l'augmentation des investissements ciblant les infrastructures d'appui**, qu'il s'agisse des infrastructures matérielles (telles que les routes, l'énergie et l'eau) ou des infrastructures immatérielles (en particulier les TIC), ce qui peut avoir un impact positif ;

- l'instauration d'un **climat propice à l'agro-industrie**, avec des politiques et réglementations appropriées ;
- **la promotion des flux de capitaux** (et notamment des prêts des banques commerciales et de l'investissement privé) en vue de mettre à l'échelle l'agro-industrie ;
- la garantie que le processus de transformation répond aux nombreux besoins des Africains, en accordant toute l'attention voulue à **l'inclusion**, à la **durabilité** et à la **nutrition appropriée**, au-delà de ce que le marché pourrait autrement offrir ;
- **la coordination** des activités visant à accélérer le lancement du processus de transformation, à aligner les activités et les investissements des différents acteurs, et à guider les activités initiales jusqu'au niveau permettant d'attirer des acteurs du secteur privé.

La Stratégie est étroitement alignée sur les engagements en faveur de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale, engagements pris au Sommet du G8 qui s'est tenu en 2009 à L'Aquila, ce qui souligne l'importance de l'augmentation des investissements, du développement de la production agricole locale, de l'établissement d'un partenariat mondial pour l'agriculture et l'alimentation (à savoir le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire – PMASA), et de la promotion de marchés de produits agricoles et alimentaires ouverts et efficents. La mesure des progrès vers la réalisation des objectifs de la Stratégie tiendra compte de la contribution à la réalisation des Objectifs de développement durables (ODD) adoptés en 2015, et notamment des ODD visant à mettre fin à la pauvreté et à la famine et à faire face aux changements climatiques. Enfin, la Stratégie tient compte de l'Agenda de l'Afrique à l'horizon 2063, élaborée conjointement par la Banque, la CUA et la CEA, pour «consolider la modernisation de l'agriculture africaine et de l'agro-industrie».

Au regard des défis croissants liés aux changements climatiques, l'agriculture résiliente au climat n'est plus une option, mais plutôt une impérieuse nécessité de toute stratégie en vue de garantir l'obtention de résultats, y compris à court terme. Lors de la préparation du présent rapport en 2016, le phénomène El Niño avait déjà contribué à accentuer l'insécurité alimentaire dans plusieurs pays

d'Afrique orientale et australe. Compte tenu de sa dépendance à l'égard de l'environnement, le secteur de l'agriculture est l'un des secteurs les plus affectés par les changements climatiques. Le continent africain, qui dépend fortement de l'agriculture, subit des effets disproportionnés des changements climatiques, en particulier dans le Sahel. À la lumière de ce qui précède, il importera de promouvoir et de financer le recours à l'agriculture tenant compte du climat, tout en préparant mieux les agriculteurs et d'autres groupes vulnérables de la population aux risques liés au climat. À cette fin, la Stratégie visera également l'alignement sur les décisions de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP-21) qui s'est tenue en 2015 à Paris, ainsi que l'établissement de partenariats avec les nombreux acteurs multilatéraux et unilatéraux qui ont pris ces engagements. La plupart des cibles visées dans le domaine de l'agriculture ayant été fixées au niveau des pays dans les contributions visées déterminées au niveau national, soumises avant Paris, il importera d'appuyer les différents pays pour s'assurer qu'ils fixent des cibles appropriées et qu'ils élaborent, financent et évaluent les programmes nécessaires pour atteindre ces cibles.

*Au regard des défis croissants liés aux changements climatiques, l'agriculture résiliente au climat n'est plus une option, mais plutôt une impérieuse nécessité*

La Stratégie est également étroitement alignée sur les deux principes fondamentaux fixés dans la Stratégie décennale 2013-2022 du Groupe de la Banque, à savoir la croissance inclusive et la transition progressive vers la croissance verte. D'un côté, la Stratégie du Groupe de la Banque pour la transformation de l'agriculture africaine œuvrera en faveur d'une croissance à la fois inclusive et verte, à travers la programmation directe. À titre d'exemple, cette stratégie accordera la priorité aux projets conçus pour cibler les zones rurales, les femmes et les jeunes qui constituent les groupes habituellement mal desservis, afin d'encourager leur participation équitable dans tous les domaines du secteur de l'agriculture et d'augmenter le nombre d'agriculteurs recourant à des pratiques tenant compte du climat. Cependant, elle accroîtra également l'importance de la croissance inclusive et verte, à travers la prise en

compte des questions connexes dans toutes les activités et initiatives qu'elle finance. Il s'agira notamment de garantir la prise en compte de la dimension genre dans le suivi et l'évaluation, d'établir des mécanismes de sauvegarde contre le défranchisage des petits exploitants agricoles à mesure que certains sous-secteurs sont commercialisés, et d'appuyer les pouvoirs publics dans l'établissement des systèmes de données nécessaires au niveau des pays pour faciliter le suivi de l'utilisation et de l'impact des pratiques agricoles tenant compte du climat. En fin de compte, l'objectif fondamental de la Stratégie est de garantir des avantages en termes d'inclusion dans le domaine de l'agriculture en vue de transformer substantiellement la vie de toutes les populations africaines, y compris les plus pauvres et les plus vulnérables.

La présente Stratégie vise à intensifier les efforts antérieurs, et non à faire double emploi avec ceux-ci, à travers la **mise à l'échelle** des interventions en cours et couronnées de succès sur le continent, tout en développant davantage les capacités requises des acteurs, tant publics que privés, intervenant dans l'ensemble du système, de façon à pérenniser les impacts positifs de ces interventions. Le Groupe de la Banque africaine de développement est bien placé pour jouer un rôle particulièrement important dans une telle transformation, à travers la présente Stratégie, en agissant comme catalyseur de tels efforts, notamment à travers l'utilisation, entre autres atouts, aussi bien de son **levier financier** pour mobiliser les investissements nécessaires que de son **pouvoir de mobilisation** pour

amener les différents partenaires autour d'une même table et renforcer l'obligation de rendre compte.

*60 % de la population d'Afrique vit dans les zones rurales et compte essentiellement sur l'agriculture comme moyen d'existence*

#### **Tirer parti du potentiel non encore exploité de l'agriculture est un impératif pour l'Afrique.**

La transformation du secteur de l'agriculture peut et doit être une réalité pour garantir un impact vital sur la croissance inclusive à travers le continent. En 2014, une proportion de plus de 60 % de la population d'Afrique vivait dans les zones rurales et comptait essentiellement sur l'agriculture comme moyen d'existence<sup>4</sup>, tandis que les femmes sur le continent représentaient au moins la moitié de la main-d'œuvre agricole<sup>5</sup>. Le développement plus poussé de l'agriculture en tant que créneau opérationnel peut concourir à la création d'opportunités pour les populations des zones rurales ainsi que pour les femmes et les jeunes du continent, tout en tirant la croissance inclusive, à travers la réduction de la pauvreté et l'accroissement des richesses. En tant que banque continentale œuvrant en faveur du développement, la Banque africaine de développement intensifiera ses efforts sur le terrain et œuvrera de concert avec ses partenaires à la concrétisation effective de cette vision.





# L'impératif de la transformation de l'agriculture africaine

## Les défis de la transformation de l'agriculture

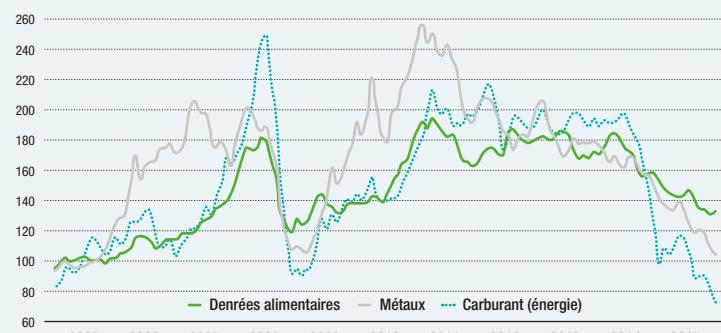
**L'agriculture demeure une partie intégrante de l'économie africaine et de la vie au quotidien de la majorité des Africains, fournissant du reste un peu plus de 60 % des emplois sur le continent.<sup>6</sup>** En dépit de son rôle central, le secteur de l'agriculture ne représente qu'un quart du PIB des pays africains<sup>7</sup>, sa part du PIB oscillant entre 3 % au Botswana et près de 50 % au Tchad, en République centrafricaine et en Sierra Léone<sup>8</sup>, en raison de la faible productivité de ce secteur. Depuis 1990, les rendements céréaliers ont enregistré des augmentations de 164 % au Brésil, de 81 % en Uruguay, de 69 % au Chili et de 43 % en Malaisie, tandis que les rendements céréaliers moyens en Afrique n'augmentaient qu'à hauteur de moins de 40 %. C'est la raison pour laquelle les rendements en Afrique ne représentent que 56 % de la moyenne internationale,<sup>9</sup> et la production hors secteur privé, en particulier dans les activités en amont telles que la distribution des semences et des engrangements, tout comme les activités en aval tels que le séchage, l'entreposage au froid et la transformation des produits agricoles, demeurent relativement faibles.

*En dépit de son rôle central, le secteur de l'agriculture ne représente qu'un quart du PIB des pays africains*

**La volatilité récente des cours des ressources naturelles a abouti à l'impérieuse nécessité pour les économies africaines de diversifier leurs sources de gains en devises, accroissant ainsi de plus en plus l'importance de tirer effectivement parti du potentiel en matière de**

**pilotage de la croissante du secteur de l'agriculture.** Ces dernières années, alors que les cours des produits de base s'établissaient à des niveaux relativement élevés, en particulier pour ce qui est des cours des minéraux dont l'Afrique abrite jusqu'à un tiers des réserves mondiales, le continent a été la région enregistrant la croissance la plus rapide, le taux moyen de croissance annuelle s'établissant à environ 5 %<sup>10</sup>. Toutefois, à la suite de la chute récente des cours des ressources naturelles, au moins dix monnaies africaines ont perdu plus de 10 % de leur valeur en 2014. Il y a actuellement une urgente nécessité pour les économies africaines de diversifier leurs sources de recettes en devises, en particulier sur les marchés moins volatils que ceux des produits et denrées agricoles. La croissance des économies africaines n'a pas été viable et, dans certains cas, les gains antérieurs ont été perdus du fait de la dépendance habituelle à l'égard du commerce des produits de base. L'agriculture constitue une option

**Graphique 1: Les cours des produits agricoles ont été moins volatils que ceux des ressources naturelles au cours de la dernière décennie**



Source: IMF Primary commodity Price System

appropriée pour la diversification requise, dans la mesure où elle constitue un secteur affichant une faible volatilité des cours et où le continent africain dispose de ressources agricoles substantielles jusque-là peu exploitées (voir graphique 1).

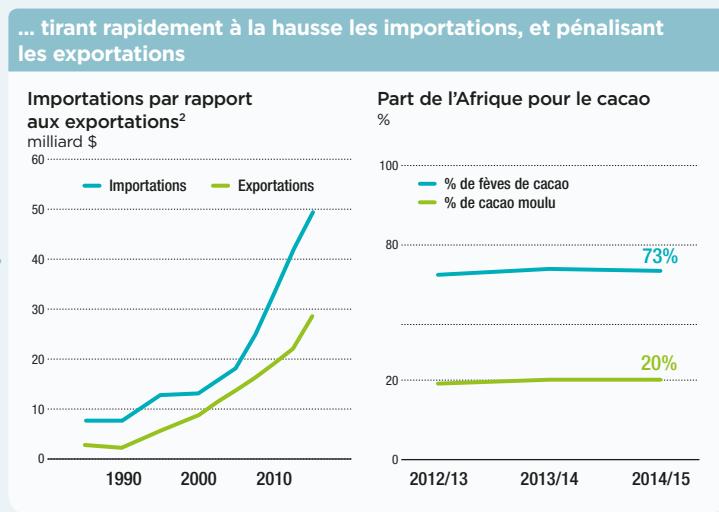
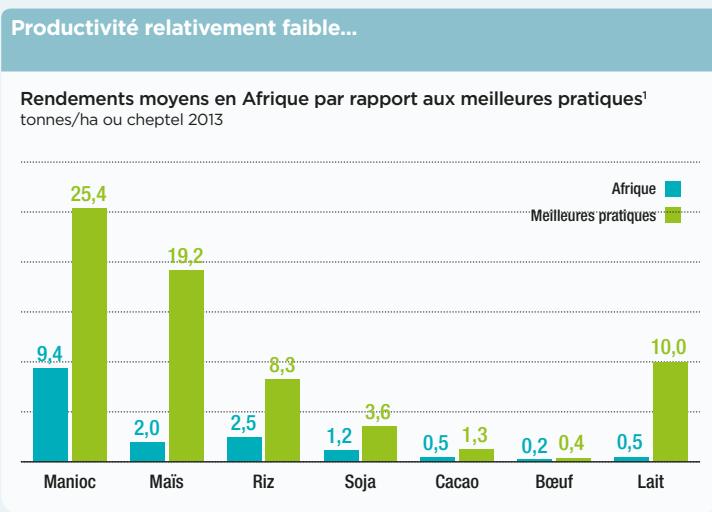
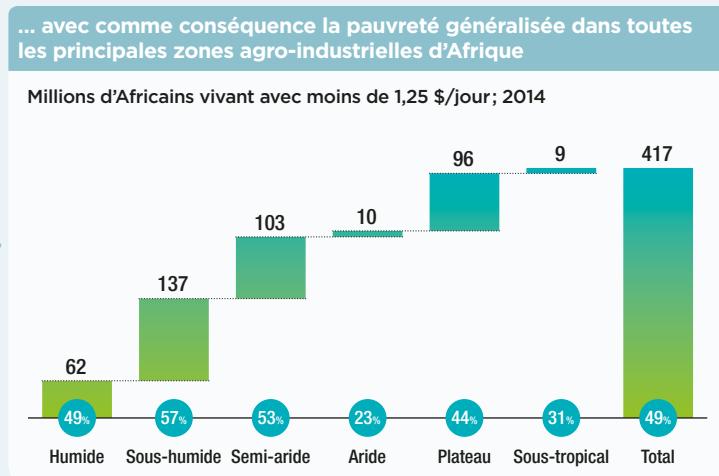
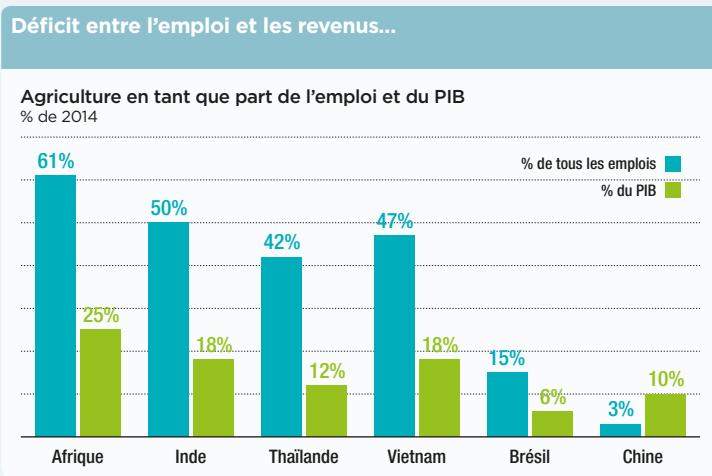
### **Le manque de productivité de l'agriculture africaine entraîne des coûts humains et économiques élevés.**

Des taux élevés de pauvreté prévalent, en particulier dans les principales zones agroécologiques telles que la savane de Guinée sous-humide et les régions du Sahel semi-arides où plus de 50 % des populations vivent avec moins de 1,25 USD par jour. Plus de 232 millions de personnes souffrent de sous-nutrition en Afrique<sup>11</sup>. La faible productivité rend également l'agriculture africaine peu compétitive en tant que secteur économique, une proportion d'un tiers de

toutes les calories consommées en Afrique étant importée,<sup>12</sup> ce qui s'est traduit en 2015 par une balance commerciale négative nette de 35 milliards d'USD par an. Les activités agro-industrielles autres que l'agriculture représentent 78 % de toute la valeur ajoutée de l'ensemble des chaînes de valeur agricoles à l'échelle mondiale<sup>13</sup>, mais ce chiffre tombe à environ 38 % en Afrique.<sup>14</sup> Pour ce qui est du cacao, les exportations de l'Afrique représentent 69 % de toutes les exportations de fèves brutes de cacao dans le monde, mais seulement 16 % du cacao moulu, dont la valeur est généralement de deux à trois fois plus élevée que celle du cacao brut (voir graphique 2).

### **L'urbanisation est un facteur d'accroissement de la demande de produits agricoles de haute qualité qui ne**

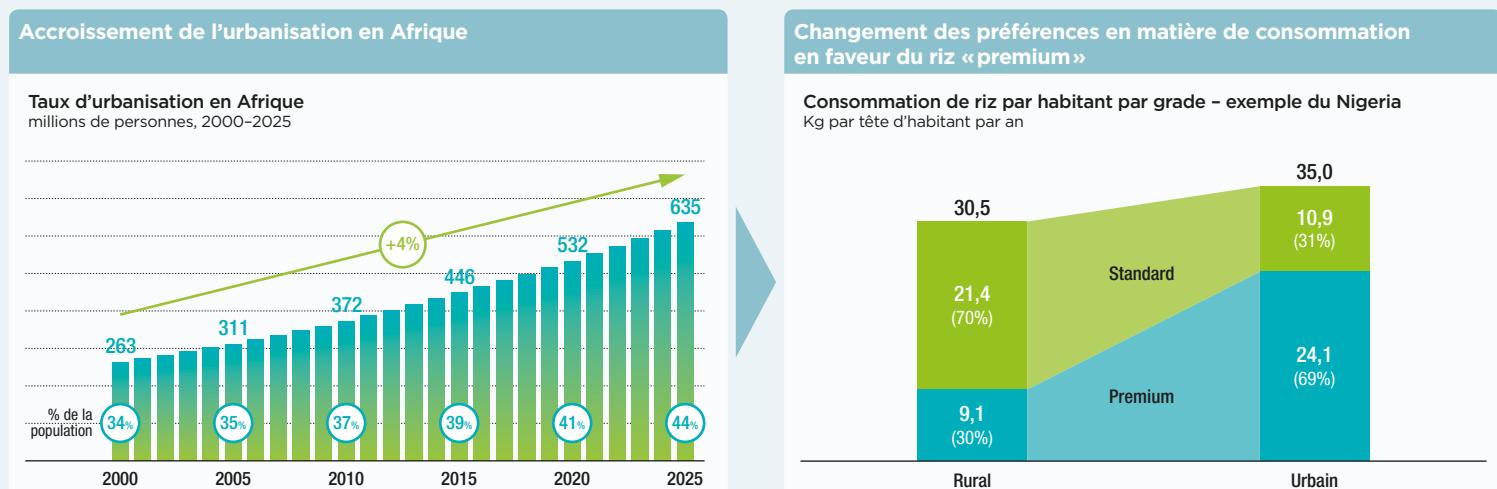
**Graphique 2: Le potentiel agricole non exploité limite le développement économique sur le continent**



Notes: 1) Pratiques modèles = moyenne des dix premiers pays au monde par rendement des produits; 2) Hors d'Afrique;

Source: Statistiques de la FAO; Banque mondiale; IFPRI; IITA, ICCO, Stratégie pour l'agriculture et l'agro-industrie du Groupe de la BAD 2015–2019», Analyses du cabinet Dalberg.

**Graphique 3: L'urbanisation tire la demande de denrées alimentaires de haute qualité (tels que le riz), qui ne sont pas fournies par des producteurs africains**



Sources: IFPRI, Policy options for accelerated growth and competitiveness of the domestic rice economy in Nigeria; Banque mondiale; Africa Rice Center, The New Rice for Africa — a Compendium; données de la Banque mondiale; analyse Dalberg; CGIAR, Technologies for African Agricultural Transformation

**sont pas actuellement offerts en qualités et quantités suffisantes par les agriculteurs africains.** En Afrique, la population urbaine a été multipliée par 12 depuis 1960<sup>15</sup>, le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines avoisinant 40 %. Lorsque les Africains quittent les zones rurales pour rejoindre les zones urbaines, leurs modes de consommation changent, dans la mesure où les produits alimentaires qui leur sont offerts sur place, par exemple les céréales de première qualité, les produits laitiers, les volailles, la viande de bœuf et les légumes, sont de meilleure qualité et sont souvent importés. À titre d'exemple, les Africains vivant dans les zones urbaines consomment 70 % du riz de première qualité, alors que ceux des zones rurales consomment essentiellement du riz standard. Selon les projections, la proportion des Africains vivant dans les zones urbaines devrait pratiquement augmenter de 50 % d'ici à l'horizon 2025, et de 70 % d'ici à l'horizon 2050. À moins d'une adaptation de la production africaine aux modes de consommation en mutation, l'urbanisation plus poussée exercera des pressions sur les importations de produits qui ne sont pas cultivés en Afrique ou qui y sont cultivés en quantités insuffisantes pour répondre à la demande (voir graphique 3).

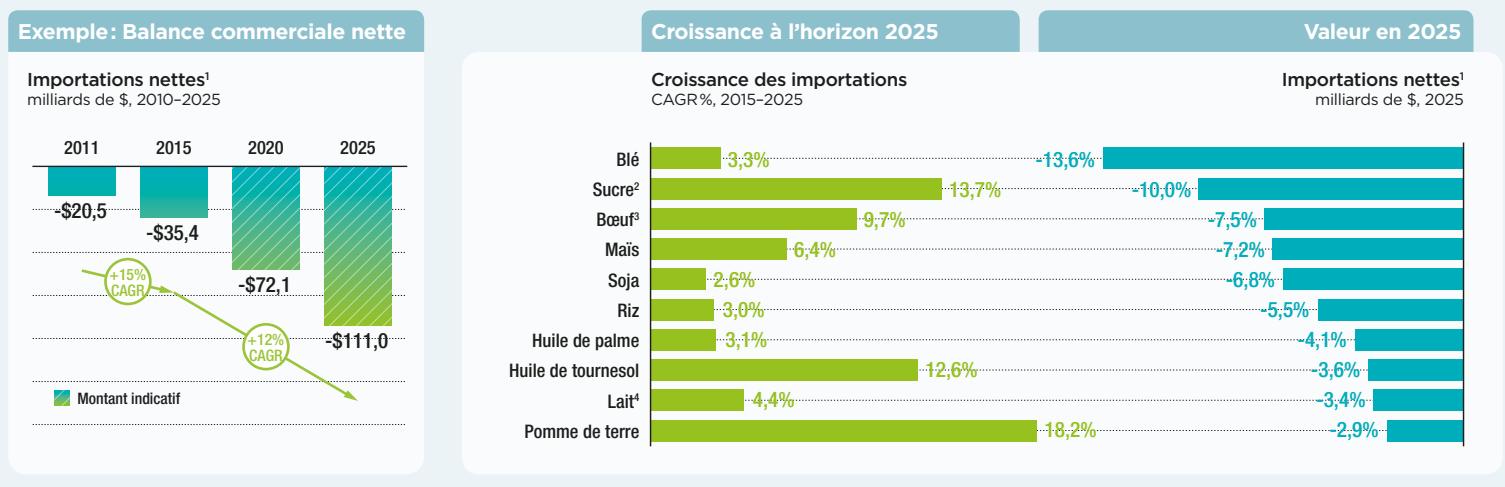
**Dans le scénario sans l'intervention, les niveaux des importations nettes passent à plus de 100 milliards d'USD à l'horizon 2025.** À l'heure actuelle, 120 millions d'Africains sont sans emploi, et plus de 400 millions vivent avec moins de 1,25 USD par jour. La faible productivité relative

sur le continent, la mauvaise utilisation des terres arables et les opportunités perdues d'ajout de valeur ont perpétué la pauvreté et l'insécurité alimentaire sur le continent. Des pénuries généralisées de denrées alimentaires, comme celles de 2008, ont conduit à des crises alimentaires et à des émeutes dans de nombreuses capitales africaines. La volatilité des prix et la dépendance vis-à-vis des importations limitent la croissance. En l'absence d'une transformation, la situation ne manquera pas d'empirer. La croissance démographique étant appelée à distancer l'augmentation de la production, sans une stratégie d'investissement intégrée et à grande échelle, l'Afrique sera amenée à augmenter davantage encore les importations en vue de répondre à la demande sur le continent (voir graphique 4).

### *L'urbanisation plus poussée exercera des pressions sur les importations de produits*

**Les tendances des changements climatiques constituent un autre facteur de plus en plus important qui souligne aussi de plus en plus la nécessité de la transformation.** L'agriculture représente en effet environ 14 % des émissions de gaz à effet de serre, et ce pourcentage passe à 25 % lorsque l'on tient compte des activités d'exploitation des forêts et d'autres utilisations des terres<sup>16</sup>. Les principaux facteurs à cet égard sont la déforestation, la

#### Graphique 4: La balance commerciale nette négative de l'Afrique augmentera considérablement, en l'absence de transformation



gestion des sols et des nutriments, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre émanant des pratiques d'élevage. En général, l'agriculture est le secteur le plus exposé aux changements climatiques, en raison de sa forte dépendance à l'égard de l'environnement. Il importe donc de faire observer que bien que de nombreuses nations se soient engagées en faveur de l'appui aux pays en développement dans leurs efforts d'adaptation aux changements climatiques à la suite de la Conférence des parties tenue à Paris en 2015, la plupart des implications concernant l'agriculture auront un caractère indirect, selon les stratégies pays reflétées dans les contributions voulues déterminées au niveau national (INDC)<sup>17</sup>. L'un des plus importants défis à relever à cet égard porte sur le fait qu'il n'y a pas encore d'accord sur les voies et moyens de mesurer les progrès réalisés ni sur les critères de mesure des progrès accomplis par les différents pays.

#### Pour sa part, l'Afrique est déjà disproportionnellement affectée par les effets des changements climatiques, en raison de sa forte dépendance antérieure susmentionnée à l'égard du secteur de l'agriculture.

Les terres africaines de culture et d'élevage se dégradent de plus en plus, amenant ainsi les agriculteurs à faire face à la baisse des rendements. Dans bon nombre de cas, l'impact a été si grand que les terres ne peuvent plus contribuer à l'élevage. Parallèlement, les exploitants agricoles africains sont de plus en plus exposés aux changements climatiques, notamment sur le plan des précipitations et des températures, les principaux produits agricoles africains devant enregistrer des baisses de rendement de l'ordre de

8 % à 22 % à l'horizon 2050.<sup>18</sup> Il est nécessaire de recourir de plus en plus à une agriculture tenant compte du climat, c'est-à-dire à une agriculture centrée sur l'utilisation efficiente des intrants, résiliente aux changements climatiques et concourant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De nombreuses approches de l'agriculture tenant compte du climat sont conçues pour réhabiliter les terres dégradées et renforcer la résilience au climat, aux ennemis des cultures, à la volatilité des prix et à d'autres chocs. L'agriculture tenant compte du climat, dans son essence, est axée sur l'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles. Au regard de l'urgence de la lutte contre les changements climatiques, une telle agriculture devrait jouer un rôle important dans les efforts de transformation de l'agriculture sur le continent.

*Les exploitants agricoles africains sont de plus en plus exposés aux changements climatiques, notamment sur le plan des précipitations et des températures*

**Enfin, la sécurité du régime foncier et la bonne gouvernance demeurent les principaux défis sur le continent.** Une proportion de 10 % seulement des terres des zones rurales en Afrique est enregistrée, et les inefficiences dans la gestion des terres se traduisent par le doublement des coûts d'octroi des titres fonciers et

des délais par rapport aux pays développés. La plupart des pays africains sont dotés de législations foncières qui sont malheureusement incomplètes et mal appliquées, limitant ainsi l'investissement privé<sup>19</sup> (Smalley 2013). La législation en vigueur demeure d'application facultative et n'est pas contraignante (Idées pour le développement 2012). Les faiblesses des cadres politiques et institutionnels constituent le principal facteur de corruption dans le secteur

de l'agriculture, y compris pour ce qui est de la gestion des terres. Dans l'intervalle, le taux d'accès des femmes à la propriété foncière se situe en moyenne à moins de la moitié de celui des hommes. D'une manière générale, les titres de propriété et les droits d'héritage en Afrique reviennent aux hommes. Pourtant, les femmes demeurent les principales utilisatrices des terres arables dans la plupart des communautés africaines.

## L'impératif de la transformation de l'agriculture

**Les «défis» auxquels est confronté le secteur de l'agriculture en Afrique peuvent être considérés comme une importante opportunité à saisir pour améliorer la qualité de vie des Africains et promouvoir la croissance économique sur le continent, sous réserve de la transformation de ce secteur.** L'agriculture joue déjà un rôle central dans la vie des Africains. Les rendements agricoles relativement faibles du continent, tout comme ses capacités limitées de transformation à valeur ajoutée et les vastes superficies de terres arables non encore mises en valeur (représentant 60 % des terres arables non encore mises en valeur de la planète), offrent d'importantes opportunités à saisir. Les importations substantielles et en constante augmentation de produits alimentaires administrent la preuve de l'existence de vastes marchés à explorer par les investisseurs potentiels, marchés d'une valeur de plus de 100 milliards d'USD par an à l'horizon 2025.

**La transformation de l'agriculture africaine à l'échelle voulue est déjà un acquis ailleurs pour cette chaîne de valeur.** Il y a plusieurs exemples de succès de la transformation, exemples pouvant être utiles pour d'autres régions du monde. L'Asie de l'Est a ainsi réussi à sortir 400 millions de personnes de la pauvreté en dix ans seulement, en investissant massivement dans l'agriculture,<sup>20</sup> tandis que le Brésil a pu passer du statut de petit producteur agricole à celui de deuxième producteur agricole mondial de soja et de bœuf et à celui de premier producteur de grains de café, de canne à sucre et d'oranges en l'espace de deux décennies seulement, à la faveur des investissements dans la recherche-développement en vue d'accroître la production vivrière<sup>21</sup>.

**La transformation commence à se matérialiser dans certaines régions d'Afrique.** La libéralisation des marchés

des intrants, l'expansion des financements innovants ciblant l'agriculture et la réforme des politiques foncières ont favorisé des avancées significatives à travers l'Afrique. Au nombre des exemples de transformation de l'agriculture dans certains pays africains, l'on pourrait citer l'enregistrement des agriculteurs nigérians et la distribution des intrants agricoles à ceux-ci, l'extension de la floriculture en Éthiopie, l'essor de l'horticulture au Kenya, l'amélioration des rendements du riz au Sénégal et au Mali, la réduction rapide et substantielle de la malnutrition au Rwanda, l'intégration verticale et la transformation des produits agricoles au Maroc, ainsi que la production de coton au Burkina Faso.

*L'Asie de l'Est a ainsi réussi à sortir 400 millions de personnes de la pauvreté en dix ans seulement, en investissant massivement dans l'agriculture*

**De nouvelles méthodes de modernisation des chaînes de valeur des produits agricoles, en particulier à la faveur de l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC), émergent.**

L'utilisation des TIC peut changer radicalement les coûts et les modèles de livraison d'une vaste gamme de produits et services aux agriculteurs et autres acteurs intervenant le long des chaînes de valeur agricoles. L'exemple du système de portefeuille électronique au Nigeria pour la distribution des subventions pour les intrants a conduit aussi bien à l'institution d'une plateforme efficace pour piloter l'utilisation des intrants, par rapport au système antérieur de distribution (au titre duquel 11 % seulement des subventions parvenaient effectivement aux agriculteurs) qu'à l'établissement d'une

autre plateforme pour l'engagement des agriculteurs et la compréhension de leurs préoccupations. De nouvelles formes de mobilisation des agriculteurs, en recourant à des messages écrits ou audio par téléphone ainsi qu'à la vidéo permettent de réduire les coûts et d'améliorer la qualité de l'encadrement des agriculteurs. Une portion significative des services innovants basés sur le téléphone mobile et les TIC, en particulier dans le secteur de l'agriculture, est pilotée à partir de l'Afrique, soit une source potentiellement importante d'avantages comparatifs par rapport à d'autres régions (voir graphique 5).

### *L'utilisation des TIC peut changer radicalement les coûts et les modèles de livraison d'une vaste gamme de produits et services aux agriculteurs*

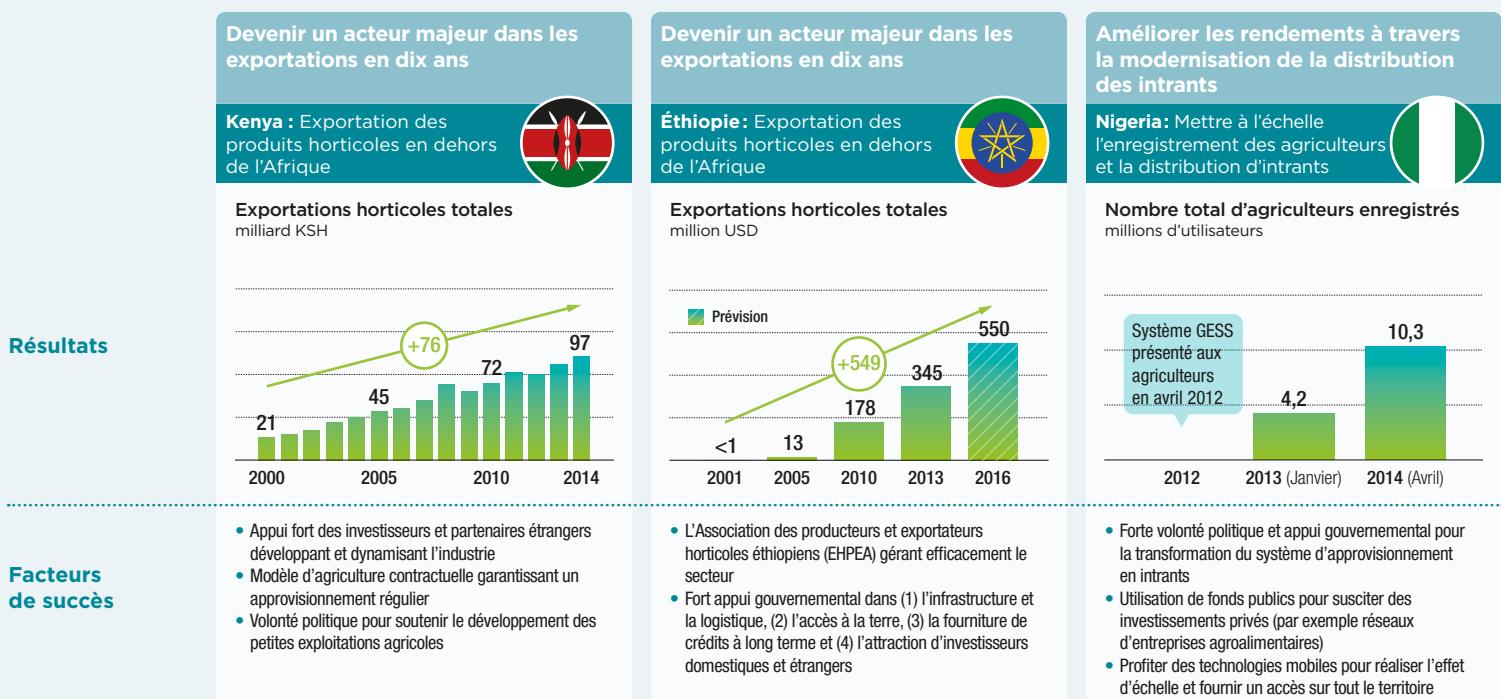
**Les enseignements tirés de ces expériences ont aidé à déterminer les conditions requises et nécessaires pour garantir le succès de la « transformation » de l'agriculture, étant entendu que le succès de toute**

**transformation est piloté par les entreprises**, tout en dépendant du respect de trois conditions simultanées :

- la diffusion à large échelle des technologies et intrants permettant d'accroître la productivité, en plus de l'intensité des intrants et de l'intensité du capital ;
- le développement des structures et incitations des marchés des intrants et des extrants pour favoriser la pleine réalisation de la valeur de l'augmentation de la production ; et
- un secteur privé bien financé et compétitif, à même de gérer et d'allouer les compétences et les capitaux nécessaires pour mettre à l'échelle le succès émergent et piloter la croissance durable de l'agro-industrie à long terme.

**Le secteur public doit jouer un rôle très important dans la facilitation de la transformation**, en accélérant le lancement du processus à travers des investissements choisis et des activités contrôlées (en particulier pour ce qui est de la circonscription des problèmes d'« amorçage », là où il n'existe pas

Graphique 5: La transformation de l'agriculture est déjà en cours dans plusieurs pays africains



Sources: Kenya National Bureau of Statistics; World Bank "Exporting Out of Africa—Kenya's Horticulture Success Story" 2004; GRIPS "Global Value Chains and Market Formation Process in Emerging Export Activity: Evidence from Ethiopian Flower Industry" 2011; Observatory of Economic Complexity; Market Insider "Ethiopia cut flower industry's success story" 2015; Development (FMARD) Nigeria; The economist "If only Nigeria could revamp its Grow-Africa "Fertilizer Subsidy Reform Revives Nigeria Agriculture"; ministère fédéral de l'Agriculture et des Exploitations rurales 2013; analyse Dalberg

de marchés), le pilotage du processus global de transformation en vue de sa mise à l'échelle, ainsi que l'instauration d'un cadre et de politiques propices à l'essor des entreprises.

## *Le secteur public doit jouer un rôle très important dans la facilitation de la transformation, en accélérant le lancement du processus*

**Les besoins spécifiques en matière de transformation varient en fonction des pays et des réalités spécifiques concernant les produits de base, mais dans l'ensemble, il y a une série de contraintes et de goulots d'étranglement auxquels s'attaquer** (voir graphique 6).

Ces problèmes sont examinés en détail au chapitre I du Plan de mise en œuvre de la présente Stratégie. Au nombre des domaines d'intérêt particulier, l'on pourrait citer les suivants :

- la mise au point de technologies agricoles appropriées pour le contexte spécifique et le renforcement des mécanismes de leur distribution ;
- la fourniture d'infrastructures matérielles propices (infrastructures routières et infrastructures d'énergie

et d'eau) dans les zones rurales généralement mal desservies par les investissements tant publics que privés, afin d'améliorer la production et d'établir des liens entre les agriculteurs et les activités en aval ;

- l'utilisation d'instruments financiers innovants à la fois pour mettre les investissements à l'abri des risques et pour attirer des financements du secteur privé, étant entendu que les groupes mal desservis tels que les femmes, les jeunes et les populations des zones rurales seront les cibles prioritaires de tels financements additionnels ;
- le renforcement des capacités institutionnelles nationales et régionales nécessaires pour instaurer efficacement un environnement propice aux secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie et à la régulation de ces secteurs ;
- les effets disproportionnés de toutes ces contraintes sur les populations généralement marginalisées (telles que les femmes, les jeunes et les populations des zones rurales) ;
- le rôle de la production de denrées riches en nutriments dans la lutte contre la malnutrition, en particulier chez les femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans, ainsi que l'intersection généralement non explorée entre l'agriculture et la nutrition.

Graphique 6 : **Les chaînes de valeur africaines sont confrontées à des obstacles communs<sup>22</sup>**

| Chaînes de valeur peu performantes            | Coordination limitée de la recherche et développement  | Utilisation insuffisante des intrants et de la mécanisation | Faible portée de la vulgarisation pour dynamiser la production des exploitations   | Faiblesses dans l'agrégation et le transport post-moisson  | Capacités limitées pour un ajout de valeur effectif  | Faiblesse des liens avec le marché et des corridors commerciaux |
|---|--|---|--|--|--|---|
| Infrastructure insuffisante                   | Insuffisances dans les infrastructures de transport, d'énergie, d'eau, de gestion des déchets et autres <b>infrastructures matérielles</b> , conduisant à des structures de coûts non compétitives |   |  | Faiblesses des <b>infrastructures immatérielles</b> telles que le vieillissement des petits exploitants, le manque de compétences pour l'agriculture commerciale et les industries agroalimentaires connexes |  |   |
| Accès limité au financement agricole          | Risque réel et perçu limitant l'investissement privé   |   | Coût élevé dû à des transactions de petite taille, à un manque de données en matière de crédit, et à de faibles capacités en termes de crédit agricole |  | Faible attractivité du marché due à la perception de plus hauts rendements en dehors du secteur agricole |   |
| Environnement agro-industriel peu propice     | Accès aux marchés et incitations peu propices limitant le commerce et la capacité de produire des produits de grande qualité   |   | Régulation sectorielle inefficace, créant de longs délais pour l'adoption de nouvelles technologies et politiques commerciales contradictoires         |  | Climat des affaires défavorable à la propriété foncière et à la pratique générale des affaires           |   |
| Inclusivité, durabilité et nutrition limitées | Inclusion insuffisante des femmes et des jeunes dans le développement agricole   |   | Incitations insuffisantes pour la durabilité et la transition vers des pratiques agricoles plus résilientes au climat                                  |  | Accès limité aux produits à haute teneur nutritionnelle, peu abordables                                  |   |

Source : Analyse du cabinet Dalberg et consultations avec les experts.

**Dans l'ensemble, l'Afrique est à la traîne par rapport aux autres régions du monde pour ce qui est de la valeur tirée de l'importance de l'agriculture pour ses économies.** Dans toutes les chaînes de valeur agricoles, il n'y a guère d'activités de transformation sur place en Afrique. À titre d'exemple, l'Afrique produit environ 70 % de toutes les fèves de cacao au monde, en termes de poids, mais elle ne fournit qu'environ 20 % des produits intermédiaires du cacao.<sup>23</sup> De même, les pays africains procèdent à la transformation de 56 % en moyenne du soja qu'ils produisent et répondent à la demande de soja transformé grâce à des importations coûteuses.<sup>24</sup> Plus généralement, l'Afrique est la seule région au monde où la contribution de l'agriculture au PIB est plus élevée que celle de l'agro-industrie. Il y a une plus grande valeur dont il faudrait tirer parti en aval à partir de la production de produits de base, et l'Afrique bénéficie effectivement de bien moins que sa « part équitable » des avantages en aval de la chaîne de valeur.<sup>25</sup>

**Le manque généralisé de capacités de transformation constitue certes un important facteur expliquant le faible rendement de l'agro-industrie en Afrique, mais il y a également d'autres facteurs limitant l'ajout de valeur.** Il s'agit généralement soit de barrières à l'ajout de valeur, soit de barrières limitant la vente des produits demandés sur le marché à des prix compétitifs et avec une valeur ajoutée. Au nombre des principales barrières limitant les investissements dans l'ajout de valeur à l'échelle des principales cultures prioritaires, l'on pourrait citer les quantités insuffisantes ou changeantes des stocks de nourriture (produits bruts), le manque d'accès à l'électricité pour les processus d'ajout de valeur, le manque de main-d'œuvre qualifiée et le manque de capital de travail abordable et bien structuré ainsi que d'autres financements pour le stockage, l'agrégation et la transformation. Il y a plusieurs défis en aval qui rendent difficile l'offre de produits à des prix compétitifs aux centres de demande sur le continent, y compris le coût élevé de la logistique, du fait des problèmes liés aux infrastructures de transport et d'autres infrastructures ; les taxes élevées exigibles pour les produits transformés ; le manque de rétroaction aux transformateurs et des transformateurs aux agriculteurs quant à la qualité requise des produits ; les insuffisances dans les normes de salubrité des aliments ou d'autres normes alimentaires ou la non-application de telles normes ; et le niveau insuffisant des investissements dans la commercialisation et l'image de marque pour accroître la demande locale de produits transformés.

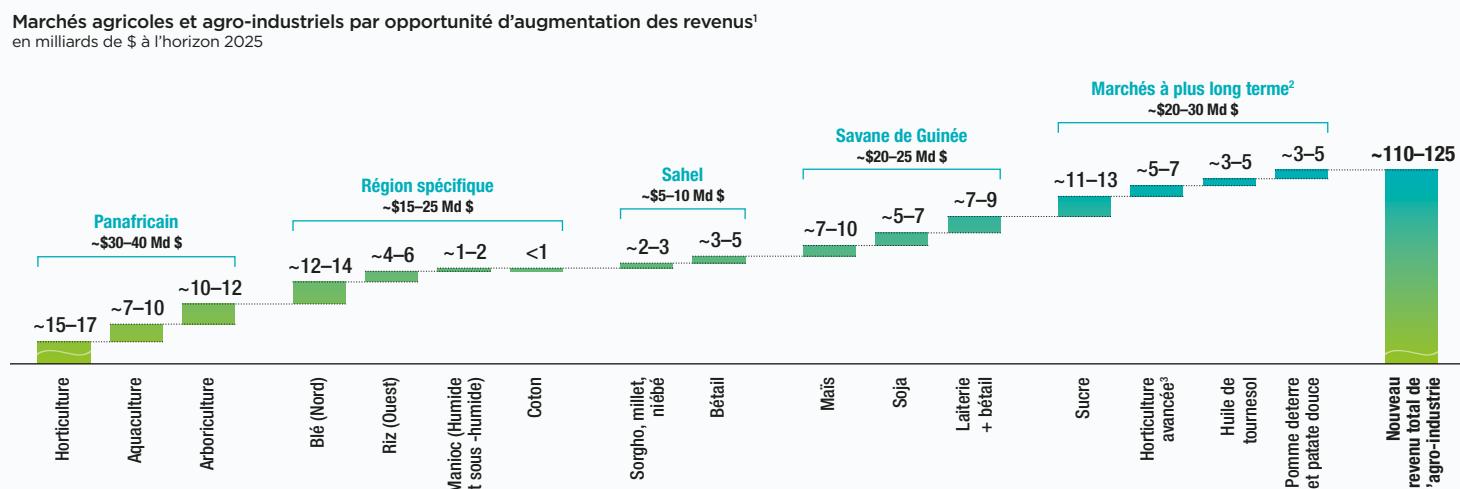
*L'Afrique produit environ 70 % de toutes les fèves de cacao au monde, en termes de poids, mais elle ne fournit qu'environ 20 % des produits intermédiaires du cacao*

**L'accès des agriculteurs africains aux marchés, et notamment des agricultrices, demeure également limité aux niveaux local, national, régional et international.** Dans un monde de plus en plus globalisé, la participation de l'Afrique au marché mondial des produits agricoles à valeur ajoutée demeure limitée, s'établissant à 2 % seulement<sup>26</sup>. Le commerce régional n'a joué jusqu'à présent qu'un rôle marginal et demeure à caractère informel dans une large mesure. À titre d'exemple, la valeur du commerce transfrontalier informel en Afrique australe, dont une proportion de 70 % est assurée par les femmes, s'établit à plus de 7 milliards d'USD, selon les estimations. L'informalité limite non seulement les recettes publiques, mais aussi la croissance des entreprises, dans la mesure où elle entrave l'accès au crédit, rendant de ce fait les entreprises plus vulnérables aux tracasseries et entraînant des incohérences dans l'application des politiques commerciales. Par ailleurs, les politiques des pays riches concernant les subventions ont contribué à restreindre l'accès aux marchés, tout comme diverses contraintes sur le plan de l'offre (mauvais état des infrastructures, difficultés à obtenir des crédits, manque d'assurance, etc.) limitent la participation de l'agriculture africaine aux marchés internationaux. Le financement du commerce est également largement reconnu comme une contrainte limitant l'expansion des initiatives d'exportation des produits agricoles tant à l'interne qu'à l'externe.

*L'échelle des capitaux nécessaires pour transformer l'agriculture en Afrique est plus grande que ce que peut gérer uniquement le seul secteur public*

**Au cours de la période 2015-2025, la transformation d'une série de 18 chaînes de valeur devrait coûter entre 315 et 400 milliards d'USD, selon les estimations.** L'échelle des capitaux nécessaires pour transformer l'agriculture en Afrique est plus grande que ce que peut gérer uniquement le seul secteur public. Il est vrai que pour

### Graphique 7: La transformation de l'agriculture peut générer de nouveaux revenus



Notes: (1) Le marché est évalué aux prix de parité à l'importation pouvant représenter la valeur de marché globale de ces produits; (2) Autres domaines d'intérêt particulier à prendre en considération au cours des cinq prochaines années de mise en œuvre de la Stratégie en matière de transformation; (3) Y compris l'application de méthodes horticoles à haute productivité pour augmenter substantiellement la part de l'Afrique sur les marchés d'exportation des produits horticoles.

Source: Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale; Statistiques de la FAO; Analyses du cabinet Dalberg.

le secteur privé, le rendement ajusté en fonction des risques n'est pas encore établi suffisamment pour appuyer les investissements à ce niveau. Toutefois, il y a également une série de domaines où le secteur public est bien placé pour être un acteur efficace dans le pilotage de la croissance de l'agro-industrie, par exemple en instaurant un environnement politique et réglementaire approprié, en mettant en place des institutions solides et en construisant suffisamment d'infrastructures.

*La pleine exploitation du potentiel de l'agro-industrie en Afrique pour réaliser les objectifs de la Stratégie pourrait ouvrir l'accès à de nouveaux marchés d'une valeur de plus de 100 milliards d'USD par an à l'horizon 2025*

**La pleine exploitation du potentiel de l'agro-industrie en Afrique pour réaliser les objectifs de la Stratégie pourrait ouvrir l'accès à de nouveaux marchés d'une valeur de plus de 100 milliards d'USD par an à l'horizon 2025.** Une série initiale de chaînes de valeur retenues en tant que premiers modèles à transformer pourrait créer des opportunités de marché d'une valeur

d'environ 70 à 90 milliards d'USD par an à l'horizon 2025<sup>27</sup>. Ces marchés sont diversifiés, aussi bien en termes de dosage régional qu'en termes de facteurs cruciaux de succès de la transformation. La cartographie des produits de base couvre quatre régions, à savoir la région panafricaine, c'est-à-dire toutes les diverses zones agroécologiques (telles que l'horticulture), les diverses zones agroécologiques particulières (telles que celles du blé, du riz et du manioc) ou encore les zones agroécologiques ciblées par des programmes de transformation agroécologiques (exploitation du potentiel de la Savane de Guinée et promotion d'un Sahel où règne la sécurité alimentaire). Une série d'opportunités à plus long terme en matière de transformation couvre l'inclusion d'autres produits agricoles de base ciblant l'autosuffisance (tels que le sucre, la pomme de terre, la patate douce, l'huile de tournesol) ainsi que les biens de grande consommation et les ingrédients de l'industrie alimentaire (augmentation de la production intérieure de boissons alcoolisées, de boissons non alcoolisées telles que les boissons gazeuses et les jus, les graisses industrielles et le beurre et/ou la margarine). Ces marchés pourraient constituer un volet supplémentaire de la généralisation de la transformation pour la période de 2021 à 2025, en plus de la série initiale de chaînes de valeur ayant été identifiées comme volets initiaux de la transformation (voir graphique 7).



# Approche stratégique de la transformation de l'agriculture en Afrique

## Principes directeurs et objectifs

La Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine sera guidée par les principes suivants :

- **Appropriation par les pays:** Les interventions dans les PMR seront alignées sur les stratégies et plans nationaux et régionaux. Les «compacts» et «plans d'investissement» nationaux du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine, le cas échéant, seront le point de départ des efforts nationaux dans le domaine de la transformation.
- **Tirer parti du secteur privé:** Il s'agira d'attirer des investissements du secteur privé aux niveaux mondial, régional et national, à travers la promotion du cofinancement des projets et les efforts visant à attirer les opérateurs du secteur privé. À cette fin, il faudra une politique propice ainsi que des cadres institutionnels et juridiques appropriés, à même de promouvoir le développement du secteur privé.
- **Résultats en matière de développement et valeur ajoutée:** Une attention particulière sera accordée aux résultats concrets, tout en veillant à une valeur ajoutée suffisante. Pour promouvoir cette approche, les modalités de collaboration entre toutes les parties seront d'une importance cruciale.
- **Inclusion et durabilité:** La garantie de l'égalité des genres et de l'obtention de résultats durables sous-tendra tous les investissements et les initiatives sectorielles de dialogue.

- **Partenariats:** La collaboration entre les différentes parties prenantes intervenant dans le secteur de l'agriculture, y compris les partenaires au développement, les entités du secteur privé, les institutions communautaires et les entités de la société civile, est d'une grande importance. En particulier, un partenariat sera noué dans les domaines au centre de l'engagement des partenaires.
- **Mise à l'échelle:** Il s'agira de reproduire, d'aller au-delà et de mettre à l'échelle des volets des nombreux programmes et projets couronnés de succès sur le continent, afin de tirer pleinement parti de leurs impacts sur le plan de la transformation.
- **Approche axée sur les entreprises:** Il est indispensable de revoir la perception de l'agriculture en tant que «mode de vie» ou système de bien-être social pour en faire plutôt une activité commerciale, en veillant à instituer un programme de transformation facilité par le secteur public, mais piloté par le secteur privé.

**La vision de la Stratégie est de transformer l'agriculture africaine pour en faire un secteur agro-industriel compétitif et concourant à l'inclusion, qui puisse créer des richesses, améliorer les conditions de vie et sécuriser l'environnement.**

La Stratégie s'appuie sur la dynamique consécutive à la Conférence de haut niveau sur l'agriculture africaine organisée par le Groupe de la Banque africaine de développement sur le thème «Nourrir l'Afrique» en vue

de prescrire le succès de la transformation de l'agriculture sur le continent et de parvenir à un consensus sur les hautes priorités dans la perspective de la mise à l'échelle des interventions couronnées de succès. Organisée en partenariat avec le Gouvernement sénégalais, la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Conférence de haut niveau s'est tenue en octobre 2015 à Dakar, au Sénégal. Les objectifs fondamentaux, les catalyseurs et l'approche proposée tiennent compte des engagements pris dans la Déclaration de Maputo de 2003 et la Déclaration de Malabo

de 2014, à travers le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

La Stratégie vise à contribuer à ces efforts et à s'y appuyer. Plus spécifiquement, la Stratégie œuvre à la réalisation d'objectifs similaires, en termes de contribution à l'élimination de l'extrême pauvreté, de la malnutrition et de la pauvreté, en plus de promouvoir une plus grande prospérité, en partenariat avec des alliances telles que celles des agriculteurs, des agro-entreprises et de la société civile, en tirant parti des avantages comparatifs

#### **Encadré 1: Engagements et objectifs des chefs d'État et de gouvernement en 2014 à Malabo, en Guinée Équatoriale**

##### **1. Engagement renouvelé en faveur des principes et valeurs du processus du PDDAA**

##### **2. Engagement renouvelé en faveur de l'accroissement des investissements dans l'agriculture**

- a) Maintenir la cible de 10 % des dépenses publiques
- b) Opérationnaliser la Banque africaine d'investissement

##### **3. Engagement à mettre fin à la famine à l'horizon 2025**

- a) Doubler au moins la productivité (avec un accent particulier sur les intrants, l'irrigation et la mécanisation)
- b) Réduire au moins de moitié le PHL
- c) Nutrition: Ramener l'insuffisance pondérale à 5 % et le rachitisme à 10 %

##### **4. Engagement à réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2025, à travers la croissance et la transformation de l'agriculture**

- a) Maintenir la croissance annuelle du PIB agricole à un niveau d'au moins 6 %
- b) Établir et/ou renforcer un partenariat public-privé inclusif pour au moins cinq chaînes de valeur des produits agricoles prioritaires, avec des liens solides avec les petites exploitations agricoles
- c) Créer des opportunités d'emploi pour au moins 30 % des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles
- d) Privilégier les femmes et les jeunes et les faire participer aux activités agro-industrielles rentables et attrayantes

##### **5. Engagement en faveur de la promotion du commerce intra-africain des produits et services agricoles**

- a) Tripler le commerce intra-africain des produits et services agricoles
- b) Accélérer le libre commerce à l'échelle continentale et la transition vers un régime continental de tarif extérieur commun

##### **6. Engagement à renforcer la résilience dans les moyens d'existence et les systèmes de production face à la variabilité du climat et à d'autres chocs**

- a) S'assurer que d'ici 2025, au moins 30 % des ménages pratiquent l'agriculture ou l'élevage font preuve de résilience aux chocs
- b) Accroître les investissements en faveur des initiatives concourant à la résilience, y compris la sécurité sociale pour les travailleurs des zones rurales et d'autres groupes sociaux vulnérables, ainsi qu'en faveur des écosystèmes vulnérables
- c) Intégrer la résilience et la gestion des risques dans les politiques, les stratégies et les plans d'investissement

##### **7. Engagement en faveur de la responsabilisation mutuelle**

- a) À travers le cadre des résultats du PDDAA, conduire un processus biennal de revue du secteur de l'agriculture

et des opportunités offertes pour le commerce et la collaboration à l'échelle régionale. Le graphique 8 présente le cadre pour le programme de transformation à l'échelle du continent. Il montre nettement ce qui nécessaire au niveau continental, étant entendu que de nombreux acteurs tant du secteur public que du secteur privé participeront aux activités prévues. Pour sa part, la Banque focalisera l'attention sur une série d'activités qui seront examinées séparément.

*La vision de la Stratégie est de transformer l'agriculture africaine pour en faire un secteur agro-industriel compétitif et concourant à l'inclusion, qui puisse créer des richesses*

**La contribution aux efforts visant à réduire l'extrême pauvreté et à mettre fin à la famine et à la malnutrition a des liens directs avec la contribution à la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD) 1, à savoir « mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout », ainsi qu'à l'ODD 2, à savoir « mettre fin à la famine, parvenir à la**

**sécurité alimentaire et à une nutrition améliorée et promouvoir une agriculture durable».** L'effectivité de l'agriculture en tant que source de moyens d'existence en Afrique et son potentiel en matière de promotion d'une croissance inclusive en font un levier important pour que la Banque africaine de développement et d'autres acteurs s'engagent dans les efforts de réalisation de la plupart des ODD. En particulier, l'ODD 2 souligne l'importance des efforts visant à mettre fin à la famine et à la malnutrition, à travers l'élargissement de l'accès à longueur d'année à des denrées alimentaires nutritives et suffisantes, le doublement de la productivité agricole et des revenus des petits exploitants agricoles, et l'augmentation des investissements dans les infrastructures rurales ainsi que dans la recherche et la vulgarisation agricoles, sans compter les avancées technologiques.

**La réalisation de la deuxième série d'objectifs portant sur le statut d'exportateur net de produits agricoles et l'ascension vers le sommet de la chaîne de valeur passe par un changement radical dans la perception de l'agriculture, celle-ci ne devant plus être considérée comme un « mode de vie » et un moyen de réduction de la pauvreté à travers des investissements sociaux, mais plutôt comme une activité entrepreneuriale.** À

Graphique 8: Cadre de la Stratégie de transformation de l'agriculture

| Vision                  | Transformation de l'agriculture africaine en un secteur agro-industriel compétitif et inclusif créant des richesses, améliorant la qualité de vie et sécurisant l'environnement |   |  |  |   |  |
|-------------------------|---|---|--|--|---|--|
| Objectifs               | 1<br>Contribuer à mettre fin à l'extrême pauvreté   | 2<br>Éliminer la famine, l'extrême pauvreté et la malnutrition                | 3<br>Devenir un exportateur net de produits agricoles  | 4<br>Se hisser au sommet des principales chaînes de valeur agricoles   |   |  |
| Résultats à long terme  | Obtenir une « part équitable » des chaînes de valeur des produits d'exportation   | Parvenir à l'autosuffisance pour les principaux produits alimentaires de base | Créer des capacités africaines pour répondre aux demandes des consommateurs et aux besoins en matière de nutrition | Tirer parti du potentiel des régions non/sous-exploitées   |   |  |
| Résultats à court terme | Diffusion à large échelle des technologies, des intrants et du capital  |   | Infrastructures matérielles et de marché suffisantes pour garantir la compétitivité                                | Secteur privé bien financé et à même de mettre à l'échelle le succès des entreprises agro-industrielles émergentes |   |  |
| Facilitateurs           | Accroître la productivité réalisée  | Réaliser la valeur d'une production accrue                                    | Augmenter les investissements dans les <b>infrastructures immatérielles et matérielles</b> facilitatrices          | Catalyser les flux de <b>finance agricole</b>  | Créer un <b>environnement agro-industriel propice</b> | <b>Inclusion, viabilité et nutrition accrues</b> |

**Coordonner** les activités pour lancer rapidement la transformation et la mettre à l'échelle

Notes: (1) Micro, petites et moyennes entreprises; (2) Petits exploitants agricoles.

Source: Conférence du Groupe de la Banque africaine de développement « Nourrir l'Afrique »; Analyse du cabinet Dalberg

cette fin, il faudra une approche intégrée des chaînes de valeur, y compris des améliorations dans la production ainsi que dans la transformation, la distribution et la vente au détail, afin de tirer pleinement parti du potentiel économique du secteur, à travers l'ajout de valeur. Il faudra également des interventions visant à faciliter davantage le commerce régional. L'autosuffisance passe non seulement par l'augmentation de la production agricole sur le continent, mais aussi par la prise de mesures pour garantir la libre circulation transfrontalière des produits agricoles. Pour institutionnaliser la transformation à l'échelle continentale, il sera indispensable de libérer toute une gamme de nouvelles sources de financement, en particulier du secteur privé, en plus de construire des infrastructures transfrontalières et de coordonner les actions des partenariats régionaux et multisectoriels. Le Groupe de la Banque sera à même de jouer ces rôles, tout en continuant de maîtriser le contexte africain, y compris tous les principaux acteurs, et en veillant à ce que la croissance soit inclusive, y compris pour les groupes de femmes et d'autres groupes marginalisés.

**Les activités de la Stratégie seront axées sur l'atteinte de quatre cibles ambitieuses.** À l'horizon 2025, l'Afrique devrait être un exportateur net de produits agricoles, ce qui représenterait la substitution d'importations d'une valeur totale d'environ 110 milliards d'USD. C'est dire

que le continent parviendra à l'autosuffisance pour les principaux produits de base et pourra se nourrir lui-même. Il est certes vrai qu'à long terme l'objectif est pour l'Afrique d'exporter certains produits agricoles en faisant preuve de compétitivité à cet égard, mais le principal résultat attendu est plutôt de réduire au minimum le niveau des importations nécessaires pour combler le déficit actuel de la production agricole. La sous-nutrition devrait ainsi avoir été éliminée. L'on sait qu'environ 240 millions de personnes souffraient de sous-nutrition en 2015 et ce chiffre devrait passer à 320 millions de personnes à l'horizon 2025, mais toutes ces personnes auront ainsi accès à des calories et nutriments en quantités suffisantes. Jusqu'à 130 millions de personnes auront été sorties de la pauvreté à l'horizon 2025, soit 25 % des quelque 550 millions de personnes vivant actuellement en dessous du seuil de pauvreté<sup>28</sup>. Enfin, dans le cadre des efforts pour remonter au haut de la chaîne de valeur, l'Afrique doublera sa part de la valeur de marché pour des produits de base transformés choisis (voir graphique 9).

*À l'horizon 2025, l'Afrique devrait être un exportateur net de produits agricoles, ce qui représenterait la substitution d'importations d'une valeur totale d'environ 110 milliards d'USD*

Graphique 9: Cibles de haut niveau pour la transformation de l'agriculture en Afrique

| Objectifs   | Aspirations  | Indicateur principal  | Référence 2015                   | Cible ATA 2025    |
|---|--|---|----------------------------------|-------------------|
| 1<br><b>Contribuer à mettre fin à l'extrême pauvreté</b>        | Contribuer à alléger la pauvreté, à travers la création d'emplois et la fourniture de moyens d'existence viables                             | Nombre de personnes supplémentaires sorties de la pauvreté <sup>1</sup> – en millions                         | S.0.                             | ~130 millions     |
| 2<br><b>Éliminer la famine et la malnutrition</b>               | Sécurité alimentaire pour tous les Africains touchés par la « sous-nutrition »   | Nombre de personnes touchées par la sous-nutrition – en millions  | ~240 millions                    | Néant             |
| 3<br><b>Devenir un exportateur net de produits agricoles</b>    | Éliminer les importations à large échelle de produits de base pouvant être produits en Afrique, et commencer à exporter de manière sélective | Balance commerciale nette de l'Afrique – en USD / Valeur des exportations moins les importations <sup>2</sup> | -\$35 milliards USD              | >\$0 milliard USD |
| 4<br><b>Se hisser au sommet des chaînes de valeur agricoles</b> | Devenir le N° 1 soit dans la transformation soit globalement sur la chaîne de valeur, par part de marché par valeur                          | Part de la valeur de marché de l'Afrique pour les produits transformés  | ~20%<br>(Exemple du cacao broyé) | >30%              |

Notes: (1) Millions d'Africains des principales zones agroécologiques du continent vivant avec moins de 1,25 USD/jour; en 2014 ~420 millions de personnes étaient en dessous du seuil de pauvreté; (2) La balance commerciale nette dans le scénario «ne rien faire» devrait être de l'ordre d'environ -110 milliards USD en 2025; les valeurs négatives représentent les importations nettes; commerce intra-africain non pris en compte.

Source: FAO «L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde en 2015»; données de la Banque mondiale; ICCO; IFPRI; IITA; FAOstat; analyse du cabinet Dalberg

## Chaînes de valeur cibles des produits de base pour garantir le succès

**À long terme, la présente Stratégie ciblera le renforcement d'une vaste gamme de chaînes de valeur.** Toutefois, à court terme, les ressources cibleront essentiellement des chaînes de valeur agricoles (CVA) choisies et les zones agroécologiques (ZAE) connexes. La priorisation de ces CVA et ZAE sera basée sur la série de critères suivants : (voir graphique 10)

**Lorsque ces critères sont appliqués, certaines CVA émergent en tant que zones «devant subir une transformation» en vue de la réalisation des objectifs fixés dans le cadre stratégique.** La Stratégie privilégiera cette série initiale de chaînes de valeur essentielles pour permettre à l'Afrique de réaliser quatre objectifs fondamentaux se traduisant par une série de CVA prioritaires, avec les ZAE connexes :

- Parvenir à l'autosuffisance pour les principaux produits de base.** L'accent mis sur des chaînes de valeur mieux développées nécessitera des activités telles que le développement des groupes organiques, le développement des marchés en aval, l'augmentation de la productivité et la mise à l'échelle des pratiques d'adaptation au climat. De nouvelles filières de financement peuvent accroître les investissements sectoriels dans les infrastructures physiques telles que les systèmes d'irrigation, d'énergie, de transport et de logistique, ainsi que dans les infrastructures immatérielles telles que le

capital humain et le développement des systèmes de financement de l'agriculture. Le secteur public peut faciliter la mise à l'échelle des investissements ciblant le secteur de l'agriculture, en assumant certains des risques connexes et en aidant à réduire les coûts de desserte des micro-, petites et moyennes entreprises ainsi que des petits exploitants agricoles. Le riz sera une haute priorité. Au nombre des autres chaînes de valeur cibles, l'on pourrait citer le sorgho, le mil, le sucre et la pomme de terre.

- Obtenir une «part équitable» des chaînes de valeur des produits de base orientés vers l'exportation.**

En tant qu'étape initiale avant de remonter vers le haut des chaînes de valeur ciblées axées sur les exportations, la Stratégie visera à appuyer l'Afrique dans ses efforts pour obtenir une part équitable des principales chaînes de valeur orientées vers l'exportation où il pourrait y avoir un avantage comparatif. *Au nombre des chaînes de valeur prometteuses, l'on pourrait citer celles dans lesquelles les ressources agroécologiques positionnent particulièrement l'Afrique pour répondre à la demande au cours des périodes de faible approvisionnement dans les autres régions exportatrices, comme dans le cas des produits horticoles à destination des marchés d'Amérique du Nord et d'Europe, ainsi les chaînes de valeur pour lesquelles les principaux fournisseurs sont ceux d'Afrique, comme dans le cas de la filière du cacao. La noix de cajou*

Graphique 10 : Critères pour la priorisation des chaînes de valeur agricoles

| Critères pour l'établissement des priorités  |  |   |   |  |
|--|--|---|---|--|
|   | <b>Demande future</b>  |    | <b>Avantage compétitif</b>  |   |
| Demande africaine future probable, en tenant compte des changements dans les habitudes et les besoins en matière de consommation | Base d'une concurrence efficace avec les produits importés et/ou sur les marchés d'exportation | Potentiel pour des augmentations massives de la productivité / de l'activité, au regard des dotations et actifs actuels par rapport à des cibles atteignables |  | <b>Potentiel pour nourrir l'Afrique</b>  |
|  |  |   |  | <b>Priorités actuelles</b>   |
|  |  |   |   | Alignement sur les produits prioritaires actuels tels que ceux retenus par l'Union africaine / NEPAD, plutôt que d'en identifier de nouveaux |

Notes: (1) CVA = chaînes de valeur agro-industrielles ; gras = CVA du premier ensemble à promouvoir au cours des trois premières années, les autres devant être promues au cours des années suivantes ; Source: IFPRI; IITA; FAOstat; analyse du cabinet Dalberg

sera également une haute priorité. Parmi les chaînes de valeur à cibler à l'avenir, l'on pourrait citer le café et le coton. L'environnement global de l'agro-industrie devrait également être amélioré en vue d'élargir l'accès aux marchés régionaux et internationaux.

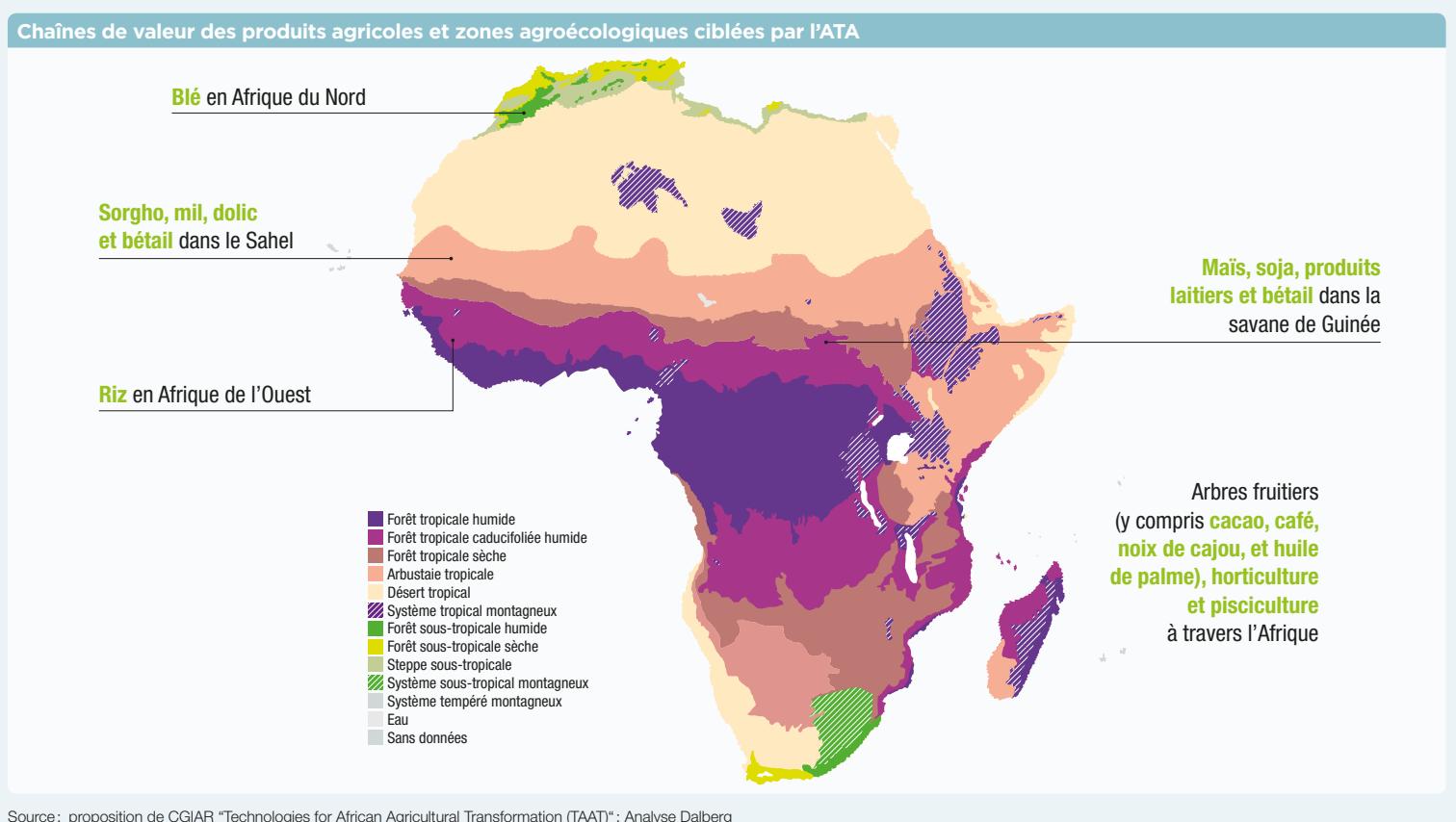
### *La Stratégie visera à appuyer l'Afrique dans ses efforts pour obtenir une part équitable des principales chaînes de valeur orientées vers l'exportation*

- Créer des capacités africaines pour répondre aux demandes des consommateurs et aux besoins sur le plan de la nutrition.** La demande africaine de protéines conduira à une augmentation rapide de la consommation de produits d'origine animale ainsi que des intrants alimentaires connexes. Le manioc constitue un important accompagnement d'une large série d'ingrédients à base de sucre dans des aliments pouvant

être utilisés dans une vaste gamme de processus de transformation des produits alimentaires. Il commence à limiter les importations de farines et de féculents de l'étranger. *Le manioc, le soja, le maïs et les produits laitiers seront de hautes priorités. Au nombre des chaînes de valeur à cibler à l'avenir, l'on pourrait citer les volailles et le poisson.*

- Tirer parti du potentiel des régions non encore exploitées ou sous-exploitées.** Pour combler le déficit entre la production agricole actuelle de l'Afrique et ses capacités de production durable, la Banque devrait envisager d'appuyer les réformes foncières et de mettre à l'échelle les pratiques agricoles tenant compte du climat. *L'accent particulier à mettre sur bon nombre des chaînes de valeur prioritaires susmentionnées (telles que celles du sorgho, du mil, du dolic, du bétail, du maïs, du soja, des produits laitiers et des volailles) se traduira par une augmentation de la production dans la région du Sahel et la libération du potentiel de la Savane de Guinée* (voir graphique 11).

Graphique 11: **Chaînes de valeur et zones agroécologiques prioritaires**



## Catalyseurs pour la transformation de l'agriculture en Afrique

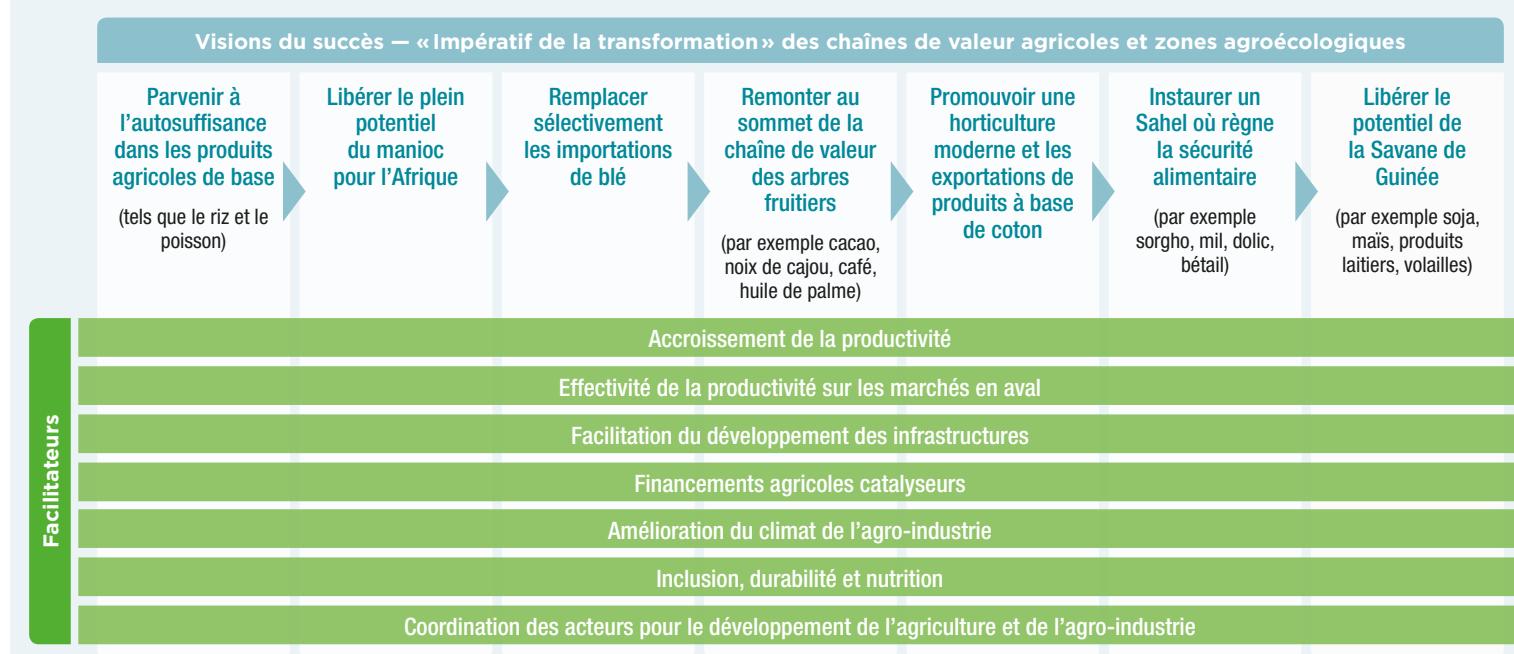
**Pour transformer les chaînes de valeur prioritaires, la Stratégie doit tenir compte de sept séries de catalyseurs.** Les principales activités présentées au tableau 1 représentent ce qui est nécessaire à l'échelle de l'Afrique. La Banque n'assumera pas la responsabilité de toutes ces activités. Elle concentrera plutôt ses efforts sur une liste restreinte d'activités et s'attend à ce que d'autres partenaires pilotent les activités pour lesquelles ils ont un avantage comparatif (voir graphique 12).

**Une dernière question importante est celle de savoir comment cette approche stratégique appuiera les États fragiles.** Dans certaines régions, notamment la Corne de l'Afrique, le Sahel, l'Union du fleuve Mano et la région des Grands Lacs, il se pose de nombreux problèmes cycliques liés à des facteurs politiques, économiques et environnementaux. Au cours de la mise en œuvre de la Stratégie, une attention particulière sera accordée aux 17 États fragiles « fondamentaux » et « modérés » identifiés par la Banque. Certains de ces PMR ont déjà été contactés par la Banque dans la perspective de la fourniture d'un appui, tandis que d'autres émergeront en tant qu'acteurs importants des chaînes de valeur agricoles

et des zones agroécologiques prioritaires. Il faudra à cet effet s'autres réformes ainsi que le renforcement des capacités du secteur public, le développement des infrastructures publiques essentielles et manquantes, ainsi que le transfert des compétences pour aider ces infrastructures à concourir davantage à la transformation. La Banque prendra également, au cas par cas, l'engagement politique d'introduire les changements nécessaires pour la « préparation à la transformation », en lieu et place de la « préparation à la transition » observée. S'agissant des financements, la Banque devrait s'attendre à consacrer un montant considérable de financements innovants dans les États fragiles ainsi qu'à des difficultés accrues dans les efforts pour attirer les investissements du secteur privé. Cependant, la Banque pourrait également promouvoir des initiatives régionales permettant de garantir les avantages pour le secteur privé.

*Une attention particulière sera accordée aux 17 États fragiles « fondamentaux » et « modérés » identifiés par la Banque*

Graphique 12: **Visions du succès et priorités de la Stratégie concernant l'« Impératif de la transformation »**



**Tableau 1: Catalyseurs et principales activités concourant à la transformation de l'agriculture**

| Catalyseur  | Principales activités   |
|---|---|
| N° 1: Accroissement de la productivité  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage de la diffusion à une large échelle des technologies permettant d'accroître la productivité.</li> <li>Appui au renforcement d'une recherche-développement adaptée au contexte africain et renforcement des capacités en recherche agricole dans le secteur public.</li> <li>Promotion de l'augmentation de l'intensité en intrants et de l'intensité en capital de l'agriculture en vue de piloter la productivité, à travers des incitations sur le marché et la promotion de l'instauration de l'offre d'intrants du secteur privé.</li> <li>Réduction des résidus et pertes après-récoltes pour relever le niveau et la rentabilité de la production.</li> <li>Coordination des investissements dans les structures du marché : fournisseurs d'intrants agricoles/entreprises agroalimentaires, production, transformation des produits agricoles et marchés de stockage pour piloter la compétitivité générale des chaînes de valeur.</li> </ul>  |
| N° 2: Réalisation de la valeur de l'augmentation de la production   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion des investissements dans des activités permettant d'apporter une valeur ajoutée et de réaliser pleinement la production.</li> <li>Coordination des investissements dans les structures du marché : fournisseurs d'intrants agricoles/entreprises agroalimentaires, production, transformation des produits agricoles et marchés de stockage pour piloter la compétitivité générale des chaînes de valeur.</li> <li>Appui aux mécanismes de gouvernance des marchés et/ou institution de tels mécanismes (offices de commercialisation, sociétés commerciales, groupes d'entreprises) pour faciliter la gouvernance générale des chaînes de valeur.</li> </ul>  |
| N° 3: Augmentation des investissements dans les infrastructures physiques et immatérielles facilitatrices | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de la disponibilité des financements pour les investissements ciblant les infrastructures physiques (routes, énergie, eau, logistique) appuyant la faisabilité et la compétitivité des coûts de la mise à l'échelle de la production agricole et de l'agro-industrie.</li> <li>Focalisation de l'attention sur le développement des infrastructures rurales en vue d'améliorer le rendement potentiel et d'établir des liens entre les agriculteurs et les acteurs d'autres chaînes de valeur et les marchés.</li> <li>Mise en place de plateformes TIC pour soutenir les transactions financières, diffuser les informations sur les marchés et appuyer la modernisation des chaînes de valeur.</li> <li>Relèvement du niveau du capital humain dans l'agro-industrie, en attirant les talents et en développant les compétences.</li> </ul>   |
| N° 4: Promotion des flux de financements ciblant l'agriculture  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion et mobilisation des financements auprès des partenaires, en insistant sur l'atténuation des risques ou la preuve de rendements effectifs.</li> <li>Création de facilités de réduction des risques et des coûts dans les domaines sous-financés du secteur de l'agro-industrie et promotion de l'inclusion financière.</li> <li>Institution de facilités de financement structurées pour attirer des capitaux privés (y compris institutionnels) vers le secteur de l'agro-industrie en vue de fournir des ressources financières suffisantes pour la mise à l'échelle de l'agro-industrie.</li> <li>Promotion du commerce régional, à travers l'élargissement de l'accès au financement du commerce.</li> </ul>  |
| N° 5: Instauration d'un environnement propice à l'agro-industrie  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture de conseils et d'un appui aux PMR en vue de leur permettre de se doter de législations et réglementations efficientes à même de promouvoir un développement de l'agro-industrie piloté par le secteur privé.</li> <li>Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, ainsi que pour le suivi et l'évaluation des gains dans le secteur de l'agriculture (à travers les ministères compétents, les sociétés parapubliques et d'autres acteurs).</li> <li>Fourniture de plateformes pour la coordination des acteurs du secteur privé, du secteur public et des institutions donatrices, en vue de promouvoir les liens entre les marchés ainsi que l'apprentissage mutuel et la reproduction des pratiques modèles.</li> <li>Promotion du commerce régional, à travers la réforme des politiques, l'élimination des barrières existantes et la formation et le renforcement des capacités dans le domaine des normes de qualité pour les exportations.</li> </ul>   |
| N° 6: Amélioration de l'inclusion, de la durabilité et de la nutrition                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de programmes de financement à même d'accroître la disponibilité des financements et la participation des acteurs sous-représentés dans l'agro-industrie, avec un accent particulier sur les femmes et les populations rurales.</li> <li>Appui à l'avènement d'une jeune classe de futurs «agripreneurs», à travers la formation et le financement.</li> <li>Renforcement des institutions des agriculteurs, y compris les coopératives et les unions.</li> <li>Promotion d'une agriculture tenant compte du climat chez les agriculteurs et les entrepreneurs, à travers le financement et l'administration de la preuve de la valeur des approches de l'agriculture intelligente face au climat, et sensibilisation à ces approches à travers des investissements à long terme.</li> <li>Investissements ciblant les infrastructures au niveau des pays ainsi que la formation et la coordination des principales institutions, en vue de réaliser les objectifs de l'agriculture intelligente face au climat.</li> <li>Mise à l'échelle et reproduction des programmes couronnés de succès en vue d'élargir l'accès à une nutrition de qualité et d'éradiquer la famine, y compris les programmes de nutrition à base communautaire pour promouvoir l'allaitement au sein et les suppléments des nutriments pour les nourrissons et les enfants au cours des 1 000 premiers jours; les bons ou les subventions pour le maïs biofortifié, le manioc et d'autres denrées alimentaires; les programmes pour les repas dans les établissements scolaires; et le plaidoyer en faveur de l'accroissement des allocations des PMR en faveur des interventions ciblant la nutrition.</li> </ul> |
| N° 7: Coordination des acteurs dans le cadre d'un partenariat devant piloter la transformation            | <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination des activités des différents acteurs intervenant dans le secteur et promotion de la cohérence des objectifs et engagements communs, ainsi que des plans d'intervention et de l'allocation des ressources.</li> <li>Conduite d'une campagne de plaidoyer auprès des chefs d'État, à travers le PDDAA, en vue de garantir la volonté politique nécessaire pour la réalisation des objectifs de la Stratégie (à travers le Panel spécial chargé de conseiller le Président sur la Stratégie décennale et d'autres instances appropriées).</li> </ul>   |

## Ressources requises pour la transformation

**Pour chaque produit de base jugé prioritaire, il y a des opportunités en matière d'autosuffisance et de transformation à valeur ajoutée pour aider à parvenir à la transformation.** À titre d'exemple, l'augmentation de la productivité du riz, du blé, du sorgho, du mil, du soja, du bétail, des produits laitiers, du poisson et des volailles sur le continent aidera l'Afrique à devenir autosuffisante (c'est-à-dire à atteindre, voire dépasser les cibles fixées pour la consommation à l'horizon 2025). De même, les produits de base d'exportation tels que le cacao, le café, la noix de cajou, les produits horticoles et l'huile de palme peuvent générer des revenus additionnels pour l'Afrique, en remontant la chaîne de valeur (comme dans le cas du cacao et du café) et/ou en tirant parti des opportunités qui s'offrent sur le marché pour ce qui est du recours accru aux produits horticoles aux fins de nutrition.

Le tableau 2 présente les exigences spécifiques de la transformation de chacune des chaînes de valeur prioritaires et des différentes régions, en précisant les barrières spécifiques auxquelles s'attaquer dans chaque cas. La responsabilité de ces exigences générales n'incombera pas uniquement à la Banque.

**La transformation de l'agriculture passera par la mobilisation de ressources et de capitaux, et représentera une occasion considérable pour les acteurs potentiels le long des chaînes de valeur.** La transformation d'un ensemble initial de ces chaînes de valeur requerra entre environ 315 milliards et entre 400 milliards d'USD durant la prochaine décennie. Un tel investissement créerait probablement de nouveaux marchés d'une valeur de 5 milliards d'USD par an d'ici à 2025 (voir graphique 13).

**Tableau 2: Exigences en matière de transformation (à titre indicatif et non exhaustif)**

| CVA/ ZAE | Principales activités concourant à la transformation  |
|----------|---|
| Riz      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissement dans les installations modernes de mouture pour la production de riz de haute qualité (en fonction de la taille de telles installations, selon le lieu) pour le segment du marché enregistrant la croissance la plus rapide et tirant également la croissance des importations</li> <li>Investissements dans les technologies modernes paraboliques en vue d'accroître la rentabilité par rapport aux méthodes conventionnelles</li> <li>Renforcement des capacités en matière de gouvernance des coopératives agricoles existantes et d'autres organisations d'agriculteurs</li> <li>Diffusion et adoption à large échelle des variétés de riz améliorées de haute qualité</li> <li>Élargissement de l'accès aux outils mécanisés de désherbage et de préparation des sols, et irrigation soutenue dans les zones où l'on enregistre davantage de variations dans les précipitations et les inondations</li> </ul>   |
| Blé      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité généralisée de variétés de blé résistantes à la sécheresse (y compris à la chaleur) et de haute qualité, y compris à travers la commercialisation et les canaux de distribution communautaires</li> <li>Adoption de méthodes d'accroissement de la productivité telles que les plates-bandes surélevées, l'irrigation supplémentaire et les systèmes de culture sans préparation préalable du sol</li> <li>Élargissement de l'accès aux équipements mécanisés pour la préparation des terres et la récolte</li> </ul>  |
| Manioc   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités en matière de marketing pour les produits transformés tels que l'amidon et l'éthanol (par exemple à travers la création de nouvelles sources de demande)</li> <li>Réduction des pertes après récolte, à la faveur de l'élargissement de l'accès à de meilleures méthodes de stockage sur site du manioc frais ainsi que des technologies hors plantation (par exemple la réfrigération, la congélation, le cirage, le traitement chimique et d'autres méthodes)</li> <li>Investissements à large échelle et corridors de transformation industriels pour accroître les capacités de création de produits de manioc à valeur ajoutée</li> </ul>  |
| Cacao    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des prêts pour la main-d'œuvre agricole, les engrains et des produits sélectionnés de lutte contre les insecticides et les maladies</li> <li>Institution d'instruments de financement d'appoint pour encourager les agriculteurs à adopter de nouveaux plants de cacaoyers, plutôt que de passer à la production de caoutchouc et d'autres cultures</li> <li>Appui au regroupement des agriculteurs et au renforcement des capacités aux fins de certification des agriculteurs au regard du critère de coût/efficacité aux fins de durabilité et de certification commerciales, afin de permettre aux agriculteurs de recevoir des primes pour leur production</li> <li>Appui à la baisse des tarifs pour les biens transformés au niveau intermédiaire afin d'encourager la mouture du cacao au niveau local</li> <li>Mouture du cacao à des prix compétitifs et sa transformation au niveau des PME</li> </ul>   |
| Café     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élargissement de l'accès aux variétés de café résilientes et à haut rendement, ainsi qu'aux engrains et aux pesticides organiques et non organiques</li> <li>Élargissement du savoir des petits exploitants agricoles concernant les meilleures pratiques techniques, à travers la vulgarisation, y compris le mixage des cultures, le recours aux engrains organiques, la gestion intégrée des pesticides et d'autres pratiques concourant à l'amélioration des rendements</li> <li>Financement pour appuyer la croissance des PME spécialisées dans la transformation et l'emballage du café, telles que celles qui ont institué et entreprennent les postes de lavage</li> <li>Renforcement des structures de commercialisation et de gouvernance des coopératives et unions du café</li> <li>Appui à l'élimination des frais à payer par les petits exploitants de café, ou autrement possibilité de les classer dans la catégorie des traiteurs et des agents de commercialisation</li> </ul> |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Noix de cajou</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans la recherche-développement en vue de la commercialisation de produits à valeur ajoutée sur les marchés locaux et d'exportation, en s'appuyant sur les acquis des instituts indiens de recherche et de plusieurs instituts africains (tels que l'Institut de recherche sur le cacao du Ghana et l'Institut de recherche agricole de Naliendele, en Tanzanie)</li> <li>Établissement et renforcement de liens de coopération avec les traiteurs et les exportateurs (en particulier des produits à valeur ajoutée)</li> <li>Financement pour appuyer la croissance de la noix de cajou et leur commercialisation, ainsi que leur transformation par les PME, en particulier dans les zones urbaines et périurbaines</li> <li>Négociation de taux d'intérêt plus faibles pour les agriculteurs et les coopératives, ainsi que la fourniture d'intrants pour la noix de cajou et leur transformation par les PME pour réduire les barrières entravant la croissance de ce secteur</li> <li>Investissement dans la transformation industrielle intégrée, ainsi que dans la promotion de l'image de marque et l'emballage des produits destinés aussi bien à la consommation locale/régionale qu'à l'exportation, dans les zones à forte densité de production de la noix de cajou, en particulier si ces zones sont proches des ports</li> <li>Renforcement et amélioration des relations à long terme entre les sociétés de coton et les agriculteurs, y compris à travers les coopératives ; suivi pour garantir des avantages suffisants pour tous les producteurs de coton en vue de les inciter à améliorer les rendements</li> <li>Investissement dans les corridors régionaux de coton et les APZ, en particulier pour la production industrielle de fils de coton et de cotonnade pour la fabrication locale de tissus d'habillement et de décoration</li> <li>Amélioration de l'application de la réglementation régissant le commerce et les importations afin de prévenir la sous-évaluation et le mauvais étiquetage des textiles et vêtements importés, en particulier d'Asie</li> </ul> |
| <b>Horticulture</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Grande distribution des intrants et adoption à grande échelle des méthodes de culture modernes en milieu urbain</li> <li>Création de corridors commerciaux pour satisfaire la demande régionale</li> <li>Développement de PME agro-industrielles et établissement d'un partenariat d'envergure avec le secteur privé pour appuyer l'agrégation et la distribution</li> <li>Investissements pour développer des chaînes du froid et du frais afin de réduire les pertes après récolte</li> </ul>   |
| <b>Pêche et pisciculture</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans les alevins, les aliments et les financements pour promouvoir des systèmes modernes de pisciculture en cage (pour les régions ayant des plans d'eau abondants) et transformer les étangs de poisson en installations modernes</li> <li>Développement du secteur des PME agro-industrielles pour appuyer les opérations modernes relatives aux intrants/aliments</li> <li>Investissements pour développer des chaînes du froid et du frais en vue du commerce et de la distribution régionaux</li> </ul>  |
| <b>Huile de palme</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Élargissement du savoir des agriculteurs sur les pratiques modèles, y compris pour ce qui est de l'utilisation des engrains et du désherbage, à travers l'appui à la vulgarisation</li> <li>Élargissement de l'accès à des semences, engrains et fongicides améliorés, et irrigation par ruissellement dans les zones de sécheresse pour les petits exploitants agricoles</li> <li>Financement de la croissance et de l'amélioration de l'efficience des mécanismes de mouture, de conditionnement et d'autres procédés des PME œuvrant dans la chaîne de l'ajout de valeur à l'huile de palme</li> <li>Établissement et renforcement de relations à long terme entre les opérateurs de l'huile de palme et les petits exploitants agricoles, y compris à travers des coopératives et des programmes de petites exploitations agricoles</li> <li>Garantie de financements à long terme pour la relance des cultures</li> </ul>  |
| <b>Région du Sahel</b>       | <p><b>Cultures (sorgho, mil, dolic):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion à grande échelle de pratiques de gestion intégrée de la fertilité du sol, y compris les pratiques traditionnelles ; pratiques améliorées telles que l'agroforesterie axée sur les légumineuses et la couverture végétale après récolte pour réduire l'érosion due au vent</li> <li>Investissements pour accroître l'utilisation de technologies de récupération de l'eau</li> <li>Élargissement de l'accès à des systèmes de stockage sur place abordables et de haute qualité en vue d'améliorer la qualité des produits agricoles destinés aux transformateurs et d'améliorer l'accès pour le bétail pendant la saison sèche</li> </ul> <p><b>Bétail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration et utilisation de produits d'assurance indexée pour les petits exploitants agricoles</li> <li>Appui aux PME pour la fourniture de services de santé et la distribution des technologies de prise en charge des maladies (par exemple un vaccin thermostable contre la peste des petits ruminants)</li> <li>Diffusion généralisée de pratiques durables d'alimentation grâce au fourrage et aux résidus de cultures</li> </ul>  |
| <b>Savane de Guinée</b>      | <p><b>Cultures (maïs et soja)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diffusion généralisée de technologies modernes (par exemple AflaSafe pour la suppression des aflatoxines du maïs, le maïs résistant à l'imazapyr pour supprimer la striga, et NoduMax pour une plus grande fixation du nitrogène par le soja)</li> <li>Accès aux financements et appui à la mise au point d'intrants pour le réseau de distribution (en particulier la chaux pour l'alcalisation)</li> <li>Adhésion croissante à des coopératives bien organisées et renforcement des capacités d'autres groupes d'agriculteurs pour garantir des quantités suffisantes et bien réparties pour la transformation et/ou l'ajout de valeur</li> <li>Fourniture de mécanismes bien adaptés pour les petites exploitations agricoles, y compris des semenciers et des appareils de désherbage permettant de réduire les efforts de l'agriculteur, ainsi que de petits tracteurs avec leurs accessoires</li> <li>Investissement dans l'irrigation, les routes principales et de desserte, l'accès à l'électricité pour les chaînes de la transformation et du froid ainsi que pour le stockage, et l'amélioration de la logistique en général</li> </ul> <p><b>Produits laitiers et élevage (essentiellement le bœuf et les volailles):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Investissements dans l'amélioration génétique des produits laitiers (par exemple en utilisant des approches moléculaires de l'analyse génotypique)</li> <li>Diffusion généralisée de pratiques durables d'alimentation grâce au fourrage et aux résidus de cultures</li> <li>Investissements pour développer des chaînes du froid et du frais en vue du commerce et de la distribution à l'échelle régionale</li> <li>Développement du secteur des PME agro-industrielles pour élargir l'accès aux soins vétérinaires, y compris la création de sociétés basées au niveau des villages</li> </ul>   |

### Graphique 13: Investissements indicatifs et rendements estimatifs

| Investissements requis pour transformer l'agriculture en Afrique |                                      |                                 |                 |   |                                      |   |  |  |                 | milliards d'USD, 2016–2025                            | Estimation indicative |
|--|--------------------------------------|---------------------------------|-----------------|---|--------------------------------------|---|--|--|-----------------|---|-----------------------|
| Produits agricoles de base/<br>zones agroécologiques             | Facilitateurs                        |                                 |                 |   |                                      |   |  |  |                 |   |                       |
|  | Développement de la chaîne de valeur |                                 |                 | Infrastruc-<br>tures<br>matérielles<br>et immaté-<br>rielles <sup>6</sup> | Financement<br>agricole <sup>7</sup> | Environne-<br>ment propice <sup>8</sup> | Inclusivité,<br>durabilité,<br>nutrition | Partenariat<br>pour la transf.<br>agricole en<br>Afrique | Total           | Recettes<br>annuelles<br>potentielles<br>d'ici à 2025 |                       |
|  | Production <sup>4</sup>              | Ajout<br>de valeur <sup>5</sup> | Total           |   |                                      |   |  |  |                 |   |                       |
|  | Riz                                  | ~18–22                          | ~3–4            |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~5                    |
|  | Manioc                               | ~2–2                            | ~2–3            |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~1                    |
|  | Blé                                  | ~22–27                          | ~16–20          |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~13                   |
|  | Coton                                | ~0,4–0,5                        | ~1–1,2          |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~0,3                  |
|  | Horticulture                         | ~5–6                            | ~4–5            |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~16                   |
|  | Aquaculture                          | ~1–1                            | ~19–23          |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~8                    |
|  | Arboriculture <sup>1</sup>           | ~14–17                          | ~9–11           |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~11                   |
|  | Sahel <sup>2</sup>                   | ~6–7                            | ~9–11           |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~6                    |
|  | Savane <sup>3</sup>                  | ~42–52                          | ~26–32          |   |                                      |   |  |  |                 |   | ~23                   |
| <b>Total</b>   | <b>~110–135</b>                      | <b>~90–110</b>                  | <b>~200–250</b> | <b>~65–80</b>   | <b>~265–330</b>                      | <b>~20–30</b>                           | <b>~30–40</b>                            | <b>&lt;5</b>   | <b>~315–400</b> | <b>~85</b>  |                       |

Notes: période de 2016-2025; (1) Comprend le cacao, le café, la noix de cajou et l'huile de palme; (2) Comprend le sorgho, le mil, le niébé et le bétail; (3) Comprend le maïs, le soja, les produits laitiers et le bétail (volaille et les bovins); (4) En se basant sur l'analyse de Dalberg pour réaliser les visions de succès dans l'autosuffisance et se hisser au sommet de la chaîne de valeur, sur la base des chiffres figurant dans la proposition des TAAT du CGIAR de 2016, les prévisions d'offre de l'IIPRI et comprenant une valeur supplémentaire de mécanisation pour le blé et la savane; (5) L'estimation de valeur ajoutée totale inclut les coûts opex et capex pour le stockage et la transformation; (6) Comprend les estimations des routes rurales provenant du rapport 2015 de la FAO intitulé «Atteindre un niveau de faim zéro: le rôle crucial de l'investissement», à un taux de 25 % qui correspond aux investissements estimatifs effectués directement dans l'agriculture pour les chaînes de valeur prioritaires dans le total de l'agriculture de l'Afrique; (7) Développement des chaînes de valeur et aménagement des infrastructures physiques et immatérielles; (8) Comprend des estimations d'établissement de titres de propriété, de sécurité foncière et de régulations relatives à la sécurité alimentaire d'après le rapport 2015 de la FAO intitulé «Atteindre un niveau de faim zéro: le rôle crucial de l'investissement» à un taux de 50 % qui correspond au volume des chaînes de valeur prioritaires dans le total de l'agriculture de l'Afrique.

Source : IEPBI ; IITA analyse de Dalberg

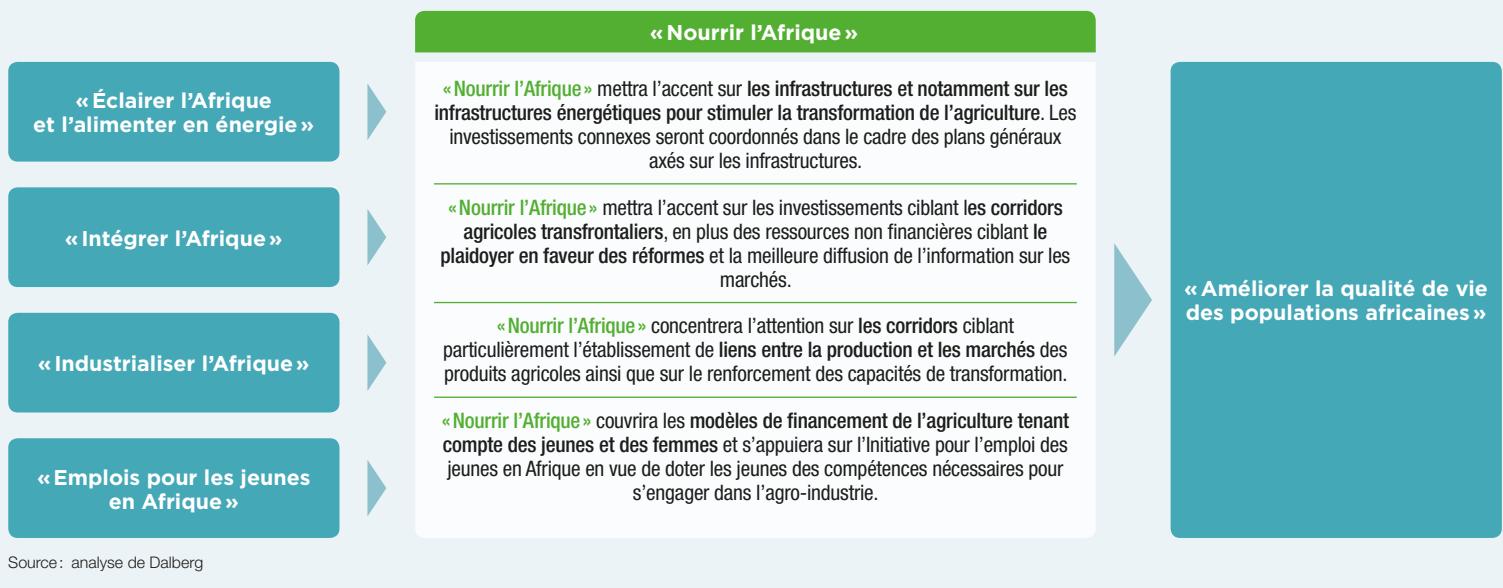
## **Liens avec les autres hautes priorités (Top 5) de la BAD**

**La présente Stratégie a été élaborée parallèlement aux stratégies des autres cinq hautes priorités (Top 5) et des principales priorités de la Banque.** Pour assurer le non-chevauchement des investissements effectués dans l'ensemble des cinq hautes priorités, la Stratégie «Nourrir l'Afrique» sera orientée comme suit :

- **Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie :** l'infrastructure énergétique sera essentielle pour stimuler la productivité des exploitations agricoles ainsi que les activités des zones et des centres de transformation. La Stratégie «Nourrir l'Afrique» mettra l'accent sur les infrastructures physiques et de marché qui sont propres à l'agriculture (par exemple les routes, l'irrigation, les capacités de production et de transformation) et les investissements connexes seront coordonnés avec les plans plus globaux pour les infrastructures.

- **Intégrer l'Afrique:** l'intégration régionale est essentielle pour le commerce intra-africain des produits agricoles. La Stratégie «Nourrir l'Afrique» concentrera les investissements sur les corridors agricoles transfrontaliers, en plus de consacrer des ressources non financières au plaidoyer en faveur des réformes et à l'amélioration de l'information sur le marché.
  - **Industrialiser l'Afrique:** l'agro-industrialisation requiert un ensemble d'outils similaires à ceux qui seront utilisés pour l'industrialisation en général. Cela est particulièrement le cas compte tenu de l'intersection des zones agro-industrielles, des corridors et des zones économiques spéciales. La Stratégie «Nourrir l'Afrique» mettra l'accent sur les corridors et les petites zones visant particulièrement à relier la production et les marchés des produits agricoles ainsi qu'à renforcer les capacités de transformation.

**Graphique 14: La priorité «Nourrir l'Afrique» et les autres «Top 5»**



Source: analyse de Dalberg

**Emplois pour les jeunes en Afrique:** la transformation requerra une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agro-industriels qui ont été dotés de moyens et formés pour changer la perception traditionnelle de l'agriculture en Afrique. La Stratégie «Nourrir l'Afrique» comprendra des modèles de financement agricole qui profiteront aux jeunes ainsi qu'à d'autres groupes; elle s'appuiera sur la Stratégie «Emplois pour les jeunes en Afrique» pour accroître la représentation des jeunes dans l'agriculture et l'agro-industrie et les dotera des compétences nécessaires pour réussir. Il est certes utile de considérer la Stratégie «Emplois pour les jeunes en Afrique» comme un volet de la Stratégie «Nourrir l'Afrique», mais il faudrait noter que cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la haute priorité «Améliorer la qualité de vie des Africains» (voir graphique 14).

**La Stratégie «Nourrir l'Afrique», en liaison avec les autres hautes priorités, vise à réaliser les objectifs fondamentaux de la Stratégie décennale du Groupe**

**de la Banque pour la période 2013-2022.** Elle est alignée sur les objectifs fondamentaux du pilotage de la croissance inclusive, à travers la mise à l'échelle des interventions soit de façon inhérente, soit avec le potentiel de cibler les populations généralement marginalisées, ainsi qu'à travers la priorisation de l'adoption de pratiques agricoles tenant compte du climat en général et dans le cadre des initiatives financées, tout en amenant les PMR à faire de même. En fin de compte, pour que la transformation de l'agriculture puisse aboutir à des résultats durables au fil du temps, elle doit être inclusive et verte.

*La transformation requerra une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs agro-industriels qui ont été dotés de moyens et formés pour changer la perception traditionnelle de l'agriculture en Afrique*





# Rôle de catalyseur de la Banque

## **La Banque africaine de développement possède une expérience considérable en matière de fourniture d'appui aux pays africains pour les aider à développer leur secteur agricole.**

La Banque reconnaît depuis longtemps que l'agriculture est essentielle au développement socioéconomique du continent. Entre 2006 et 2014, le Groupe de la Banque a entrepris 198 opérations ciblant l'agriculture et l'agro-industrie, d'un montant total de 4,5 milliards d'UC<sup>29</sup>, y compris 181 opérations souveraines et 17 opérations non souveraines.

## **Depuis 2010, les opérations de la Banque dans le secteur agricole sont guidées par sa Stratégie pour le secteur agricole (AgSS) couvrant la période 2010-2014.**

Cette stratégie visait à contribuer à l'amélioration de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Les interventions de la Banque au titre de l'AgSS étaient axées sur deux piliers : i) les infrastructures agricoles ; et ii) la gestion des ressources naturelles. Les domaines d'intervention comprenaient la gestion du contrôle de l'eau, la construction et la réhabilitation des routes, des marchés et des infrastructures de stockage en milieu rural, la transformation agroalimentaire et la réduction des pertes après récolte. L'annexe I présente un résumé du portefeuille actuel de la Banque dans le secteur agricole.

*Entre 2006 et 2014, le Groupe de la Banque a entrepris 198 opérations ciblant l'agriculture et l'agro-industrie, d'un montant total de 6,3 milliards USD*

À l'avenir, le Groupe de la Banque peut s'appuyer sur son rôle unique et son expérience antérieure en tant qu'investisseur clé, de coordinateur et de conseiller des institutions et des pays africains pour coordonner et amplifier l'impact d'un ensemble d'efforts à l'échelle continentale qui seraient

autrement déconnectés. Plus précisément, la Banque œuvrera de concert avec ses partenaires pour faciliter la transformation de l'agriculture africaine de trois manières comme suit :

- **Coordonner** les activités au niveau sectoriel pour établir des plans concrets et créer une dynamique en faveur de la transformation. Il s'agit notamment de définir les grandes lignes de l'action nécessaire pour obtenir les résultats convenus et de coordonner la mise en œuvre des activités de la Banque et de ses partenaires. À titre d'exemple, la Banque peut réunir les PMR, les organisations axées sur les intrants et les acteurs des TIC du secteur privé pour mettre en place des systèmes de cyberenregistrement des agriculteurs à l'échelle continentale.
- **Piloter** la conception et diriger la mise en valeur des domaines qui sont essentiels pour stimuler la transformation et dans lesquels la Banque est en mesure d'exploiter ses avantages comparatifs. Il s'agit notamment de s'appuyer sur l'expérience antérieure ou l'expertise actuelle en matière de contenu pour définir effectivement les paramètres d'une intervention et de jouer un rôle clé dans la prise en compte d'un ou de plusieurs de ces paramètres. À titre d'exemple, la Banque peut aider les PMR à déterminer les emplacements idéaux, à établir les éléments de conception et à fixer les conditions de réussite des zones agro-industrielles et des corridors, tout en jouant un rôle clé en investissant dans les activités nécessaires et en hiérarchisant celles-ci.
- **Amplifier et reproduire** les activités et les programmes des partenaires clés qui ont obtenu de bons résultats en matière de contribution à la transformation souhaitée. À titre d'exemple, la Banque peut fournir un appui financier pour la reproduction de modèles novateurs de vulgarisation agricole. Ici, la nature de la Banque et l'avantage comparatif qui en découle peuvent idéalement être exploités pour

amplifier les impacts d'autres organisations dont les activités reposent sur des liens étroits avec les agriculteurs.

**En général, pour les deux premiers rôles, il faudra que la Banque participe davantage autant à l'élaboration initiale qu'au lancement d'une initiative, tandis que le dernier rôle suppose qu'un autre partenaire peut mettre au point l'initiative et avoir besoin d'appui sous forme de ressources financières, de coordination, de conseils ou autre forme d'appui pour la porter à l'échelle voulue dans différents pays.** La Banque adoptera certes une approche flexible pour son rôle en agissant en fonction

des besoins précis au niveau du pays ou du produit, mais le tableau 3 donne des orientations sur les circonstances dans lesquelles elle tendra à faciliter la transformation en coordonnant, en pilotant ou en amplifiant et en reproduisant des initiatives concourant à la transformation. La Banque focalisera l'attention sur les initiatives pour lesquelles elle joue le rôle de coordination et/ou de conception. À cet égard, la Banque accordera la priorité à un ensemble plus restreint encore de 10 à 15 projets en fonction de la demande émanant des pays. La plupart de ces initiatives ne seront pas des programmes distincts et couvriront plutôt divers PMR à mesure que les demandes sont reçues. Le tableau de l'annexe IV fournit de plus

**Tableau 3: Rôle probable de la BAD dans les initiatives proposées**

| Facilitateur  | Rôle de la BAD                | Appellation et description   |
|---|-------------------------------|--|
| Facilitateur N° 1:<br>Accroissement de la productivité                            | Orchestrer/ concevoir         | <b>TAAT</b> : augmentation des investissements dans la recherche agricole et la diffusion des technologies<br><b>Financement des intrants et développement des réseaux des agripreneurs</b> : expansion du financement des intrants et connexion entre les groupes d'agriculteurs et les acheteurs<br><b>Programme de mécanisation</b> : création d'une facilité pour les prêts en faveur de la mécanisation de l'agriculture sur place  |
|   | Mettre à l'échelle/reproduire | <b>Etablissement de systèmes d'approvisionnement des agri-preneurs</b><br>Appui au déploiement à large échelle de modèles innovants de <b>vulgarisation agricole</b>   |
|   | Orchestrer/ concevoir         | <b>Facilité de prévention des pertes après récolte</b> : investissement dans les infrastructures et la formation pour réduire les pertes sur place et après récolte<br><b>Systèmes des recettes des entrepôts</b> : Mise à l'échelle de ce système en tant que première étape pour les échanges de produits de base  |
|   | Mettre à l'échelle/reproduire | <b>Zones et corridors de transformation des produits agricoles</b> : renforcement des capacités et établissement de liens entre la production et la transformation le long des principaux corridors<br>Mise à l'échelle et reproduction des modèles innovants pour <b>organiser et regrouper les agriculteurs</b><br>Instituer des bourses de produits agricoles   |
| Facilitateur N° 2:<br>Réalisation de la valeur de l'augmentation de la production | Orchestrer/ concevoir         | <b>Facilité de prévention des pertes après récolte</b> : investissement dans les infrastructures et la formation pour réduire les pertes sur place et après récolte<br><b>Systèmes des recettes des entrepôts</b> : Mise à l'échelle de ce système en tant que première étape pour les échanges de produits de base<br><b>Zones et corridors de transformation des produits agricoles</b> : renforcement des capacités et établissement de liens entre la production et la transformation le long des principaux corridors   |
|   | Mettre à l'échelle/reproduire | Mise à l'échelle et reproduction des modèles innovants pour <b>organiser et regrouper les agriculteurs</b><br>Instituer des bourses de produits agricoles  |
|   | Orchestrer/ concevoir         | <b>Coordination des infrastructures</b> : accélération et coordination du développement d' <b>infrastructures matérielles facilitatrices dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de la logistique</b> )<br><b>Infrastructures des marchés</b> : aménagement de centres commerciaux et des infrastructures pour les services connexes<br><b>Cyberenregistrement des agriculteurs</b> : lancement de systèmes à large échelle de cyberenregistrement des agriculteurs  |
| Facilitateur N° 4:<br>Mobilisation de flux accrus de financements agricoles       | Orchestrer/ concevoir         | <b>Facilité de partage des risques</b> : promotion des prêts de la Banque au secteur de l'agriculture, à travers une facilité de partage des risques (pour l'octroi de prêts et de dons)<br><b>Fonds de financement et de renforcement des capacités des PME hors Banque</b> : fourniture aux PME et à leur écosystème (par exemple les bureaux de crédit) de financements et de services de renforcement des capacités<br><b>Facilité de financement des projets</b> : augmentation des financements à long terme en faveur des PME intervenant dans le secteur de l'agriculture<br><b>Facilité de financement du commerce</b> : mise à l'échelle de l'actuelle Facilité pour les produits de base<br><b>Appui aux risques souverains</b> : mise à l'échelle de l'initiative pour les capacités dans la gestion des risques en Afrique (solution d'assurance souveraine pour faire face aux chocs agroécologiques)<br><b>Obligations de la diaspora</b> : institution de produits de prêt pour attirer la diaspora et le capital institutionnel |
|   | Mettre à l'échelle/reproduire | Facilitation de la <b>réduction des taux des prêts</b> en faveur des acteurs du secteur de l'agriculture, à travers les fonds des banques centrales<br>Approfondissement et élargissement des marchés de <b>l'assurance agricole</b>   |

| Facilitateur   | Rôle de la BAD                 | Appellation et description   |
|--|--------------------------------|--|
| Facilitateur N° 5 : Instaurer d'un meilleur environnement agro-industriel              | Orchestrer/ concevoir          | <p><b>Matrice des réformes :</b> coordination d'une matrice des réformes à l'échelle du continent fournissant des informations détaillées sur les cinq groupes de changements fondamentaux nécessaires pour la transformation voulue par la présente Stratégie, étant entendu que les domaines prioritaires de ces réformes seraient les suivants : i) le régime foncier ; ii) le subventionnement des intrants ; iii) les incitations pour la production et la transformation au niveau local ; iv) l'approfondissement du secteur financier ; et v) l'intégration et le commerce à l'échelle régionale</p> <p><b>Programme mondial pour l'amélioration des statistiques agricoles et le développement rural :</b> amélioration des systèmes statistiques dans les pays africains, à travers le renforcement des capacités des ministères et l'offre d'une assistance technique</p> |
|  | Mettre à l'échelle/ reproduire | <p>Facilitation de la réforme foncière, à travers le <b>Centre africain pour les politiques foncières</b></p> <p>Fourniture de conseils techniques aux gouvernements pour <b>appuyer la création/réforme des banques de développement agricole</b></p> <p>Renforcement des <b>capacités des acteurs du secteur privé</b> (tels que les chambres de commerce) <b>à plaider pour des politiques favorables</b></p> <p>Appuyer l'institution d'<b>indices de l'environnement de l'agro-industrie</b></p>  |
| Facilitateur N° 6 : Amélioration de l'inclusivité, de la durabilité et de la nutrition | Orchestrer/ concevoir          | <b>Facilité AFAWA :</b> création d'une facilité pour promouvoir les MPME gérées par les femmes   |
|  | Mettre à l'échelle/ reproduire | Accroître la <b>représentation des femmes</b> dans la recherche agricole et promouvoir <b>une recherche, un suivi et une évaluation</b> tenant compte de la dimension genre  |
|  | Orchestrer/ concevoir          | <b>Programmes agricoles phares pour l'emploi des jeunes en Afrique :</b> création de facilité pour promouvoir l'emploi des jeunes et développer les compétences dans l'agro-industrie (comme dans le cas du programme AUTONOMISER les jeunes)  |
|  | Orchestrer/ concevoir          | <b>Financement de la résilience au climat :</b> fourniture de fonds pour appuyer l'adaptation au climat et les pratiques agricoles tenant compte du climat   |
|  | Mettre à l'échelle/ reproduire | Encourager la mise à l'échelle et la reprise des <b>programmes de nutrition</b> ( <b>à travers le Fonds fiduciaire pour la nutrition et d'autres mécanismes</b> )  |
| Facilitateur N° 7 : Partenariat pour la transformation de l'agriculture africaine      | Orchestrer/ concevoir          | <b>Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique :</b> abriter et mobiliser le Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique   |
|  | Mettre à l'échelle/ reproduire | <b>Appui aux initiatives panafricaines de leadership dans le domaine de l'agriculture</b> (par exemple Leadership 4 Agriculture)   |

amples informations sur chacune de ces initiatives. Le niveau 2 du cadre des résultats figurant à l'annexe III présente les cibles connexes spécifiques pour la Banque.

D'autres détails concernant de potentiels mécanismes nécessaires pour beaucoup de ces initiatives, ainsi que le rôle et les responsabilités que pourraient assumer la BAD et d'éventuels partenaires figurent en annexe III.

**Il importe de mettre en relief le sixième facilitateur portant sur l'amélioration de l'inclusivité, de la durabilité et de la nutrition, dans la mesure où s'il est vrai que ce facilitateur peut se traduire en plusieurs initiatives spécifiques, il n'en demeure pas moins qu'il reste un principe directeur pour les autres facilitateurs.** Il ne suffit pas de discuter de ces préoccupations dans un forum spécifique. De telles préoccupations devraient plutôt être prises en compte dans la Stratégie. En l'absence d'une décision sur le réseau de distribution, l'allocation relative des ressources ou

les domaines prioritaires, c'est-à-dire l'inclusion, la durabilité et la nutrition, seront les principaux facteurs de prise de décisions quant à la voir à suivre. Ainsi, au-delà des initiatives spécifiques énumérées au tableau 3, la Banque s'efforcera d'accroître l'importance de ces questions dans toutes ses initiatives.

**Le genre sera une question transversale dans les investissements agricoles de la Banque et amènera les fonds dédiés à appuyer les programmes et projets visant à aider les femmes engagées dans les activités agricoles, l'agro-industrie et la gestion des ressources naturelles.** La Banque veillera également à améliorer le commerce transfrontalier, en particulier pour les produits agricoles, ce qui bénéficiera particulièrement aux femmes qui constituent la majorité des personnes pratiquant le commerce des produits agricoles. Dans le cadre de sa contribution au financement du TAAT et de l'agriculture tenant compte du climat, la Banque appuiera également les initiatives visant à élargir l'accès des femmes aux nouvelles

technologies agricoles réduisant les efforts en vue de booster la production, y compris les technologies innovantes appuyant les approches agricoles tenant compte du climat et concourant à la résilience face aux chocs climatiques et socioéconomiques. La Banque appuiera également les mesures visant à élargir l'accès des femmes aux marchés locaux et régionaux et à apporter une valeur ajoutée aux produits agricoles à travers la transformation de ces produits et leur gestion après récolte. La Banque appuiera en outre le renforcement de l'efficacité et de la rigueur dans le suivi et l'évaluation des composantes de ses interventions ciblant l'égalité des genres.

***Le genre sera une question transversale dans les investissements agricoles de la Banque***

**La Banque appuiera par ailleurs les PMR dans leurs efforts pour rendre les processus de production agricoles résilients au climat et favoriser la transition vers des trajectoires vertes.** À cet effet, il faudra accorder l'attention aux trois principaux domaines couvrant quelques-uns des facilitateurs de la Stratégie, à savoir la mise au point de technologies appropriées et l'accès à ces technologies ; l'instauration d'un environnement institutionnel et politique approprié aux niveaux local, national et régional ; et la disponibilité de mécanismes de financement appropriés pour promouvoir l'adoption des technologies améliorées à tous les niveaux. Dans le cadre des systèmes de production agricole tenant compte du climat, les différents objectifs et capacités des petits exploitants agricoles ne seront clairement pas les mêmes que ceux des grands exploitants. La Banque œuvrera à la promotion des projets permettant de renforcer la résilience des bases et écosystèmes de production. Elle le fera en appuyant la restauration des écosystèmes dégradés et la gestion intégrée des ressources naturelles. La prise en compte des données climatiques dans les activités agricoles et dans la gestion des ressources naturelles sera renforcée en vue d'accroître la résilience de l'agriculture (et notamment de l'agriculture pluviale) et des populations vulnérables. Enfin, la Banque aidera les PMR à verdier l'agriculture, à travers des pratiques telles que l'agroforesterie et l'agriculture organique.

***La Banque appuiera par ailleurs les PMR dans leurs efforts pour rendre les processus de production agricoles résilients au climat et favoriser la transition vers des trajectoires vertes***

**En plus des efforts spécifiques déployés pour garantir l'inclusion des femmes, la résilience au climat et la nutrition, l'Agenda pour la transformation de l'agriculture accordera la priorité à l'inclusion des petits exploitants agricoles et des jeunes, ainsi qu'à l'avènement d'une nouvelle génération d'agriculteurs.**

Le Groupe de la Banque appuiera activement le renforcement de la gouvernance des coopératives et unions des agriculteurs, tout en renforçant leurs capacités à offrir des services financiers et d'autres services agricoles. Il appuiera également l'établissement de liens plus solides avec les entités de transformation des produits agricoles et les acheteurs de ces produits dans bon nombre de chaînes de valeur prioritaires, ce qui devrait bénéficier aux agriculteurs membres, avec à la clé des avantages plus substantiels pour leur main-d'œuvre, ainsi que pour les transformateurs et les acheteurs qui bénéficieront d'approvisionnement en produits plus sains et de meilleure qualité. Enfin, des millions de jeunes d'Afrique participeront aux centres de formation et d'incubation, ce qui leur permettra ainsi d'acquérir les compétences demandées sur le marché dans les domaines de la transformation des produits agricoles et de l'agro-industrie aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines, ce qui devrait contribuer à améliorer les résultats dans le domaine de l'emploi et à accroître l'intérêt des jeunes pour l'agriculture en tant que créneau respectable et à vocation commerciale.

**À long terme, le but est que beaucoup de mesures catalytiques de la Banque créent des boucles de rétroaction positive dans plusieurs domaines, de façon que les activités connexes deviennent autosuffisantes** en l'absence d'une intervention ultérieure importante de la BAD. Un exemple significatif est offert dans le domaine de l'amélioration de l'environnement agro-industriel. La Banque consacrera certes des ressources au renforcement des capacités des PMR à élaborer des politiques et de celles des organisations du secteur privé à promouvoir des politiques plus favorables, en espérant que ces entités seront, à terme,

en mesure de soutenir leurs propres activités sans autant d'appui. Un autre exemple est donné dans le domaine du financement agricole où plusieurs de ces initiatives sont destinées à assurer la viabilité de certains investissements et à attirer des financements du secteur privé. Dans ces cas, une fois qu'elle a contribué à établir un bilan crédible, la Banque devrait être à même de réaffecter certaines des ressources connexes à d'autres domaines dans le besoin.

*L'Agenda pour la transformation de l'agriculture accordera la priorité à l'inclusion des petits exploitants agricoles et des jeunes, ainsi qu'à l'avènement d'une nouvelle génération d'agriculteurs*

**Au-delà de sa participation à une gamme d'initiatives particulières, la Banque est également fin prête pour assumer un rôle de coordination plus générale, qui consistera essentiellement à assurer le succès de l'exécution de la stratégie et marquera une rupture importante avec les efforts antérieurs afin de stimuler un développement fructueux du secteur agricole.** Un large éventail d'acteurs participent déjà et continueront de participer à la stimulation du développement de l'agriculture en Afrique ; quelques zones disparates de transformation commencent certes à apparaître, mais dans l'ensemble, les investissements et les activités consacrés à l'agriculture n'ont pas tenu leurs promesses jusqu'ici. Les plates-formes de coordination existent déjà, mais la Banque envisage un rôle consistant à assurer l'alignement sur des programmes précis et ciblés de transformation des chaînes de valeur, avec l'appui de ressources importantes tant de la BAD que d'autres sources, ce qui nécessite une approche différente de celle adoptée auparavant.

**À cette fin, les acteurs clés (issus du secteur public, du secteur privé et de la communauté du développement) doivent s'aligner sur des objectifs innovants** et s'assurer que les activités visant à atteindre des objectifs clés — tels que ceux décrits dans le cadre stratégique — sont bien intégrées. Le secteur peut tirer parti d'un «Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique» (PATA). Le PATA facilitera diverses activités, notamment :

- en apportant de la cohérence et des plans d'action précis, et en obtenant des engagements ;
- en faisant en sorte que les acteurs participants aient à rendre des comptes au regard de leurs engagements ;
- en choisissant les domaines d'intervention prioritaires tant pour la prise de décisions que pour l'allocation des ressources ;
- en établissant l'ordre de mise en œuvre des initiatives le long de la même chaîne de valeur et dans le même pays ou la même région ;
- en exploitant les capacités et les empreintes communes pour renforcer les programmes et élargir le champ d'action ;
- en partageant les expériences et les enseignements antérieurs qui sont valables pour les nouveaux projets ;
- en faisant preuve d'engagement et en maîtrisant les besoins des acteurs des chaînes de valeur et de la communauté plus grande du secteur privé.

*La Stratégie est une stratégie à l'échelle de l'Afrique et non de la Banque*

**Outre ces objectifs pratiques, le PATA servira aussi à rappeler de manière visible que la Stratégie est une stratégie à l'échelle de l'Afrique et non de la Banque.** Même si le PATA sera hébergé par la Banque, les centres de coordination alterneront entre les partenaires, tout comme les fonctions liées à la présidence. Pour assurer l'adhésion, le mécanisme opérationnel précis du PATA sera élaboré de concert avec les partenaires dès le début du lancement de la Stratégie. Toutefois, ce mécanisme devrait comprendre des groupes de travail axés sur des produits, auxquels participeraient des organisations intervenant au niveau des différents catalyseurs. Idéalement, cette orientation se traduira par l'obtention de résultats concrets par les groupes de travail et renforcera les engagements des partenaires. Le non-respect de ces engagements ou tout au moins le non-établissement d'un plan de mesures correctives

compromettra la position d'un acteur dans le partenariat (voir graphique 15).

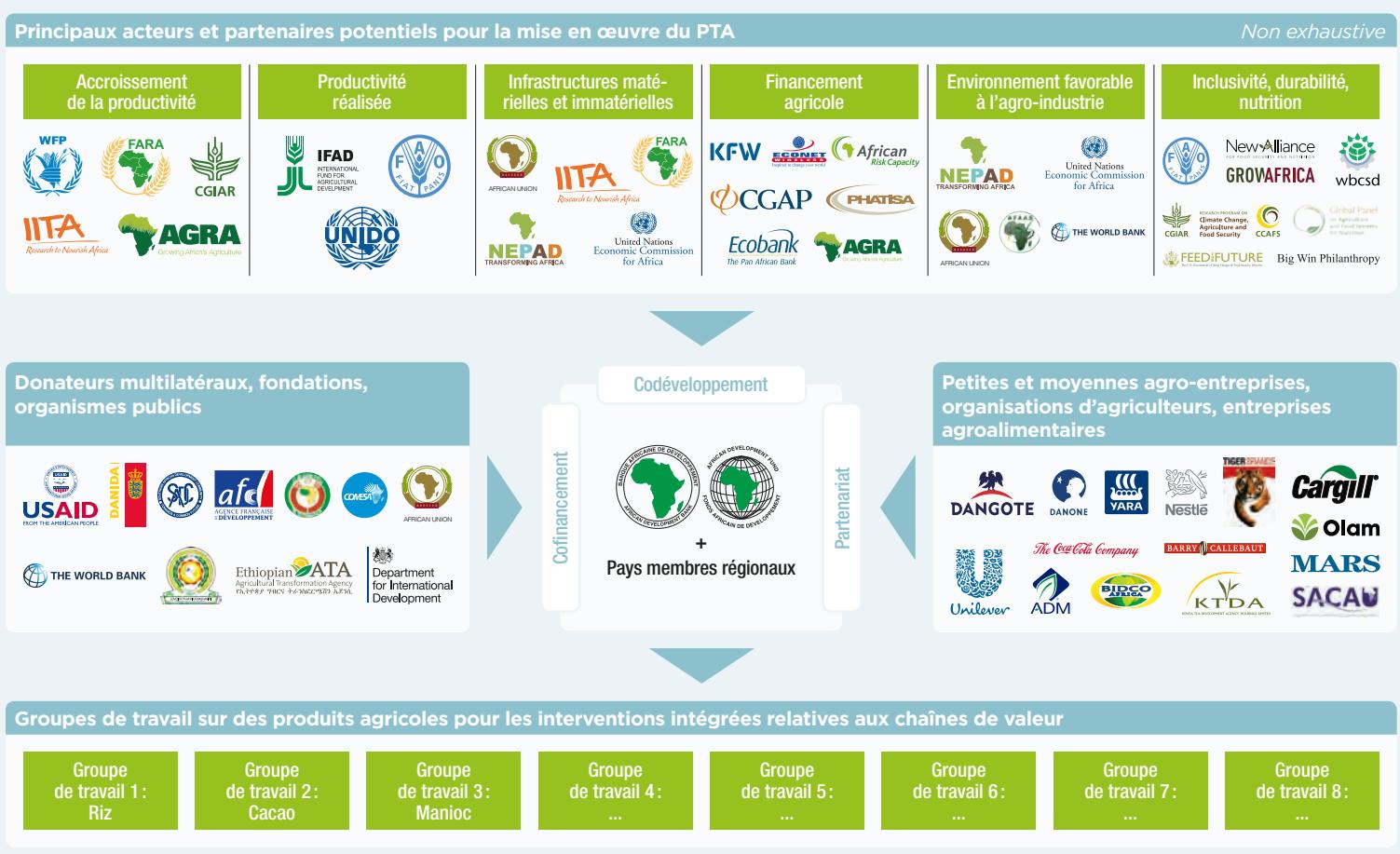
**Le PATA tirera parti des mécanismes existants du**

**PDDAA.** Un mécanisme clé du PATA est la coopération avec les acteurs des gouvernements, des institutions de développement, du secteur privé et de la société civile, avec un accent particulier sur la coordination et les stratégies de financement pour une chaîne de valeur agricole spécifique dans une région donnée. Il n'y a pas de chevauchement direct à cet égard avec les objectifs de la plupart des mécanismes de coordination du PDDAA. L'entité la plus comparable est GrowAfrica. Ainsi, le PATA ne fera pas double emploi avec les groupes de travail sur les produits de base dans les régions où GrowAfrica dispose déjà d'un groupe pertinent fonctionnel. Comme indiqué plus haut, un autre objectif fondamental du PATA est d'assurer le suivi et de veiller au respect des engagements par les organisations concernées, tout en cherchant à tirer des enseignements de la mise en

œuvre. Les comités directeurs continentaux et régionaux du PATA se réuniront certes de manière autonome pour discuter des questions liées aux différents groupes du PATA, mais ils veilleront à participer aux mêmes réunions biennales convoquées aux niveaux continental et régional par le PDDAA (comme dans le cas de la Plateforme pour les partenariats de la PDDAA et ses réunions connexes) pour passer en revue les engagements, plutôt que de convoquer des réunions parallèles distinctes. Le PATA s'engagera également dans des coalitions et équipes spéciales participant au processus du PDDAA, y compris la Coalition des acteurs non étatiques des groupes d'agriculteurs, des organisations de la société civile et des acteurs du secteur privé, entre autres.

*La Banque peut aussi jouer un rôle important en appuyant et en intensifiant des initiatives panafricaines de leadership agricole*

Graphique 15: Configuration de haut niveau du « Partenariat pour la transformation agricole en Afrique »



**Pour compléter le travail du PATA, la Banque peut aussi jouer un rôle important en appuyant et en intensifiant des initiatives panafricaines de leadership agricole.**

Une solide capacité à donner des impulsions et une volonté politique forte sont essentielles au succès de la mise en œuvre de toutes les activités examinées jusqu'ici. Les dirigeants africains, autant ceux directement responsables du secteur agricole que ceux chargés d'autres domaines ou de manière plus générale, du développement global, doivent collaborer pour définir l'orientation stratégique, et se sentir mutuellement responsables de la mise en œuvre de cette

orientation convenue. La BAD peut renforcer et garantir cette démarche en appuyant des programmes comme Leadership 4 Agriculture, un réseau de ministres actuels ou anciens des Finances et de l'Agriculture d'Afrique qui fournissent de l'assistance technique et financière à d'autres ministres œuvrant pour transformer le secteur agricole du continent en une entreprise commerciale. Inauguré en juillet 2014 et lancé publiquement en février 2015, le programme *Leadership 4 Agriculture* est prêt à mobiliser davantage de ministres des Finances pour démarrer la mise en œuvre des activités analysées jusqu'ici.





# Mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine

Le présent document a pour objet de donner un aperçu de l'orientation globale que propose la Banque pour la Stratégie de transformation de l'agriculture en Afrique, et non de

définir un plan de mise en œuvre opérationnel<sup>30</sup>; quelques considérations clés concernant la mise en œuvre sont toutefois présentées ci-après.

## Enseignements tirés et leur impact sur l'approche de la Banque pour la mise en œuvre de la Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine

**L'approche préconisée pour l'Agenda de la transformation de l'agriculture, en général, et la Stratégie « Nourrir l'Afrique » de la Banque, en particulier,** est guidée par la propre expérience de l'institution en matière de poursuite de l'objectif de stimuler le développement agricole, ainsi que par des données générales et des éléments probants sur ce qui a été efficace dans la stimulation de la transformation. À la lumière d'une revue des transformations antérieures, des évaluations de la performance de la Banque conduites par IDEV, et des discussions avec la BAD sur les enseignements tirés dans le passé, l'approche globale de la mise en œuvre a été fondée sur quatre principes :

- **Amplifier et exploiter ce qui marche déjà:** il est universellement établi que les initiatives sur lesquelles repose l'exécution de la stratégie permettent d'obtenir des résultats, ou ont trait à l'amplification et à la reproduction d'expérimentations prometteuses.
- **Veiller à ce qu'il existe des compétences et des capacités suffisantes pour le suivi:** les

exemples d'initiatives antérieures que la Banque a cherché à mettre en œuvre dans le domaine du développement agricole, comme le Mécanisme africain pour le financement du développement des engrains, ont attiré moins de financements qu'initiallement prévu (le Mécanisme a attiré des financements de 13 millions d'USD depuis son lancement en 2008, contre une cible de 100 millions d'USD); au fur et à mesure de l'utilisation de ces mécanismes à l'avenir, des compétences et des capacités appropriées — ainsi que la disponibilité fondamentale des ressources — seront requises pour le suivi.

*L'Agenda de la transformation de l'agriculture sera mis en œuvre en amplifiant et en exploitant ce qui marche déjà, en veillant à ce qu'il existe des compétences et des capacités suffisantes pour le suivi, tout en assurant un ciblage suffisant sur fond de volonté politique*

- **Assurer un ciblage suffisant:** une différence majeure par rapport au passé est le niveau de priorité qu'accordera la Banque à la mise en œuvre de cette stratégie. La Banque a l'intention à la fois d'accroître l'échelle de ses financements en faveur de l'agriculture et d'orienter ses ressources financières vers une série de produits et de zones agroécologiques, ce qui lui permet d'éviter que ses investissements deviennent trop diffus — d'où la stimulation de moins de synergies entre les chaînes de valeur multinationales — et requièrent un éventail de produits et d'expertise agro-industrielle qui ne pourraient être créés de manière viable.
- **Faire preuve de franchise par rapport à l'importance de la volonté politique:** la transformation passera par une réforme en profondeur et devra donc requérir un degré élevé de priorité politique, une coordination de différents ministères, et la volonté de réaliser des avancées dans un contexte où des intérêts établis sont touchés dans les structures de marché actuelles. La Banque accordera la priorité aux activités des pays manifestant leur volonté politique d'adopter un programme ambitieux de réforme et d'œuvrer de concert avec d'autres pays à l'appui de ces conditions afin d'élargir l'accès aux financements de transformations d'envergure.

## Ressources qu'engagera la Banque pour faciliter la transformation de l'agriculture en Afrique

**Durant la période 2011-2015, la BAD a investi en moyenne 612 millions d'USD par an dans l'agriculture et l'agro-industrie.** Étant donné qu'il s'agit ici d'une de ses cinq hautes priorités stratégiques, la Banque prévoit que les investissements agricoles s'accroîtront pour s'établir à 2,4 milliards d'USD par an à l'avenir. La mobilisation de financements atteignant ce niveau fera de la Banque le plus grand investisseur catalytique dans l'agriculture africaine<sup>32</sup>.

**La Banque financera cette stratégie au moyen d'une combinaison** de ressources des guichets BAD et FAD ainsi que du Fonds spécial du Nigeria, d'autres fonds spéciaux abrités par la Banque et de fonds supplémentaires mobilisés auprès du secteur privé, de fondations, de donateurs bilatéraux et d'institutions de financement du développement en ce qui concerne les fonds destinés à l'Agenda pour la transformation de l'agriculture.

*La BAD investit en moyenne 612 millions d'USD par an dans l'agriculture et l'agro-industrie. Elle prévoit maintenant que les investissements agricoles s'accroîtront pour s'établir à 2,4 milliards d'USD par an à l'avenir*

**La répartition des ressources financières de la Banque entre les divers volets de l'Agenda pour la**

**transformation de l'agriculture reposera sur deux principes qui guident une philosophie globale du «rendement des investissements» :**

- **Mobiliser des financements additionnels:** bien que la Banque ait l'intention de devenir une source majeure de financements catalytiques, l'échelle des investissements requis pour la Stratégie est substantielle, compte tenu de la nécessité d'investir entre 315 milliards d'USD et 400 milliards d'USD pour résoudre le problème des chaînes de valeur de produits prioritaires, et potentiellement 1,8 trillion d'USD pour réaliser une transformation totale sur une période de 10 ans. Par conséquent, la Banque cherche à utiliser des financements mixtes pour attirer des financements de sources privées — en particulier de marchés financiers et du secteur financier africain — afin de soutenir l'échelle des investissements requis.
- **Effectuer des investissements avec une additionnalité élevée:** la Banque vise à stimuler une croissance agricole inclusive, et pour certains produits clés et zones agroécologiques cibles (par exemple le sorgho et le mil, et la justification globale de la transformation de la région du Sahel), il est difficile de justifier d'un point de vue commercial les investissements dans la grande partie de la chaîne de valeur ainsi que dans les infrastructures sous-jacentes. Ces investissements restent essentiels pour

appuyer une transformation agricole généralisée et systémique ; il s'ensuit que la Banque agira suivant le principe de l'additionnalité, en investissant dans des domaines susceptibles de demeurer sous-commerciaux pendant un certain temps.

**Il s'ensuit que la stratégie d'investissement de la Banque suivra deux axes principaux :** les investissements d'instruments de participation, de titres de créance liés à des capitaux propres, d'endettement et de risque afin de mobiliser auprès du secteur privé des investissements à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de la Stratégie ; et fourniture complémentaire de dons et de prêts

concessionnels à des acteurs souverains et non souverains en vue d'orienter les capitaux vers des domaines nécessaires pour faciliter une transformation totale de la chaîne de valeur. Les fonds fiduciaires et les fonds bilatéraux existants qui ciblent le secteur de l'agriculture et sont hébergés par la BAD seront également inclus<sup>33</sup>.

**Les fonds de la Banque destinés à la transformation agricole seront disponibles pour les produits agricoles et les zones agroécologiques faisant partie des priorités de la Stratégie.** La Banque continuera à appuyer des programmes d'investissement en dehors de ces domaines, à travers les guichets BAD et FAD existants.

## Financement du coût total de la Transformation de l'agriculture en Afrique

**Le coût total de la transformation de l'agriculture pour les produits et les zones agroécologiques prioritaires de la Stratégie s'établit entre 315 milliards d'USD et 400 milliards d'USD sur une période de 10 ans, soit l'équivalent de 32 milliards d'USD à 40 milliards d'USD par an.** Les financements actuels du développement agricole proviennent principalement de trois sources : les investissements souverains et non souverains dans l'agriculture effectués par des partenaires au développement multilatéraux et bilatéraux, dont la BAD ; les dépenses du secteur public ; et les investissements du secteur privé dans l'agriculture. Globalement, ces financements représentent des investissements d'un montant total d'environ 9 milliards d'USD par an dans l'agriculture africaine (le niveau des dépenses de la BAD s'établissant à 2,4 milliards d'USD par an, au lieu du niveau actuel de 0,6 milliard d'USD par an), ce qui laisse un déficit de 23 milliards à 31 milliards d'USD par an, déficit à combler pour stimuler la transformation (voir graphique 16).

*Le coût total de la transformation de l'agriculture pour les produits et les zones agroécologiques prioritaires de la Stratégie s'établit entre 32 milliards et 40 milliards d'USD par an*

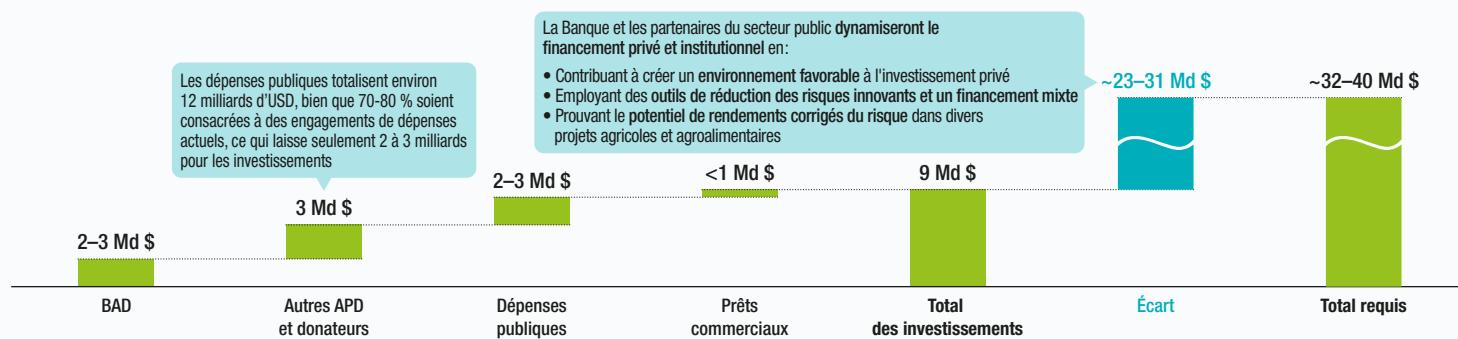
**Les ressources disponibles en Afrique et auprès des principaux partenaires potentiels** sont suffisantes pour

combler ce déficit. Ce qu'il faut, c'est une combinaison d'accroissement des dépenses publiques liées à la transformation de l'agriculture, de mobilisation de plus de financements catalytiques auprès de la Banque et d'autres institutions multilatérales et bilatérales, et de mobilisation d'investissements plus substantiels auprès du secteur privé :

- Les dépenses consacrées par les gouvernements africains à l'agriculture se sont établies à environ 12 milliards d'USD en 2014. Pour honorer les engagements pris à Malabo d'allouer 10 % des budgets publics à l'agriculture, il faudrait faire passer ce niveau de dépenses à environ 40 milliards d'USD sur la base des budgets de 2014, ce qui serait plus que suffisant pour répondre aux besoins de financement de la transformation. La faisabilité d'une augmentation des dépenses publiques à ce niveau est cependant faible, quand on sait que la déclaration initiale de Maputo remonte à 2003 ; le financement intégral au moyen des fonds publics d'un programme de transformation tiré par les entreprises est peu susceptible de produire les résultats souhaités sans des effets de distorsion considérables. Une augmentation partielle des investissements publics dans la transformation est importante, en particulier pour l'appropriation au niveau du pays, mais d'autres leviers sont requis.
- Les dépenses consacrées à l'agriculture africaine par les donateurs multilatéraux et bilatéraux ainsi que les

### Graphique 16: Financements actuels du développement agricole en Afrique par rapport aux financements requis pour la transformation

(en milliards d'USD/an)



Source: OECD DAC CRS database; <http://www.governmentspendingwatch.org/spending-data>; Initiative for Smallholder Finance, "A Roadmap For Growth: Positioning Local Banks For Success In Smallholder Finance," 2013; Dalberg, "Catalyzing Smallholder Agricultural Finance" 2012; IFC, "Closing the Credit Gap for Formal and Informal Micro, Small, and Medium Enterprises; EY, "Africa 2015 Making Choices"; IFC, "Private Equity and Emerging Markets Agribusiness: Building Value Through Sustainability," 2015.

fondations et les organisations non gouvernementales se sont élevées à environ 3,8 milliards d'USD en 2014. La BAD se propose d'accroître ses investissements annuels moyens dans l'agriculture à hauteur de 1,8 milliard d'USD pour atteindre 2,4 milliards d'USD par an, ce qui portera le volume total des fonds disponibles provenant de cette catégorie de financements à environ 5,6 milliards d'USD par an.

*Sur un total de prêts annuels des banques commerciales d'environ 14 milliards d'USD par an, ceux octroyés à l'agriculture s'établissent à environ 660 millions d'USD, soit 4,8 % des prêts annuels*

- Les capitaux institutionnels et du secteur privé constitueront une source cruciale de financement ; sur un total de prêts annuels des banques commerciales d'environ 14 milliards d'USD par an, ceux octroyés à l'agriculture s'établissent à environ 660 millions d'USD, soit 4,8 % des prêts annuels<sup>34</sup>. Les actifs nets existants en Afrique sont également importants : les actifs bancaires nets s'établissent à environ 800 milliards d'USD rien qu'en Afrique subsaharienne<sup>35</sup>, les fonds des richesses souveraines d'Afrique ont des actifs gérés d'environ 160 milliards d'USD, les

fonds de retraite constituent des actifs gérés de 380 milliards d'USD, tandis que d'après les estimations, les fonds de capital-investissement basés en Afrique ou fortement concentrés en Afrique avaient des actifs gérés d'environ 25 milliards à 35 milliards d'USD à la fin de 2014. Mis ensemble, les fonds souverains, de retraite et de capital-investissement constituent des actifs nets de 550 milliards à 600 milliards d'USD. Il est indispensable d'utiliser des structures novatrices de financement, en particulier celles de financement mixte, pour tirer parti des financements publics et des donateurs en vue de mobiliser des prêts auprès des banques commerciales et des sources de financement privées ; la Banque jouera un rôle moteur en élaborant et en contribuant à élaborer des instruments financiers novateurs<sup>36</sup>.

#### Au-delà de ce qui précède, il existe plusieurs autres sources potentielles de financement de la transformation de l'agriculture :

- La valeur des investissements directs étrangers dans l'agriculture et l'agro-industrie en Afrique s'établissait à 10 milliards d'USD en 2014. La création de conditions appropriées pour la croissance de l'agro-industrie, et l'alignement des stratégies d'investissement existantes du secteur privé sur les objectifs de transformation doivent accroître, comme indice de succès, l'attraction et les flux des investissements directs étrangers dans le secteur agro-industriel africain.

- L'importance de veiller au développement d'une agriculture durable, résiliente et intelligente face au climat est étroitement alignée sur la réalisation des ambitions convenues à la COP-21, et aux engagements connexes en faveur du financement climatique pour la mobilisation de 100 milliards d'USD par an aux fins d'investissements dans l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement, ainsi qu'aux appels de financements directs de 16 milliards d'USD pour aider l'Afrique à s'adapter aux changements climatiques<sup>37</sup> (dont 5,7 milliards d'USD seront financés par l'Association internationale de développement de la Banque mondiale). Représentant une source additionnelle de financement de volets clés de la transformation de l'agriculture, en particulier l'intensification durable de la production des produits de base et la gestion durable des ressources naturelles.

- D'autres fonds plus ciblés peuvent être contactés pour appuyer ces composantes de la Stratégie relevant directement de leurs mandats respectifs (comme dans le cas de l'Africa50).

**La Banque contribuera à la mobilisation de ces fonds selon quelques approches directes et indirectes.** En premier lieu, plusieurs de ses initiatives stratégiques (telles que la Facilité pour le partage des risques, les obligations de la diaspora, les instruments mixtes pour accroître les investissements dans les technologies PHL) seront conçues pour accroître les financements privés ciblant l'agriculture. La Banque s'engagera également dans la mobilisation des ressources auprès des diverses parties. Enfin, et peut-être le plus important, la Banque œuvrera au comblement du déficit entre les besoins du secteur privé et les initiatives gouvernementales visant à faciliter l'amélioration du climat de l'investissement.

## Échelonnement de la mise en œuvre

### Pour atteindre les objectifs décennaux de la transformation, il sera nécessaire de transformer un large éventail de chaînes de valeur de produits agricoles, à l'échelle continentale.

Cependant, l'échelle de cette exigence et les ressources requises sont substantielles, tandis que parallèlement, quelques-uns des investissements et les conditions de marché favorables qui sont indispensables pour transformer une chaîne de valeur s'appliquent à d'autres chaînes — cela vaut tout particulièrement pour la réforme généralisée des politiques en vue d'appuyer l'agro-industrie, et l'aménagement des infrastructures physiques. Il convient donc d'emprunter au départ une approche ciblée, et l'adoption d'une démarche par étapes procure d'importants avantages permanents.

- **Phase 1 — amorcer la transformation (années 1 à 3).**

La Banque facilitera le développement d'un ensemble défini de chaînes de valeur de produits agricoles à l'échelle de plusieurs zones agroécologiques. Le programme mettra initialement l'accent sur un sous-ensemble restreint: riz, manioc, cacao, noix de cajou, soja, produits laitiers, viande de bœuf et produits horticoles. Fait essentiel, la Banque recentrera aussi ses activités sur les pays ayant un niveau élevé de «préparation à la transformation», en termes

d'environnement propice à l'agro-industrie et/ou de volonté politique d'entreprendre les réformes connexes et les investissements d'appui nécessaires.

- **Phase 2 — élargir et approfondir la transformation (années 4 à 6).**

Dans les pays où la transformation de certaines chaînes de valeur de produits est amorcée et a commencé à montrer des signes de succès, la Banque appuiera de façon proactive les investissements visant à transformer un ensemble plus large de produits, dont le café, le coton, la volaille, le sorgho, le mil, le maïs, le blé et le poisson. La Banque reproduira aussi, dans de nouveaux pays, le succès d'opérations antérieures de transformation de chaînes de valeur, dans le but d'exploiter les enseignements tirés de ses activités initiales et l'impulsion donnée par ses premiers succès pour appuyer la qualité de l'exécution et la volonté politique de transformation ailleurs.

*Une transformation en trois phases: amorcer la transformation (3 ans), élargir et approfondir la transformation (3 ans), stimuler une transformation totale (4 ans)*

- **Phase 3 — stimuler une transformation totale**

**(années 7 à 10).** Afin d'atteindre pleinement les objectifs de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture, il conviendra de développer et de moderniser un éventail très large de secteurs agro-industriels. Il s'agit notamment de continuer à évoluer le long de la chaîne de valeur vers des produits intermédiaires plus complexes pour l'industrie alimentaire (glucose et lécithine par exemple), ainsi que des produits africains de consommation courante (par exemple le beurre, la margarine et les assaisonnements) qui peuvent soutenir la concurrence des produits de marque internationaux.

**Les «États fragiles» seront traités quelque peu différemment en vue de minimiser la marginalisation des pays qui sont déjà susceptibles de bénéficier**

**d'une moindre attention et d'investissements limités.**

La Banque ciblera également les «États fragiles» exprimant leur intérêt et faisant preuve d'engagement en faveur des objectifs et de l'approche de la Stratégie. Toutefois, la Banque focalisera l'attention sur le renforcement des capacités et les réformes. Ce faisant, elle aidera les gouvernements à mieux se préparer à jouer leur rôle de facilitateur de la transformation, tout en œuvrant à l'instauration de l'environnement propice nécessaire pour attirer et fidéliser les investisseurs et d'autres acteurs. La présente intervention couvrira le renforcement des capacités des ministères de l'Agriculture et des entreprises parapubliques concernées, tout en appuyant l'approfondissement du secteur financier. Comme par le passé, ces États continueront également à bénéficier de prêts concessionnels, à hauteur de montants pouvant être absorbés d'une manière appropriée.





# Risques et mesures d'atténuation

| Risque  | Stratégie d'atténuation  |
|---|--|
| <b>1. Insuffisance des financements pour la transformation</b>  | Étant donné que l'Agenda pour la transformation de l'agriculture requiert des investissements substantiels à cette fin, il importe que le secteur privé soit suffisamment motivé pour y participer. Ainsi l'Agenda pour la transformation de l'agriculture positionnera-t-il l'agriculture en tant qu'activité entrepreneuriale et mettra-t-il l'accent sur la promotion de rendements compétitifs, à travers un dosage innovant de structures de financement, ainsi que le développement du secteur financier et d'autres efforts. La création d'opportunités d'investissement attrayantes lui permettra de cibler une variété de pools de capitaux, y compris les banques multilatérales de développement, les gouvernements et les banques centrales, les fondations et les donateurs, les prêteurs commerciaux, les fonds de capital-investissement, les fonds de richesses souveraines, les caisses de pension et d'autres sources de capitaux institutionnels.   |
| <b>2. Manque de volonté politique de la part des PMR pour entreprendre les réformes nécessaires pour tirer la transformation</b>  | <p>Il est impossible pour la Banque de garantir la volonté politique de la part des PMR au cours des 10 prochaines années en vue de piloter la transformation. Toutefois, il est établi que le manque de volonté politique constitue un sérieux facteur de risque (et habituellement un important facteur d'échec des initiatives antérieures de transformation), si bien que ce risque doit être atténué au maximum dans la mise en place de la Stratégie et de son Plan de mise en œuvre.</p> <p>Il convient de noter que l'actuel Président de la Banque africaine de développement a antérieurement assumé les fonctions des principaux acteurs que la Banque devra engager dans la dynamique de la transformation, dans une perspective gouvernementale. L'élaboration de la présente Stratégie a tiré parti de la maîtrise nuancée des problèmes qui existent du côté des ministres compétents des PMR, ainsi que de la pleine appréciation de ce que l'Agenda pour la transformation de l'agriculture leur demande de faire. Il y a ainsi plusieurs façons dont la Stratégie tient cela en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'architecture générale de la Stratégie et ses principaux objectifs sont alignés sur les priorités essentielles des gouvernements des PMR dans leurs efforts pour promouvoir la croissance économique et placer l'agriculture dans ce contexte (au lieu de la considérer comme un mode de vie, tel que cela était le cas auparavant). Les investissements de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture visent des rendements substantiels pour les gouvernements des PMR et une percée sur les marchés agro-industriels, à hauteur de plus de 150 milliards d'USD par an.</li> <li>• La mise en œuvre commence avec les pays affichant déjà leur volonté politique en faveur de la transformation. L'administration de la preuve de résultats positifs dans ces pays (où les efforts devraient ainsi être facilités) appuie la promotion de la volonté d'entreprendre les réformes nécessaires et de se hisser au sommet de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture des gouvernements des autres PMR. Les pays où il existe un point d'entrée, en termes de volonté politique et d'environnement propice, pour piloter la transformation ont été identifiés, ce qui réduit les risques pouvant limiter l'obtention de résultats.</li> <li>• L'Agenda pour la transformation de l'agriculture est également un mécanisme clé pour promouvoir le consensus, la coordination et la dynamique en faveur de la transformation.</li> </ul> <p>Enfin, le rôle antérieur du Président et la crédibilité qui en découle ne devraient pas être écartés pour ce qui est de l'ouverture d'opportunités pour un dialogue ouvert avec les PMR au sujet des possibilités ainsi que des modalités du renforcement d'une volonté politique réelle en faveur de la transformation.</p> |
| <b>3. Manque de coordination entre les partenaires</b>  | Une importante composante de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture sera le «Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique» qui sera une plateforme de coordination pour la stratégie globale. La Banque jouera un rôle direct dans la mobilisation des partenaires et la facilitation de leurs efforts de promotion de la responsabilisation mutuelle en ce qui concerne les cibles convenues.   |
| <b>4. Manque de responsabilisation de la part des PMR et des partenaires</b>  | L'Agenda pour la transformation de l'agriculture sera un forum à travers lequel les partenaires pourront traduire leurs engagements de haut niveau en stratégies concrètes pour la transformation de chaînes de valeur agricoles et de zones agroécologiques spécifiques. La Banque renforcera ses capacités internes dans le domaine du suivi et de l'évaluation des progrès réalisés, au regard de ces engagements collectifs.   |
| <b>5. Écart entre les capacités actuelles de la Banque et les capacités requises pour la mise en œuvre</b>                        | Le Plan de mise en œuvre de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture couvre une évaluation détaillée des capacités nécessaires pour la mise en œuvre de la Stratégie, au regard des capacités actuelles de la Banque. Il fournit également des recommandations sur les voies et moyens de s'attaquer aux problèmes identifiés, que ce soit à travers le renforcement de l'expertise interne ou à travers la promotion de partenariats clés. La responsabilité de la mise en œuvre de la Stratégie n'incombera pas uniquement à la Banque. Des partenaires cibles ont été identifiés pour chacune des initiatives au titre des catalyseurs de la Banque. En conséquence, la Banque tirera parti d'une vaste gamme d'expertise pour piloter la mise en œuvre de la Stratégie. La coordination de tels partenariats comportera inévitablement un compromis entre les risques liés aux capacités de la Banque et la complexité de la coordination. C'est la raison pour laquelle la plateforme de coordination de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture est d'une importance cruciale, surtout que la Banque œuvrera en étroite collaboration avec de nombreux autres partenaires pour les initiatives clés, en veillant à ce qu'il y ait une largeur et une profondeur, en termes de capacités des partenaires dans les principaux domaines d'intervention.  |
| <b>6. Perte potentielle d'emplois pour les tout petits exploitants agricoles à la suite de l'accroissement de la productivité</b> | La Stratégie vise à augmenter le rendement global en vue de parvenir à l'autosuffisance dans une gamme de chaînes de valeur, étant entendu que dans ce domaine l'on ne s'attend pas à une réduction nette de l'emploi, à la suite de l'application de la mécanisation. L'augmentation nette des activités de transformation industrielle des produits agricoles et des procédés connexes compensera nettement la réduction de l'emploi productif dans ces chaînes de valeur.   |



# Conclusion et recommandations

## **Une excellente occasion se présente d'examiner sous un jour nouveau les coûts sociaux et économiques actuels liés à la faible productivité du secteur de l'agriculture.**

Ce qui a été — jusqu'ici — une relative faiblesse pour le continent africain peut être redéfini comme un atout et, plus important encore, une des solutions les plus rapides pour nourrir et employer des millions de personnes et les sortir de la pauvreté. La transformation agricole s'est révélée une entreprise complexe, mais elle est de plus en plus comprise à mesure qu'apparaissent des poches d'interventions couronnées de succès à travers le continent. Les nouvelles technologies — en particulier dans le domaine des TIC — offrent de nouveaux moyens de garantir et d'amplifier le succès.

**Pour saisir cette opportunité, il sera indispensable de changer la perception du développement du secteur pour passer de l'«agriculture en tant que mode de vie» à l'«agriculture en tant qu'activité entrepreneuriale».** Le secteur public doit jouer un rôle essentiel dans la promotion d'une transformation de l'agriculture tirée par le secteur privé. Autant les agriculteurs, les entrepreneurs que les investisseurs

trouveront un moyen de développer des agro-entreprises prospères si l'occasion leur en est donnée sous forme d'accès à des capitaux suffisants et abordables ainsi qu'aux marchés, et de création de bonnes conditions globales en termes de politiques et d'infrastructures. Des enseignements ont été tirés des nouveaux succès enregistrés sur le continent africain, ainsi qu'à l'échelle internationale, sur la façon de créer ces conditions, tandis que les nouvelles technologies ouvrent de nouvelles possibilités de modernisation de l'agriculture d'une façon concourant particulièrement à l'inclusion. Il appartient désormais aux acteurs du secteur public de faire ce qui est en leur pouvoir pour créer ces conditions et contribuer à nouer les partenariats nécessaires pour mobiliser des investissements.

**L'Afrique a besoin d'une transformation faisant appel à de multiples parties prenantes et facilitée par le secteur public, mais tirée par le secteur privé, qui lui permette de réaliser le potentiel de l'agriculture en tant qu'activité économique et de jeter les bases pour assurer la prospérité, la nutrition et la qualité de vie de tous les Africains.**

# Annexes

## Annexe I — Priorités historiques de la BAD dans le secteur de l'agriculture et enseignements tirés

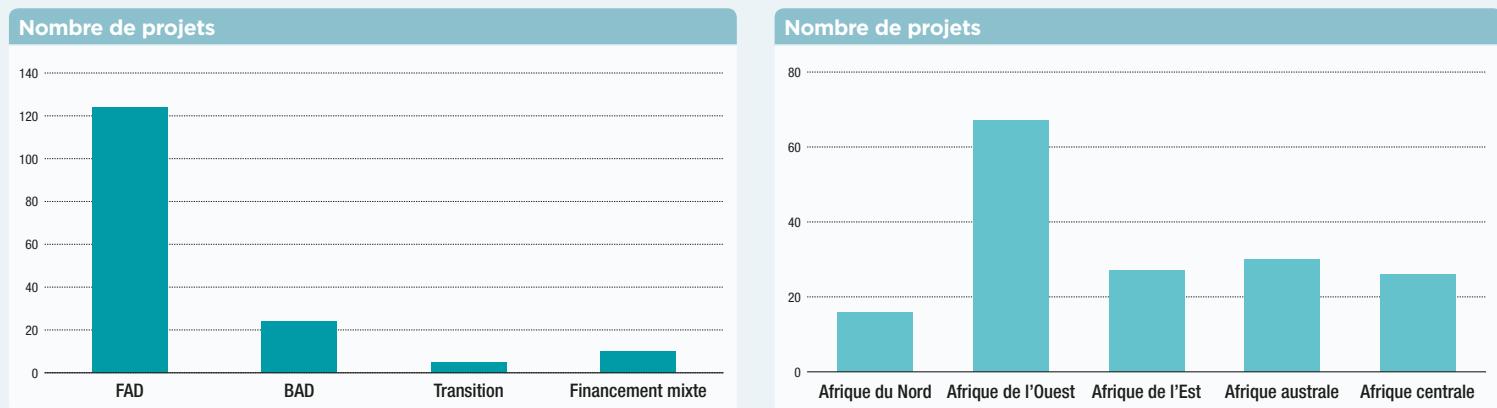
### Portefeuille actuel de la BAD dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie

La plupart des projets souverains (124, soit environ 69 % des projets) ont bénéficié à des pays classés FAD (3,1 milliards d'UC), ce qui correspond à 80 % du portefeuille total d'OSAN. Au total, 25 projets (14 % du nombre total) ont été consacrés à des pays classés BAD, pour un montant de 396 millions d'UC, soit 10 % du portefeuille total d'OSAN. Les pays à financement mixte FAD-BAD et les pays en transition ont reçu environ 127 millions et 256 millions d'UC respectivement (qui ont permis de financer 15 projets au total), soit cumulativement 9 % du portefeuille global. Les projets considérés comme multinationaux (15) ont reçu des financements représentant environ 268 millions d'UC. Entre 2006 et 2014, la majorité des projets souverains ont été concentrés en Afrique de l'Ouest (67), en Afrique du Nord (16), en Afrique de l'Est (27), en Afrique australe (30) et en Afrique centrale (26) (voir graphique 17).

**La Banque contribue au développement de l'agro-industrie en Afrique à travers son guichet du secteur privé.** Les opérations non souveraines sont classées en trois groupes (agro-industrie, pisciculture et sylviculture), les investissements dans les projets classés dans la catégorie « agro-industrie » se taillant la part du lion.

**Les investissements non souverains restent limités et sont concentrés dans le secteur agroalimentaire et dans la région de l'Afrique de l'Ouest.** À l'instar des opérations souveraines, 46 % des projets se situent principalement dans la région de l'Afrique de l'Ouest. En outre, 60 % des projets sont situés dans des pays classés par la Banque dans les catégories des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Une contribution majeure de la Banque au développement de l'agro-industrie durant la mise en œuvre de la Stratégie pour le secteur de l'agriculture 2010-2014 est *l'African Agriculture Fund*, qui a été créé en 2010 et s'élève actuellement à 250 millions d'USD. Depuis 2008, un montant de 0,5 milliard d'USD a été engagé dans des projets sans garantie souveraine, comme l'Office chérifien des phosphates du Maroc (production de phosphate, Maroc) ou OKIPP (Oku-Iboku Pulp & Paper, Nigeria) et des fonds de capital-investissement, tels qu'Agri-Vie, une prise de participation dans des PME du secteur de l'agro-industrie. Ces investissements couvrent la chaîne de valeur agricole, de la

Graphique 17: Projets souverains dans le secteur de l'agriculture par guichet et par région (2006-2014)

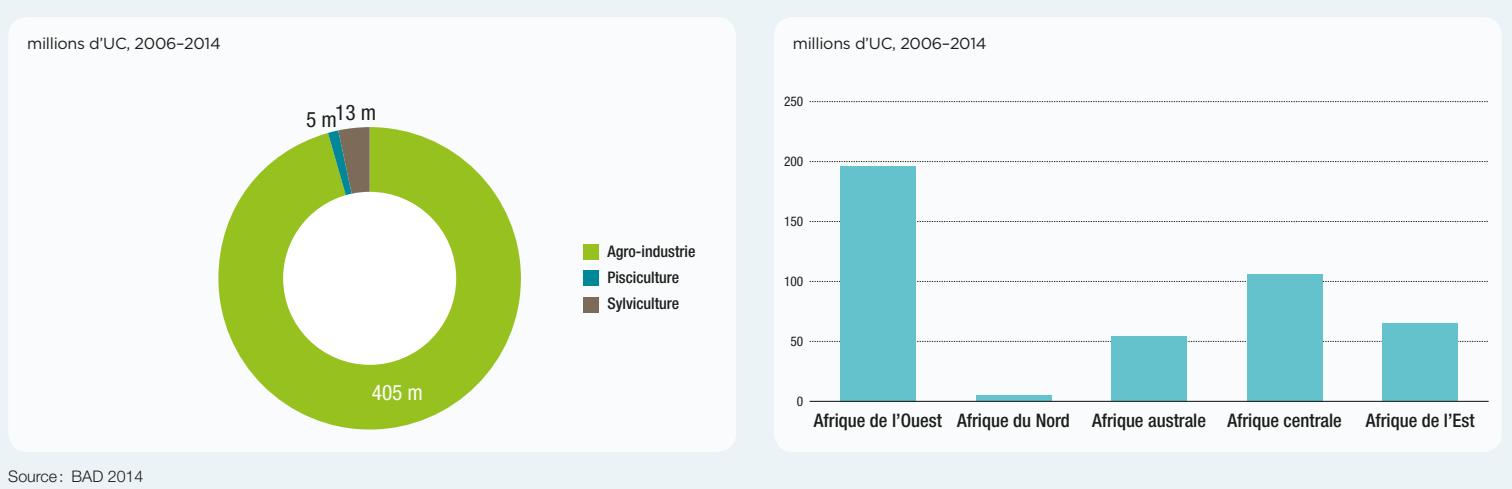


Note: les projets approuvés et entrés en vigueur de même que les projets clôturés sont inclus, mais pas les projets annulés.

Source: BAD 2014

production à la transformation. Toutefois, seuls les projets d'une taille importante peuvent bénéficier du soutien de la Banque, principalement à cause des coûts de transaction et des délais d'exécution de la BAD. À l'avenir, un effort particulier visera à renforcer l'inclusivité des projets financés par la Banque, par exemple à travers des PME qui favorisent l'établissement de liens permettant la mise en place de projets industriels, ou à travers des programmes de plantations satellites en créant des liens avec les petits exploitants pour l'implantation de plantations industrielles (voir graphique 18).

**Graphique 18: Approbations du secteur privé de la BAD par sous-secteur et par région (2006–2014)**



Source: BAD 2014

**La Banque a été en première ligne dans la fourniture d'assistance aux PMR pour leur permettre de gérer leurs ressources naturelles,** à travers diverses interventions : i) l'appui au développement durable des pêches ; ii) la gestion participative des forêts ; et iii) la restauration des terres et des écosystèmes dégradés. La Banque a également participé à des initiatives pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+), à travers le financement du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) et du Fonds pour les forêts du bassin du Congo (FFBC). Toutefois, la dégradation continue des ressources naturelles renouvelables, due aux changements climatiques et à la pression démographique, requiert des investissements plus cohérents et une meilleure gouvernance afin d'accroître la résilience des sites de production et des écosystèmes.

La Stratégie pour le secteur de l'agriculture 2010–2014 (AgSS) visait principalement à : i) améliorer les infrastructures rurales, notamment celles de gestion et de stockage de l'eau, et renforcer les capacités liées au commerce en vue d'un accès aux marchés locaux et régionaux ; et à ii) agrandir la zone faisant l'objet d'une gestion durable afin d'améliorer la résilience de la base des ressources naturelles et, ce faisant, de protéger les investissements ciblant les projets. Une revue des réalisations durant la période de l'AgSS est résumée ci-après.

- Par ailleurs, un plan opérationnel pour l'eau à usage agricole a été élaboré pour appuyer les efforts déployés à l'échelle mondiale pour mettre en valeur une superficie atteignant 500 000 hectares et augmenter d'au moins 1,0 % la capacité de stockage de l'eau en Afrique. Les financements du Groupe de la Banque pour 48 projets de gestion de l'eau à usage agricole et projets de stockage de l'eau se sont élevés à 808,92 millions d'UC. Cet appui financé uniquement par la Banque a permis d'assurer une meilleure gestion de l'eau sur une superficie supplémentaire de 142 798 hectares et accru la capacité de stockage de l'eau de 4 116 milliards de m<sup>3</sup>. L'appui de la Banque a donc permis d'atteindre près de 30 % de la superficie cible mondiale en hectares.

**Tableau 4: Principales réalisations de la Stratégie pour le secteur de l'agriculture 2010–2014**

| Objectifs   | Réalisations   |
|---|--|
| Mobilisation de 8,5 milliards de m <sup>3</sup> d'eau   | Mobilisation de 101 milliards de m <sup>3</sup> d'eau  |
| Construction de 10 000 km de routes de desserte et d'accès  | Construction de 8 791 km de routes   |
| Signature par 10 PMR de pactes du PDDAA intégrant l'accès aux marchés   | Signature par 24 PMR de pactes intégrant l'accès aux marchés   |
| Amélioration des services de pêche dans 3 PMR   | Amélioration des services de pêche dans 12 PMR   |
| Amélioration des services d'élevage dans 3 PMR  | Amélioration des services d'élevage dans 25 PMR  |
| Élaboration de 10 programmes d'énergies renouvelables   | Élaboration de 582 programmes  |
| Formation de 50 000 professionnels aux bonnes pratiques agricoles   | Formation de 322 255 professionnels aux bonnes pratiques agricoles   |
| Protection d'une superficie de 50 000 hectares  | Protection d'une superficie de 5 349 223 hectares  |
| Création de 50 000 hectares de plantations de forêts communautaires   | Création de 47 604 hectares de plantations de forêts communautaires  |
| Préparation d'un document-cadre et de plans d'action opérationnels pour la mobilisation de l'eau, les pertes après récolte et le renforcement des capacités | Préparation d'un plan opérationnel et d'un document-cadre pour la réduction des pertes après récolte ; aucun document préparé sur le renforcement des capacités  |
| Préparation de plans d'action propres aux pays  | Aucun plan d'action propre à un pays n'a été préparé ; en revanche, des projets pertinents approuvés dans les PMR retenus ont été conçus pour résoudre les problèmes liés : i) aux plans d'action opérationnels pour la mobilisation de l'eau ; ii) aux pertes après récolte ; et iii) au renforcement des capacités |
| Intégration systématique de la dimension genre dans 60 projets/programmes du portefeuille sectoriel   | Accroissement du taux d'intégration systématique de la dimension genre dans les rapports d'évaluation de projets d'OSAN pour passer de 83 % en 2013 à 100 % en 2014  |
| Protection de 16 projets/programmes contre les perturbations climatiques  | Protection de 35 projets/programmes contre les perturbations climatiques   |
| Élaboration des rapports d'achèvement de projets pour 25 projets/programmes   | Élaboration de 109 rapports d'achèvement de projets  |
| Élaboration des rapports de revues à mi-parcours de 35 projets/programmes   | Élaboration de 59 rapports de revues à mi-parcours   |
| Établissement du plan de gestion environnementale et sociale et réalisation de l'audit de 25 projets/programmes   | Établissement du plan de gestion environnementale et sociale et réalisation de l'audit de 74 projets/programmes en 2011, 2013 et 2014  |

- En outre, la mise en œuvre de projets de gestion de l'eau à usage agricole et de stockage de l'eau a contribué à accroître la productivité agricole — grâce à l'intensification des cultures et à l'appui fourni aux ménages agricoles dans les pays ciblés pour les aider à se servir de façon productive des systèmes d'irrigation — et l'utilisation de l'eau à des fins multiples. Les ressources financières approuvées pour appuyer l'exécution du plan opérationnel pour l'eau à usage agricole se sont élevées au total à 924,31 millions d'UC, avec un déficit de 47 %. En raison de la réduction de l'allocation financière au plan opérationnel, les objectifs relatifs à la superficie totale soumise à la gestion de l'eau à usage agricole et au stockage de l'eau n'ont pas été entièrement atteints.

## Annexe II — Enseignements tirés des stratégies agricoles antérieures de la Banque<sup>38</sup>

**Les interventions récentes de la Banque (dans le cadre de l'AgSS 2010-2014) ont porté essentiellement sur la construction d'infrastructures d'appui à un développement agricole durable, notamment des routes rurales, des systèmes d'irrigation, des installations de stockage et des marchés, qui relèvent des domaines dans lesquels la Banque dispose d'un avantage comparatif.** La Banque a collaboré avec d'autres organismes spécialisés tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres agences qui sont mieux placées pour intervenir sur différents segments de la chaîne de valeur tels que les semences, les engrains chimiques et la recherche et la vulgarisation. La Banque s'est également efforcée de mobiliser des fonds auprès de partenariats et de fonds fiduciaires pour compléter ses sources de financement habituelles (le Fonds africain de développement [FAD], la Banque africaine de développement [BAD] et le Fonds spécial du Nigeria [FSN]), afin de répondre aux demandes de ses PMR dans le secteur agricole. La Banque a également mobilisé des ressources auprès de fonds mondiaux tels que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP) et les Fonds d'investissement climatique, notamment auprès du Programme pilote de renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques (PPCR) et du Programme d'investissement pour la forêt (FIP).

**Une revue à mi-parcours de l'AgSS a conclu que, dans l'ensemble, la Banque avait accompli des progrès appréciables dans la mise en œuvre de la Stratégie.** Tout en s'employant activement à répondre aux demandes des PMR, la Banque s'est efforcée de garder une approche sélective, fondée sur des priorités claires et tournée vers l'innovation. Plus de 80 % des financements approuvés en faveur du secteur agricole entre 2010 et 2012 étaient destinés au développement des chaînes de valeur en milieu rural. Cette revue a également souligné que la Banque avait obtenu des résultats particulièrement positifs dans la mobilisation des ressources à travers les partenariats, le cofinancement et les initiatives. La revue a identifié six domaines dans lesquels des enseignements pourraient être tirés afin de guider les interventions futures de la Banque dans le secteur agricole: i) la nécessité de mettre en place des opérations à grande échelle contrôlées et gérées par le secteur privé dans les pays à faible revenu, à l'image de ses interventions dans les pays à revenu intermédiaire; ii) la nécessité d'intensifier les efforts de renforcement des capacités au sein de la Banque pour assurer une mise en œuvre efficace; iii) l'importance de l'amélioration de la réflexion stratégique en procédant à un repositionnement des opérations en vue de concentrer les efforts sur le développement des infrastructures; iv) la nécessité de renforcer le dialogue de la Banque avec les PMR; v) la nécessité pour la Banque d'améliorer la collaboration entre les projets; et vi) la nécessité pour la Banque d'améliorer le suivi et l'évaluation des projets, ce qui devrait conduire à la mesure des résultats à plusieurs niveaux, notamment aux niveaux régional et national.

**La prise en compte de la dimension genre à travers les interventions de la Banque dans le secteur de l'agriculture a été identifiée comme une lacune importante dans la revue à mi-parcours de l'AgSS.** La revue a identifié la nécessité d'une meilleure gestion des questions de parité hommes-femmes dans les projets agricoles, au-delà des indicateurs ventilés par genre. Elle a également identifié la nécessité de concevoir des analyses pertinentes et des interventions adaptées en faveur des femmes. La Banque éprouve des difficultés à intégrer la dimension genre dans la conception des projets et à évaluer l'impact sexospécifique des projets et programmes. Cela est dû principalement à l'insuffisance de statistiques ventilées par sexe, de données de référence prenant en compte la problématique du genre et d'informations sexospécifiques.

**Bien que le Groupe de la Banque demeure un acteur important dans le secteur de l'agriculture en Afrique, il n'a fait qu'un usage limité des instruments et des capacités disponibles pour appuyer le secteur.** Le soutien du Groupe de la Banque à l'agriculture est venu surtout du guichet du secteur privé et est allé principalement aux pays éligibles aux ressources du FAD. L'utilisation des instruments d'appui budgétaire sectoriel, par exemple, a été limitée. Dénormes possibilités s'offrent à la Banque pour étendre son soutien au secteur de l'agriculture dans l'ensemble de ses PMR, notamment par le biais du secteur privé. À cet égard, la Banque doit engager une action de promotion dans les PMR en vue de se présenter de façon plus visible comme une institution de financement du développement qui promeut des solutions novatrices et durables en vue d'appuyer la transformation de l'Afrique en général et du secteur de l'agriculture en particulier.

**Le pourcentage de financement commercial obtenu par l'intermédiaire d'une banque qui est consacré au commerce intra-africain est limité** et représente environ 18 % (68 milliards d'USD) du total des actifs de financement du commerce des banques africaines.

## Annexe III — Stratégie de suivi et d'évaluation et cadre des résultats

**Le suivi et l'évaluation sont au centre de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture.** Le suivi des progrès est indispensable pour la transformation de l'agriculture en Afrique. La transformation est une ambition qui n'a pas été réalisée par le passé, en partie en raison de la transplantation d'idées sans les adapter aux contextes particuliers, tout comme les stratégies de transformation n'ont pas été révisées dans les cas où les interventions n'ont pas pu parvenir à tous les résultats voulus.

**L'inclusion de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture dans les systèmes de gestion de la performance à l'échelle de la Banque permettra de garantir le suivi et la responsabilisation pour les activités proposées.** La Stratégie tient compte des systèmes existants de la Banque et appuiera le renforcement du suivi aussi bien à l'échelle de la Banque qu'à celle des différents départements et projets. Par ailleurs, de nouveaux indicateurs seront ajoutés au cadre de mesure des résultats (CMR) pour Une seule Banque et au tableau de bord exécutif des résultats, afin de permettre à la Banque d'assurer le suivi des progrès réalisés au titre des indicateurs liés à l'Agenda pour la transformation de l'agriculture.

**Le cadre de mesure des résultats pour l'Agenda pour la transformation de l'agriculture comprend des indicateurs portant sur les résultats pour les quatre objectifs suivants:** 1) mettre fin à l'extrême pauvreté ; 2) éliminer la famine et la malnutrition ; 3) devenir un exportateur net de produits agricoles ; et 4) se hisser au sommet des chaînes de valeur agricoles stratégiques. Pour tous les produits, toutes les zones agroécologiques et tous les mécanismes d'intervention, le suivi et l'évaluation couvriront l'intégration d'indicateurs relatifs à la transformation de l'agriculture dans les cadres logiques axés sur les résultats des projets. La mesure des résultats sera également renforcée par d'autres processus de suivi et d'évaluation pendant tout le cycle de vie de chaque projet.

**Le suivi et l'évaluation requièrent la collaboration entre les différents départements de la Banque.** Les efforts de suivi des opérations seront pilotés par OSAN et un certain nombre d'autres départements de la Banque, y compris le département de l'Assurance qualité et des résultats. Le succès du suivi et de l'évaluation passera également par une étroite collaboration entre la Banque, les PMR et les organisations partenaires, afin d'investir des ressources humaines et financières suffisantes dans la mesure des progrès et des résultats. À cette fin, le suivi et l'évaluation s'appuieront sur les efforts plus larges de la Banque en matière de développement des capacités, étant entendu que les départements et le personnel de la Banque assumeront la responsabilité de la mise en œuvre, à travers le tableau de bord exécutif des résultats et d'autres mécanismes.

Le cadre des résultats ci-après reste encore à affiner sur le plan structurel, et il reste également à disposer de toutes les données, y compris les données de référence et les données cibles. Une version définitive sera intégrée dans l'annexe de la Stratégie portant sur son Plan de mise en œuvre (voir graphique 19).

## Graphique 19: Cadre global des résultats

| Programme de la BAD pour la transformation de l'agriculture<br>Cadre de résultats v.15       |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|--|--|--------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|------------------------|
| Niveau 1: Développement de l'agriculture et de l'agro-industrie en Afrique                   |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Indicateur   | Unité              | Référence 2015     | Cible indicative 2020 | Cible indicative 2025 | Indicateur de résultat lié au PDDAA | Source                 |
| <b>Buts</b>  |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Contribuer à la fin de la pauvreté extrême   |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | % de personnes vivant avec moins de 1,25 \$/par jour- zones agroécologique cibles                                  | Pour cent          | 49% <sup>39</sup>  | 43%                   | 37%                   | 1.1.1                               | Banque mondiale, IFPRI |
|  | Nombre supplémentaire de personnes sorties de la pauvreté  | Millions           | 0                  | 65                    | 130 <sup>40</sup>     | 1.1.1                               | Banque mondiale, IFPRI |
|  | <b>Éliminer la faim et la malnutrition</b>   |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Nombre de personnes souffrant de la faim / malnutrition  | Millions           | 240                | 120                   | 0                     | 1.2.1                               | Banque mondiale, WFP   |
|  | <b>Devenir un exportateur net de produits agricoles</b>  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Balance commerciale nette de l'Afrique dans le secteur agricole  | Md \$/an           | -35                | -22                   | 0 <sup>41</sup>       | 2.2.2                               | FAO; IFPRI; Itracen    |
|  | <b>S'élèver au sommet des chaînes de valeur agricole clés</b>  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Part de l'Afrique dans le broyage du cacao <sup>42</sup>   | %, en valeur       | 21%                | 26%                   | 30%                   | 2.3.1                               | FAO; BAD               |
|  | Part de l'Afrique dans le marché du café vert <sup>43</sup>  | %, en volume       | 10%                | 27%                   | 41%                   | 2.3.1                               | FAO; BAD               |
|  | Part de l'Afrique dans le marché de la noix de cajou transformée <sup>44</sup>                                     | %, en valeur       | 36%                | 39%                   | 42%                   | 2.3.1                               | FAO; BAD               |
|  | Part de l'Afrique dans le marché du coton transformé <sup>45</sup>   | %, en valeur       | 10%                | 24%                   | 38%                   | 2.3.1                               | FAO; BAD               |
| <b>Visions de succès</b>   | <b>Autosuffisance pour les principaux produits de base<sup>46</sup></b>  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Autosuffisance en riz – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                    | Millions tonnes/an | -9,6               | -4,8                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en blé – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                    | Millions tonnes/an | -37,2              | -18,6                 | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en maïs – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                   | Millions tonnes/an | -22,3              | -11,6                 | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Aquaculture – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)  | Millions tonnes/an | -2,1               | -1,1                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en sorgho – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                 | Millions tonnes/an | -0,6               | -0,3                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en mil – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                    | Millions tonnes/an | -0,3               | -0,1                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en niébé – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                  | Millions tonnes/an | -0,2               | -0,1                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en huile de palme – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                         | Millions tonnes/an | -3,4               | -1,7                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en soja – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                                   | Millions tonnes/an | -10,5              | -5,3                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en élevage (viande de bœuf) – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)               | Millions tonnes/an | -0,5               | -0,3                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en élevage (viande de volaille) – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)           | Millions tonnes/an | -0,9               | -0,5                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en lait (lait de vache, frais - entier) – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)   | Millions tonnes/an | -9,4               | -4,7                  | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
|  | Autosuffisance en horticulture – Balance commerciale nette (hors commerce intrarégional)                           | Millions tonnes/an | 2,0                | 1,7                   | 0,0                   | 2.2.2                               | FAO; IFPRI             |
| <b>Être un acteur de premier plan dans les chaînes de valeur ciblant l'exportation</b>       |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Cacao – rang dans le broyage du cacao par rapport aux autres continents <sup>47</sup>                              | Rang               | 2                  | 2                     | 1                     |                                     | FAO; IFPRI             |
|  | Café – rang des exportations de café vert par rapport aux autres continents <sup>48</sup>                          | Rang               | 3                  | 2                     | 1                     |                                     | FAO; IFPRI             |
|  | Noix de cajou – rang de la part du marché dans la chaîne de valeur par rapport aux autres continents <sup>49</sup> | Rang               | 2                  | 2                     | 1                     |                                     | FAO; IFPRI             |
|  | Coton – doubler la part des produits de coton transformé de l'Afrique <sup>50</sup>                                | %, en valeur       | 1                  | 1,5                   | 2                     |                                     | FAO; BAD               |
| <b>Tirer profit de la productivité sous-exploitée des zones agroécologiques stratégiques</b> |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Savane de Guinée – % de personnes vivant avec moins de 1,25 \$/jour <sup>51</sup>                                  | %                  | 57%                | 47%                   | 36%                   | 1.1.1                               | Banque mondiale        |
|  | Savane de Guinée – % de terres cultivées <sup>52</sup>   | %                  | 10%                | 13%                   | 16%                   |                                     | FAO; IFPRI             |
|  | Région du Sahel – % de personnes vivant avec moins de 1,25 \$/jour <sup>53</sup>                                   | %                  | 47%                | 39%                   | 30%                   | 1.1.1                               | Banque mondiale        |
|  | Région du Sahel – % de terres cultivées <sup>54</sup>  | %                  | 9%                 | 9%                    | 10%                   |                                     | FAO; IFPRI             |
| <b>Réaliser le potentiel des féculents africains</b>   |  |                    |                    |                       |                       |                                     |                        |
|  | Substitution d'autres produits d'importation par le manioc – Capacité supplémentaire de transformation             | Millions tonnes/an | 0                  | 4,2                   | 11,8                  | 2.3.1                               | BAD                    |
| <b>Résultats</b>   | Utilisation moyenne des engrangis par hectare en Afrique <sup>55</sup>   | Kg/ha              | 32                 | 56                    | 80                    |                                     | FAO                    |
|  | Part de l'agro-industrie dans le PIB de l'Afrique <sup>56</sup>  | % PIB              | 21%                | 27%                   | 33%                   |                                     | BAD                    |
|  | Secteur privé bien financé – investissements par les non-bailleurs dans l'agriculture (cumul) <sup>57</sup>        | Milliard \$        | 0                  | 145                   | 290                   |                                     | BAD                    |
|  | Nombre d'exploitants agricoles pratiquant une agriculture climato-intelligente                                     | Million            | S.O. <sup>58</sup> | 10                    | 25                    |                                     | CGIAR (CCAFS)          |

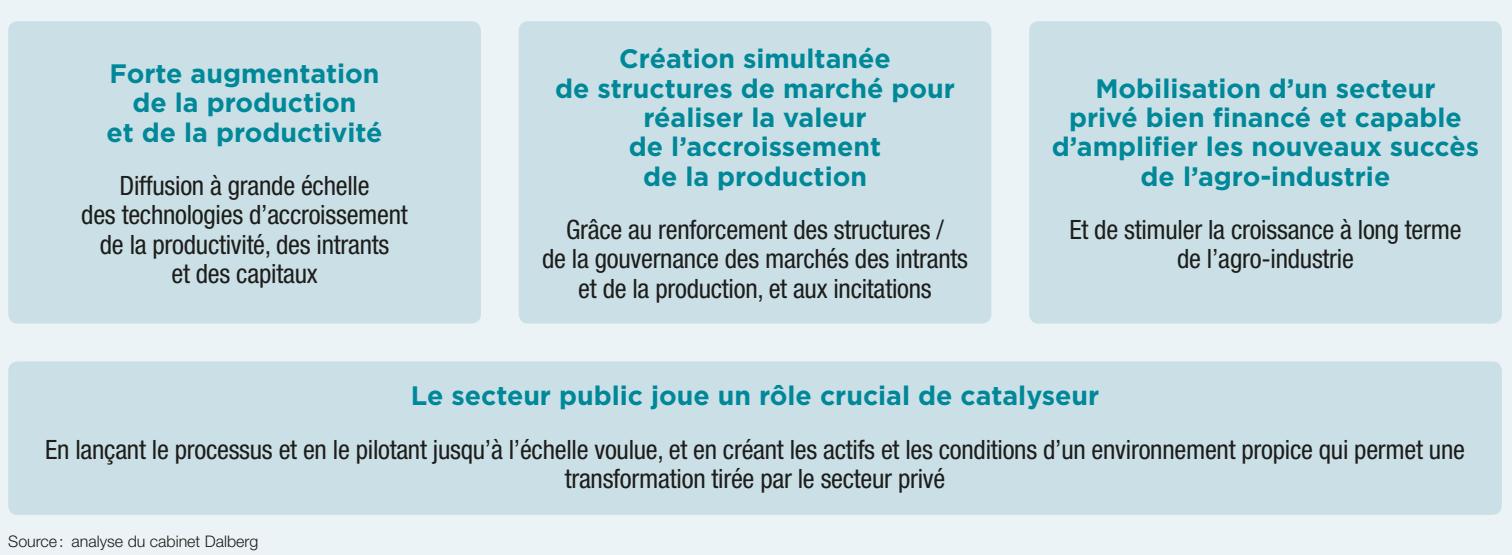
| <b>Niveau 2: La contribution de la Banque et de ses partenaires au développement de l'agriculture et de l'agro-industrie</b>   |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
|--|------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------|--|
| Indicateur <sup>69</sup>   | Unité (cumul)    | Référence 2015        | Cible indicative 2020 | Cible indicative 2025 | Indicateur de résultat lié au PDDAA | Source            |  |
| <b>Accroissement effectif de la productivité</b>   |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Nombre supplémentaire d'exploitants agricoles ayant accès au financement des intrants <sup>60</sup>  | Million          | 0                     | 1,0                   | 2,1                   |                                     | BAD               |  |
| Nombre supplémentaire d'exploitants agricoles utilisant des intrants améliorés, en incluant la micro-irrigation, les fertilisants et les semences <sup>61</sup>  | Million          | 0                     | 1,0                   | 2,1                   |                                     | BAD               |  |
| Nombre supplémentaire d'exploitants agricoles utilisant des outils mécanisés <sup>62</sup>   | Million          | 0                     | 0,6                   | 1,2                   |                                     | BAD               |  |
| <b>Réalisation de la valeur de l'augmentation de la production</b>   |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Nombre supplémentaire d'exploitants agricoles bénéficiant d'accords avec d'importants acheteurs de produits agricoles ou de circuits d'achat <sup>63</sup>   | Million          | 0                     | 1,0                   | 2,1                   |                                     | BAD               |  |
| Nombre supplémentaire d'exploitants agricoles utilisant un stockage amélioré ou d'autres technologies PHL <sup>64</sup>  | Million          | 0                     | 1,0                   | 2,1                   |                                     | BAD               |  |
| Nombre de nouvelles zones de transformation agricole ou de corridors de produits agricoles <sup>65</sup>   | Nombre           | 0                     | 30                    | 55                    |                                     | BAD               |  |
| <b>Augmentation des investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles</b>  |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Routes de desserte / d'accès nouvelles / améliorées  | km               | 0                     | 20,000                | 40,000                |                                     | BAD <sup>66</sup> |  |
| % d'exploitants agricoles électroniquement enregistrés (dans les pays avec transformation)   | %                | <5%                   | 50%                   | 95%                   |                                     | BAD               |  |
| <b>Expansion des financements agricoles</b>  |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Prêts octroyés par les banques commerciales : % des portefeuilles des institutions financières commerciales partenaires investis dans l'agriculture <sup>67</sup>  | %                | [~4–6%] <sup>68</sup> | 10%                   | 17%                   |                                     | BAD               |  |
| Investissements privés catalysés dans le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie (cumul) <sup>69</sup>   | Milliard \$      | S.0. <sup>70</sup>    | 20                    | 41                    |                                     | BAD               |  |
| Investissements cumulés de la BAD dans des PME agricoles et agro-industrielles <sup>71</sup>   | Milliard \$      | 0,3                   | 1,2                   | 2,4                   |                                     | BAD               |  |
| <b>Amélioration de l'environnement de l'agro-industrie</b>   |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| % d'exploitants agricoles titulaires d'un titre foncier / droit d'accès/ droit d'utilisation valide  | %                | S.0. <sup>72</sup>    | 25%                   | 50%                   |                                     | BAD               |  |
| Nombre de pays soutenus par la BAD dans la mise en œuvre de politiques de transformation agricole <sup>73</sup>  | Nombre           | 0                     | >30                   | >40                   |                                     | BAD               |  |
| Meilleur rang de l'Afrique dans l'indice facilité à faire des affaires dans le secteur agricole (dans les pays menant une stratégie de transformation) <sup>74</sup>   | Nombre (Max 100) | 54                    | >65                   | >80                   | Banque mondiale ; BAD               |                   |  |
| <b>Accroissement de l'inclusion, de la durabilité et de la nutrition</b>   |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Nombre accru de femmes recevant des crédits agricoles pour leur PME  | Nombre           | 0                     | 150,000               | 300,000 <sup>75</sup> | 2.3.1                               | BAD               |  |
| Nombre additionnel de jeunes ayant aux opportunités économiques qu'offre le secteur de l'agro-industrie (à l'exclusion des emplois générés par les Programmes phares pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture en Afrique) | Nombre           | 0                     | 40,000                | 200,000 <sup>76</sup> | 2.3.1                               | BAD               |  |
| Programmes phares pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture en Afrique : nombre d'entreprises agro-industrielles lancées par de jeunes agripreneurs  | Nombre           | 0                     | 6,774                 | 10,197 <sup>77</sup>  | 2.3.1                               | AfDB              |  |
| Nombre d'exploitants agricoles pratiquant une agriculture climato-intelligente   | Million          | S.0. <sup>78</sup>    | 0,7                   | 1,7 <sup>79</sup>     |                                     | AfDB              |  |
| Nombre de personnes sorties de la malnutrition <sup>80</sup>   | Million          | 0                     | 11                    | 21                    |                                     | AfDB              |  |
| Nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans ayant accès à des aliments riches en nutriments (enfants sévèrement amaigris auparavant) <sup>81</sup>  | Million          | 0                     | 0,2                   | 0,4                   | AfDB; UNICEF, WHO                   |                   |  |
| <b>Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique</b>  |                  |                       |                       |                       |                                     |                   |  |
| Nombre de groupes de travail multipartites de transformation des produits agricoles  | Nombre/an        | 0                     | 9 <sup>82</sup>       | 18                    | 3.4.1                               | BAD               |  |
| Nombre de projets collaboratifs nés de la participation au PATA  | Nombre/an        | 0                     | >9 <sup>83</sup>      | >18                   |                                     | BAD               |  |

## Annexe IV — Vue d'ensemble des initiatives de la Stratégie

La mise en œuvre de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture prévoit l'identification d'un ensemble ciblé de chaînes de valeur de produits agricoles à transformer, et la création des conditions de transformation : i) en assurant une forte augmentation de la production et de la productivité grâce à la diffusion de technologies d'accroissement de la productivité, et à la hausse de l'intensité de l'utilisation des intrants et de la mécanisation ; ii) en créant des marchés organisés et fonctionnant convenablement, pour réaliser pleinement la valeur de l'accroissement de la production ; et iii) en veillant à la mise en place d'un secteur privé bien financé qui est capable de porter les nouveaux succès à l'échelle voulue.

Le secteur public doit jouer un rôle crucial pour faciliter la transformation, en lançant le processus et en le pilotant jusqu'à l'échelle voulue, ainsi qu'en créant un environnement favorable, en adoptant des politiques ainsi qu'en effectuant des réformes et des investissements connexes dans les actifs (surtout les infrastructures) qui permettront à l'agro-industrie du secteur privé de prendre de l'essor (voir graphique 20).

**Graphique 20 : Les conditions pour la transformation**



Source: analyse du cabinet Dalberg

La mise en œuvre de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture nécessite donc, de la part du secteur public, une facilitation de la transformation, en particulier dans les sept domaines brièvement présentés ci-après (voir graphique 21) :

Il existe une série d'environ 35 «initiatives» précises de facilitation, sous-tendant les catalyseurs ci-dessus. Le regroupement de ces initiatives pour un PMR précis, afin de répondre aux exigences de la transformation de sa situation particulière et des chaînes de valeur de produits agricoles cibles, ainsi que l'élaboration d'un plan d'emprunt connexe, constituent un programme de transformation à l'échelon national sur la base duquel des ressources et des activités peuvent être déployées aux fins de mise en œuvre.

Une présentation de chacune de ces initiatives, notamment les objectifs globaux, la structure, et les acteurs d'exécution potentiels (dont la Banque et/ou d'autres partenaires, le cas échéant) est résumée dans le tableau ci-après :

**Graphique 21: Facilitateurs de la transformation (secteur public)**

| Catalyseurs clés |  | Activités clés   |
|------------------|--|--|
| <b>1</b>         | <b>Réalisation accrue de la productivité</b>   | Mettre au point des technologies agricoles adaptées au contexte et garantir l'abordabilité des intrants et des investissements pour garantir l'efficacité des pratiques dans les exploitations agricoles. Coordonner l'investissement dans les marchés d'intrants.   |
| <b>2</b>         | <b>Réalisation de la valeur de l'accroissement de la productivité</b>                          | Élargir l'accès aux marchés et tirer partie de la réalisation grâce à un renforcement efficace des capacités d'agrégation et de transformation. Créer des mécanismes de gouvernance du marché pour faciliter la gouvernance globale des chaînes de valeur.   |
| <b>3</b>         | <b>Accroissement de l'investissement dans les infrastructures matérielles et immatérielles</b> | Accroître l'investissement dans les infrastructures d'appui à l'agriculture et leur intégration dans des projets d'infrastructures plus générales. Coordonner les investissements pour maximiser l'impact à l'échelle des chaînes de valeur. Développer des marchés physiques et renforcer les compétences requises pour créer des agroentreprises et une agro-industrie prospère. |
| <b>4</b>         | <b>Accroissement des financements agricoles</b>  | Résoudre les problèmes des coûts élevés de transaction et des risques réels et perçus du financement agricole en utilisant les garanties de crédit et divers autres mécanismes de financement novateurs pour mobiliser les investissements du secteur privé.   |
| <b>5</b>         | <b>Amélioration de l'environnement de l'agro-industrie</b>                                     | Appuyer directement la réforme de la politique par les PMR et exploiter l'avantage comparatif des partenariats externes avec des organisations pour surmonter les obstacles liés à la politique de réforme et à l'agro-industrie. Renforcer la capacité des PMR et des organisations du secteur privé, respectivement, à élaborer et à promouvoir des politiques favorables.       |
| <b>6</b>         | <b>Accroissement de l'inclusivité, de la durabilité et de la nutrition</b>                     | Accroître la participation des acteurs sous-représentés dans l'agro-industrie (surtout les femmes, les jeunes et les populations rurales) et renforcer les institutions agricoles. Encourager l'utilisation de pratiques durables dans l'agriculture et l'agro-industrie. Amplifier les programmes d'élargissement de l'accès aux aliments nutritifs.                              |
| <b>7</b>         | <b>Partenariat pour la transformation agricole en Afrique</b>                                  | Coordonner les stratégies et les ressources des acteurs travaillant à transformer l'agriculture en Afrique. Assurer le partage des enseignements, la transparence des interventions et la responsabilité par rapport aux engagements pris.   |

**Tableau 5 : Principales initiatives concourant à la transformation**

| Type   | Intitulé/description   | Partenaires proposés pour la mise en œuvre  | Fonds connexes de la Banque existants <sup>84</sup>  |
|--|--|---|--|
| Catalyseur N°1 : Accroissement effectif de la productivité   | <p><b>TAAT :</b> augmentation des investissements</p> <p><b>Financement des intrants et développement de réseaux d'agripreneurs :</b> fournir des capitaux pour la production d'intrants sur place, l'extension des financements concessionnels pour réduire les coûts de l'achat d'intrants pour les agriculteurs, et la fourniture d'une aide pour convenir d'accords avec d'importants acheteurs de produits agricoles en vue d'améliorer la proposition de valeur des intrants améliorés pour les agriculteurs ayant un accès limité aux marchés</p> <p><b>Programme de mécanisation :</b> extension de la location d'équipements agricoles mécanisés à travers l'établissement de partenariats avec les PMR pour créer des entreprises de location de tels équipements et la tenue d'ateliers complémentaires sur la fabrication et la réparation de tels équipements, en fournissant des financements concessionnels pour la location et l'achat de tels équipements sur des marchés mieux implantés, ainsi que le financement de l'assistance technique et de la collecte de données sur l'accès à la mécanisation en Afrique</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>IITA, FARA</li> <li>IFPRI et autres centres CG</li> <li>AFAP</li> <li>PAM-PPP</li> <li>AGRA</li> <li>Acteurs de la microfinance (tels que PAMIGA)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mécanisme africain de financement des engrains (AFFM)</li> <li>Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural (RWSSI)</li> <li>Facilité africaine de l'eau (FAE)</li> <li>Fonds africain pour l'agriculture (AAF)</li> </ul> |
| Catalyseur N° 2 : Réalisation de la valeur de l'augmentation de la production                            | <p>Établir des systèmes d'approvisionnement des agripreneurs : établissement de partenariats avec les principaux acheteurs pour garantir l'intérêt pour les produits définitifs à même d'inciter les agriculteurs à utiliser les intrants, ainsi qu'avec les distributeurs pour garantir la fourniture constante des intrants</p> <p>Appuyer le déploiement à large échelle des modèles de vulgarisation agricole innovants : appuyer les approches efficaces pilotées par le secteur privé pour la fourniture de services de vulgarisation agricole</p> <p><b>Facilité de prévention des pertes après-récolte :</b> fournir des financements à long terme et une facilité d'assistance technique aux producteurs et détaillants de solutions fondées sur des bases factuelles et culturellement indiquées, et instituer un guichet pour la location d'équipements PHL par les coopératives d'agriculteurs et les PME, à travers la rétrocession de prêts</p> <p><b>Systèmes de récépissés d'entrepôt :</b> augmenter le nombre d'entrepôts agréés qui peuvent être utilisés par les bourses de marchandises, en fournissant des financements aux PME et aux associations d'agriculteurs, entre autres, en vue de l'institution d'entrepôts et de la formation du personnel pertinent aux normes de qualité requises</p> <p><b>Zones de transformation et corridors de produits agricoles :</b> fournir des financements pour la concentration de ressources telles que la fourniture, le transport, le stockage et la commercialisation d'intrants en vue de s'attaquer aux contraintes limitant la production et la valeur ajoutée, et de renforcer les liens des chaînes de valeur entre les producteurs et les transformateurs dans les domaines à haut potentiel</p> <p>Mise à l'échelle et reproduction des modèles innovants pour <b>organiser et regrouper les agriculteurs :</b> appuyer les approches efficaces dans l'organisation des agriculteurs, à travers les groupes d'agriculteurs, les coopératives et d'autres mécanismes innovants</p> <p><b>Établir des bourses des marchandises :</b> Offrir des analyses, des conseils et un appui à un nombre croissant de bourses de marchandises nationales et régionales</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>PAM-PPP</li> <li>IDH</li> <li>Yara</li> <li>Digital Green</li> <li>FAO</li> <li>FIDA</li> <li>Fondation Rockefeller</li> <li>GAIN</li> <li>FAO</li> <li>Banque mondiale</li> <li>ONUDI</li> <li>DFID</li> <li>FAO</li> <li>PAM</li> <li>AGRA</li> <li>Banque mondiale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>AAF</li> <li>Agriculture Fast-Track Fund</li> <li>Fonds pour l'assistance au secteur privé africain (FAPA)</li> <li>Agriculture Fast-Track Fund</li> <li>Fonds pour l'assistance au secteur privé africain (FAPA)</li> </ul>                            |
| Catalyseur N° 3 : Augmentation des investissements dans les infrastructures matérielles et immatérielles | <p><b>Coordination des infrastructures de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture :</b> accélérer et coordonner l'élaboration des projets ciblant les infrastructures facilitatrices et matérielles (dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des transports, de la logistique et des TIC) figurant dans la réserve globale des projets d'infrastructure de la Banque, et promouvoir la coordination avec les partenaires externes</p> <p><b>Infrastructures du marché :</b> établir des centres commerciaux, avec un accent particulier sur l'intégration des chaînes de valeur de la Stratégie dans la sélection et la planification des marchés, ainsi que dans l'appui à ceux-ci. La Banque instituera également des infrastructures de services connexes telles que les entrepôts, les chambres froides, les routes de desserte, entre autres</p> <p><b>Cyberenregistrement des agriculteurs :</b> appuyer la mise en place de bases de données électroniques pour faciliter l'enregistrement à grande échelle des agriculteurs au niveau national en vue de promouvoir la distribution directe des bons pour les intrants et d'autres services essentiels pour les agriculteurs</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>SFI</li> <li>FIDA</li> <li>USAID</li> <li>GSMA</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Infrastructure Consortium for Africa</li> <li>RWSSI</li> <li>Fonds pour les énergies renouvelables pour l'Afrique (SEFA)</li> <li>FAE</li> <li>Fonds d'assistance au secteur privé africain (FAPA)</li> <li>Agriculture Fast-Track Fund</li> </ul>      |

| Type  | Intitulé/description   | Partenaires proposés pour la mise en œuvre  | Fonds connexes de la Banque existants <sup>84</sup>   |
|---|--|---|---|
| Catalyseur N° 4 : Expansion des financements agricoles                | <p><b>Facilité de partage des risques :</b> mettre à l'échelle le partage des risques sur le continent et le refinancement du portefeuille pour la dette agricole, à travers la création d'une facilité continentale de partage des risques (fournissant des prêts et des garanties) en vue d'attirer les investissements privés et les prêts bancaires dans le secteur</p> <p><b>Financements non bancaires des PME et renforcement des capacités :</b> renforcer les capacités du secteur de l'agriculture à long terme, mettre au point des véhicules innovants pour des financements dédiés en faveur des PME et fournir une assistance technique aux fonds d'investissement et à d'autres institutions financières non bancaires fournissant des fonds d'actions et des fonds de roulement pour les PME opérant dans les chaînes de valeur agricoles. Fournir des financements directs, une assistance technique et des services de renforcement des capacités aux fonds appuyant les PME ainsi qu'aux acteurs des écosystèmes proches (tels que les bureaux de crédit et les fournisseurs d'analyses de données)</p> <p><b>Facilité de financement des projets :</b> appuyer le renforcement des chaînes de valeur à travers deux activités : i) les financements structurés dans des transactions syndiquées avec les banques commerciales et d'autres créanciers (y compris les financements mezzanines, les garanties de crédits, etc.) pour promouvoir les partenariats public-privé et d'autres projets d'infrastructure alignés sur les objectifs de l'Agenda pour la transformation de l'agriculture ; et ii) l'élaboration de projets et d'autres services de conseil pour améliorer la qualité des projets ciblant les infrastructures agricoles sur le continent. Ces deux activités peuvent être conduites indépendamment l'une de l'autre</p> <p><b>Facilité de financement du commerce :</b> fournir des financements ciblant les chaînes de valeur agricoles stratégiques pour le commerce intra-africain et intercontinental, par le biais de la mise à l'échelle des activités existantes de financement du commerce de la Banque</p> <p><b>Appui aux risques souverains :</b> mettre à l'échelle l'initiative de l'Union africaine (UA) pour les capacités dans la gestion des risques en Afrique (ARC) en vue d'élaborer des solutions d'assurance souveraine pour faire face aux chocs agroécologiques sur le continent. La Banque s'appuiera sur cette initiative pour fournir une assistance technique et mobiliser les partenaires et les gouvernements</p> <p><b>Obligations de la diaspora :</b> appuyer l'institution et l'émission d'obligations de la diaspora par les pays africains et la Banque en tirant parti de sa présence, de son expertise et de ses relations avec les gouvernements et les partenaires institutionnels pour s'attaquer aux défis réglementaires, financiers et de réputation liés à l'émission d'obligations</p> <p><b>Faciliter la baisse des taux des prêts aux acteurs intervenant dans le secteur de l'agriculture, à travers les fonds des banques centrales :</b> encourager les banques à octroyer des prêts aux agriculteurs et aux agro-entrepreneurs, en appuyant la création d'une facilité de partage des risques, facilité garantissant les prêts en faveur du secteur de l'agriculture</p> <p><b>Approfondir et élargir les marchés d'assurance agricole :</b> couvrir les prêts à la chaîne de valeur agricole contre les risques, en appuyant l'institution d'une facilité élargie d'assurance</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• KfW</li> <li>• KfW</li> <li>• SFI</li> <li>• SFI</li> <li>• FIDA</li> <li>• SFI</li> <li>• SFI</li> <li>• ARC</li> <li>• UA</li> <li>• Banque mondiale</li> <li>• MFIs and aggregators</li> <li>• Banque mondiale</li> <li>• IFPRI</li> <li>• CEA</li> <li>• FAO</li> <li>• ALPC</li> <li>• Banque mondiale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Making Finance Work for Africa Partnership (MFW4A)</li> <li>• AAF</li> <li>• NEPAD-IPPF</li> <li>• NEPAD-IPPF</li> <li>• Soft Commodity Finance Facility</li> <li>• Africa Trade Fund (AfTRA)</li> <li>• Making Finance Work for Africa (MFW4A)</li> <li>• Making Finance Work for Africa Partnership</li> <li>• Stratégie mondiale pour améliorer le fonds pour l'agriculture et les statistiques rurales</li> <li>• Fonds pour l'assistance au secteur privé africain;</li> <li>• Stratégie mondiale pour améliorer le Fonds pour l'agriculture</li> </ul> |
| Catalyseur N° 5 : Amélioration de l'environnement de l'agro-industrie | <p><b>Matrice des réformes :</b> coordonner l'institution d'une matrice des réformes à l'échelle du continent, matrice détaillant les cinq groupes de réformes fondamentales nécessaires pour promouvoir la transformation voulue par l'Agenda pour la transformation de l'agriculture. Les principaux domaines de réforme seraient les suivants : i) le régime foncier ; ii) les subventions pour les intrants ; iii) les incitations pour la production et la transformation au niveau local ; iv) l'approfondissement du secteur financier ; et v) l'intégration et le commerce à l'échelle régionale</p> <p><b>Programme mondial pour améliorer les statistiques agricoles et le développement rural :</b> améliorer les systèmes statistiques dans les pays africains, à travers le renforcement des capacités des ministères et la fourniture d'une assistance technique</p> <p>Faciliter la réforme du régime foncier, à travers le <b>Centre pour les politiques foncières en Afrique (ALPC)</b> La Banque continuera à appuyer les PMR dans leurs efforts pour s'attaquer aux problèmes spécifiques liés à l'administration et à la réforme des politiques foncières. Les terres, qui constituent les ressources agricoles dominantes ainsi que le fondement des moyens de subsistance et d'investissement, nécessiteront une attention particulière. Les politiques sur les droits d'accès à la propriété foncière et la responsabilité du contrôle sur les terres jouent un rôle central dans la maîtrise des modes de croissance et de stagnation, d'inclusion sociale et de dynamique démographique dans les zones rurales. La Banque continuera à appuyer les PMR dans leurs efforts pour instaurer un environnement institutionnel et politique approprié pour une gestion judicieuse des terres. Au nombre de ces efforts, l'on devrait citer la garantie que les différentes pressions sur les terres, y compris la récente forte tendance aux pratiques foncières spéculatives, font l'objet d'un suivi étroit, et les mesures appropriées sont du reste prises au bon moment.</p> <p>Fournir aux gouvernements des conseils techniques sur l'appui à la <b>création/réforme des banques de développement agricole</b>.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque mondiale</li> <li>• IFPRI</li> <li>• CEA</li> <li>• FAO</li> <li>• ALPC</li> <li>• Banque mondiale</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie mondiale pour améliorer le fonds pour l'agriculture et les statistiques rurales</li> <li>• Fonds pour l'assistance au secteur privé africain;</li> <li>• Stratégie mondiale pour améliorer le Fonds pour l'agriculture</li> </ul>  |

| Type  | Intitulé/description  | Partenaires proposés pour la mise en œuvre  | Fonds connexes de la Banque existants <sup>84</sup>                                |
|---|---|---|--|
| Catalyseur N° 6:<br>Accroissement de l'inclusion, de la durabilité et de la nutrition | <p>Renforcer les <b>capacités des acteurs du secteur privé</b> (tels que les chambres du commerce) dans le plaidoyer en faveur des politiques propices.</p> <p>Appuyer l'institution d'<b>indices de l'environnement de l'agro-industrie</b>.</p> <p><b>Facilité AFAWA:</b> créer une facilité pour promouvoir les PME appartenant aux femmes</p> <p>La Banque contribuera à améliorer les revenus et le bien-être social des agricultrices, à travers l'élargissement de leur accès au crédit pour l'agriculture et l'agro-industrie. La Facilité pour la discrimination positive en faveur des femmes dans le financement (AFAWA) contribuera à élargir l'accès des femmes au crédit, à travers la limitation des risques des investissements bancaires ciblant les entreprises agricoles et agro-industrielles appartenant aux femmes, dans la mesure où les banques commerciales d'Afrique hésitent actuellement à octroyer des prêts aux femmes qui n'ont généralement que peu ou pas du tout de garantie, au regard des faibles niveaux de propriété foncière.</p> <p><b>Programmes phares pour l'emploi des jeunes dans l'agriculture en Afrique:</b> créer des facilités pour promouvoir l'emploi des jeunes et développer les compétences dans l'agro-industrie (comme dans le cas du programme visant à autonomiser les jeunes).</p> <p><b>Financement de la résilience au climat:</b> fournir des fonds pour appuyer l'adaptation au climat et les pratiques agricoles tenant compte du climat</p> <p>Les investissements admissibles couvririaient notamment les projets ciblant l'agriculture à large échelle durable et tenant compte du climat, l'agroforesterie, l'écotourisme et l'agritourisme, y compris en partenariat avec des fonds ayant déjà enregistré des succès dans la gestion et la mise à l'échelle des projets agricoles durables en Afrique tels que le Fonds pour les moyens d'existence pour la petite agriculture familiale, le Fonds Moringa et le Fonds climatique Althelia</p> <p>Investir dans les systèmes et données du niveau du pays pour appuyer les pratiques agricoles tenant compte du climat et la résilience du secteur de l'agriculture ; développer l'acquisition, l'application et la gestion des données pour les outils et services de prise de décisions en matière de résilience ; investir dans les infrastructures du niveau des pays et dans la formation en vue d'atteindre les cibles de la Conférence de la COP-21, ainsi dans le suivi des émissions de gaz à effet de serre et des innovations d'appui ; appuyer la conception et la mise au point d'outils et produits de gestion des risques climatiques dans le secteur de l'agriculture</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● GREAT</li> <li>● IITA</li> <li>● FARA</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>● African Agriculture Fund (AAF)</li> </ul> |
| Catalyseur N° 7:<br>Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique    | Partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique : abriter et promouvoir le partenariat pour la transformation de l'agriculture en Afrique  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● CUA</li> <li>● CEA</li> </ul>                    |  |

# Notes de fin

- 1 Selon les estimations, les importations nettes de denrées alimentaires devraient atteindre 11 milliards d'USD à l'horizon 2025. Il y a de nombreuses options pour combler le déficit net d'importations. Selon la présente Stratégie, les entreprises agroalimentaires et agro-industrielles pourraient représenter une valeur de 100 à 150 milliards d'USD par an à l'horizon 2025, à des prix de gros «compétitifs» (c'est-à-dire les prix à appliquer par les fournisseurs africains sur les marchés de gros pour être au moins aussi abordables que ceux des importations, compte non tenu de tout appui aux barrières tarifaires). Les opportunités offertes sur le marché pourraient être d'une valeur bien plus grande encore. La présente Stratégie cible le développement des marchés des produits agro-industrielles qui sont également d'une importance cruciale pour les efforts visant à promouvoir la sécurité alimentaire, à mettre fin à la famine et à réduire la pauvreté. D'autres marchés tels que ceux des boissons alcooliques, des jus et d'une vaste gamme d'huiles comestibles ainsi que d'ingrédients pour la transformation industrielle des denrées alimentaires représentent également d'importants créneaux non ciblés par la présente Stratégie, en raison de leur contribution nettement moindre aux objectifs plus larges du programme de transformation de l'agriculture.
- 2 KPMG, 2014.
- 3 Il s'agit spécifiquement de la substitution des importations de féculents (à travers la production de farine de manioc de haute qualité) et d'huiles (à travers l'éthanol), ainsi que de la mise au point de produits supplémentaires (tels que le glucose et la dextrine).
- 4 Banque de données de la Banque mondiale, Agriculture et développement rural, 2015: <http://j.mp/2all3SA>.
- 5 FAO, État de l'alimentation et de l'agriculture, 2011.
- 6 AGRA: Rapport sur l'état de l'agriculture en Afrique, 2013.
- 7 Groupe de la Banque africaine de développement: Projet de Stratégie pour l'agriculture et l'agro-industrie.
- 8 Base de données de la Banque mondiale, Agriculture et développement rural, 2015.
- 9 Groupe de la Banque africaine de développement: «La productivité agricole de l'Afrique est la plus faible au monde».
- 10 The Economist, 'The twilight of the resource curse?' January 2015.
- 11 FAO, FIDA et PAM: L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015. Objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim: des progrès inégaux.
- 12 Groupe de la Banque africaine de développement: «Nourrir l'Afrique: Un Plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine. Rapport des groupes de travail», 2015.
- 13 Banque mondiale: Croissance de l'Afrique: Libérer le potentiel de l'agro-industrie, janvier 2013.
- 14 Le ratio valeur ajoutée agroagricole/rendement agricole n'est que de 0,6 fois en Afrique, contre 13 fois aux États-Unis.
- 15 Banque mondiale, Transformations rurales et développement – Les défis du changement structurel dans un monde globalisé, Losch *et. al.*, 2012.
- 16 McArthur, John W, 'Agriculture in the COP21 Agenda', Brooking Institution, 2016.
- 17 Ibid.
- 18 Smalley, 2016
- 19 Smalley, 2016
- 20 Groupe de la Banque africaine de développement, «Nourrir l'Afrique: Un plan d'action pour la transformation de l'agriculture africaine». Rapport des séances de travail, 2015.
- 21 Statistiques de la FAO, données de 2013.
- 22 Voir appendice pour des évaluations des différents produits de base le long des chaînes de valeur.
- 23 En se basant sur les prévisions pour la saison 2015-2016 de l'ICCO, même si la tendance a été généralement la même au cours des cinq dernières années; le pourcentage est exprimé en termes de volume.
- 24 ACET. 2014. "The Soybean Agri-Processing Opportunity in Africa": <http://j.mp/2allk80>
- 25 Feed Africa, 2015.
- 26 Groupe de la Banque africaine de développement *et al.*, 2014.
- 27 Pour la substitution des importations et les opportunités en matière d'autosuffisance, les marchés sont valorisés en se basant sur la parité des importations. S'agissant des marchés d'exportation (tels les marchés d'exportation des moutures de cacao, de café rôti et grillé, de produits horticoles, etc.), ils sont valorisés aux prix courants moyens à l'exportation FOB à partir de l'Afrique. Tous les prix sont basés sur les moyennes pondérées les plus récentes pour l'Afrique et les statistiques de la FAO.
- 28 C'est-à-dire les personnes vivant avec moins de 1,25 USD par jour sur la base de la parité du pouvoir d'achat.
- 29 Unité de compte (UC): 1 UC = 1,4 USD en juillet 2016.
- 30 Un aperçu complet de l'approche de la mise en œuvre prévue, l'échelonnement, les ressources, les rôles clés et les structures des équipes, les actifs et les principales capacités que la Banque renforcera pour la mise en œuvre de la Stratégie figurent dans le document intitulé «Plan de mise en œuvre» qui constitue une des annexes techniques de la Stratégie.

- 31 Les détails relatifs aux initiatives qui constitueront le plan effectif d'exécution se trouvent dans le Plan de mise en œuvre qui décrit le plan opérationnel et, dans ce contexte, les initiatives que la Banque coordonnera ou amplifiera ou encore mettra à l'échelle.
- 32 Les sources de toute l'assistance au développement provenant des donateurs multilatéraux et bilatéraux ainsi que des banques de développement (à l'exclusion du Groupe de la Banque), plus la Fondation Bill et Melinda Gates dans l'agriculture africaine étaient estimées à 1,8 milliard d'USD en 2010 (selon les données du CAD de l'OCDE et les estimations du cabinet Dalberg).
- 33 Ces fonds comprennent le Fonds pour l'accélération du développement agricole, le Fonds spécial Clim-Dev Afrique, le Programme pour la Corne de l'Afrique, le Programme/Fonds d'action pour le Sahel, l'Initiative de Marrakech, le Mécanisme africain pour le financement du développement des engrains et le Fonds de financement du commerce en Afrique. Les détails de ces fonds figurent dans les annexes au présent rapport.
- 34 Sur la base de la définition, par la Banque mondiale, des prêts des banques commerciales (à garantie publique et privée, et privés non garantis) et d'autres crédits privés, en ce qui concerne l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord, pour 2014.
- 35 KPMG, 2014.
- 36 Les détails sur l'éventail des facilités et des fonds qui devraient être établis pour l'Agenda pour la transformation de l'agriculture, ainsi que l'adaptation des facilités et fonds existants de la Banque, sont fournis dans l'annexe « Plan de mise en œuvre » au présent rapport; un aperçu de haut niveau figure également en annexe III.
- 37 D'après le Plan opérationnel pour le climat en Afrique : <http://j.mp/2bBU63I>
- 38 Annexe élaborée par OSAN en 2015.
- 39 Comprend 6 ZAE (humide, sous-humide, semi-aride, aride, plateau et sous-tropicale). Le % est le résultat de la sortie de 130 millions de personnes de la pauvreté.
- 40 En 2015, l'on estimait que l'Afrique abritait 50 millions d'agriculteurs. Sur le nombre total d'agriculteurs, 52,4% ont été estimés être impliqués dans les CVA prioritaires incluses dans cette stratégie (à savoir, 26 millions). La taille des ménages en Afrique rurale étant 5, le résultat est donc de 130 millions de personnes.
- 41 Cible en 2020 basée uniquement sur les CVA prioritaires et ZAE de la stratégie. En 2025 cela inclut la transformation des marchés à long terme (à savoir, le sucre, l'horticulture avancée, l'huile de tournesol, la pomme de terre et les patates douces). L'objectif principal est de devenir un exportateur net de produits agricoles (c'est-à-dire avoir une balance commerciale  $\geq 0$ ).
- 42 Objectif: être le premier acteur mondial dans le broyage. L'Afrique a par conséquent besoin d'accroître sa part de broyage à 30% pour dépasser l'Europe.
- 43 Objectif: être le premier acteur mondial des exportations de café vert (soit une part de marché de 40%).
- 44 Objectif: augmenter les exportations de produits transformés jusqu'à ce que l'Afrique devienne le premier acteur de la chaîne de valeur (à savoir, 42% de parts de marché).
- 45 Objectif: doubler la part de l'Afrique dans les produits transformés à base de coton (y compris l'huile et les tourteaux de graines de coton, le coton cardé et peigné, et les déchets de coton et linters); cela ne comprend pas la fibre de coton.
- 46 Les chiffres négatifs représentent les importations. L'autosuffisance africaine se traduit par une balance commerciale égale à 0.
- 47 L'Europe est actuellement N° 1.
- 48 L'Amérique est actuellement N° 1 et l'Asie N° 2.
- 49 L'Asie est actuellement N° 1.
- 50 Par rapport aux exportations 2015 de produits de coton transformé (dont huile et tourteau de graines de coton, coton cardé et peigné et déchets de coton et linters); ne comprend pas la fibre de coton.
- 51 L'année de référence pour les données est 2014. La réduction de la pauvreté se produira dans toute l'Afrique, mais se concentrera en priorité sur les ZAE (70-30 %) compte tenu de l'intervention dans ces zones.
- 52 L'année de référence pour les données est 2014. L'augmentation de 2014 à 2025 est égale à 31,2 millions d'hectares supplémentaires. La Savane de Guinée compte au total 400 millions ha de terres cultivables. L'augmentation est liée au surplus de production nécessaire pour les produits suivants: sorgho, mil, niébé et bétail.
- 53 L'année de référence pour les données est 2014. La réduction de la pauvreté se produira dans toute l'Afrique, mais se concentrera en priorité sur les ZAE (70-30 %) compte tenu de l'intervention dans ces zones.
- 54 L'année de référence pour les données est 2014. L'augmentation de 2014 à 2025 est égale à 17,8 millions d'hectares supplémentaires. L'augmentation est liée au surplus de production nécessaire pour les produits suivants: maïs, soja, produits laitiers, volaille et bétail.
- 55 L'objectif en 2025 est d'atteindre 50% de la moyenne des autres continents (à savoir, Amérique, Europe et Asie).
- 56 L'objectif en 2025 est d'atteindre le même niveau que les pays où la transformation a déjà eu lieu (cad en moyenne de % de l'agro-industrie en % du PIB au Brésil, au Mexique, en Indonésie et en Thaïlande).
- 57 2025 est la moyenne du déficit de financement annuel, de l'ordre de 25 à 33 milliards \$. La BAD est proposée comme l'institution clé pour mesurer cet indicateur.
- 58 Tenu pour néant, jusqu'à obtention de données validées par les gouvernements nationaux.
- 59 Toutes les unités sont cumulatives à moins que l'indicateur ne mentionne expressément qu'il est calculé d'année en année.
- 60 En 2015, l'Afrique avait ~ 50 millions d'agriculteurs; elle devrait en compter 58,8 millions en 2025. Sur le nombre total d'agriculteurs, on estime que 52,4% sont impliqués dans les CVA prioritaires incluses dans cette stratégie (soit 30,8 millions en 2025). La BAD atteindra 6,7% de ces 30,8 millions d'agriculteurs (soit 24 milliards \$ sur un total de 320 à 400 milliards \$ nécessaires pour la transformation).
- 61 En 2015, l'Afrique avait ~ 50 millions d'agriculteurs; elle devrait en compter 58,8 millions en 2025. Sur le nombre total d'agriculteurs, on estime que 52,4% sont impliqués dans les CVA prioritaires incluses dans cette stratégie (soit 30,8 millions en 2025). La BAD atteindra 6,7% de ces 30,8 millions d'agriculteurs (soit 24 milliards \$ sur un total de 320 à 400 milliards \$ nécessaires pour la transformation).

- 62 En partant du postulat que 30,8 millions d'agriculteurs cultivent les produits prioritaires en 2025, la BAD devrait atteindre 3,9 % de ces 30,8 millions (3,9 % est un sous-ensemble des 6,7 % mentionnés auparavant, en se concentrant principalement sur les produits agricoles dépendant plus fortement des outils mécanisés [par exemple, le blé et les cultures dans la savane de Guinée]).
- 63 En partant du postulat que 30,8 millions d'agriculteurs cultivent les produits prioritaires en 2025, la BAD devrait atteindre 3,9 % de ces 30,8 millions (3,9 % est un sous-ensemble des 6,7 % mentionnés auparavant, en se concentrant principalement sur les produits agricoles dépendant plus fortement des outils mécanisés [par exemple, le blé et les cultures dans la savane de Guinée]).
- 64 En partant du postulat que 30,8 millions d'agriculteurs cultivent les produits prioritaires en 2025, la BAD devrait atteindre 3,9 % de ces 30,8 millions (3,9 % est un sous-ensemble des 6,7 % mentionnés auparavant, en se concentrant principalement sur les produits agricoles dépendant plus fortement des outils mécanisés [par exemple, le blé et les cultures dans la savane de Guinée]).
- 65 En 2016, la BAD avait une réserve de projets de 10 ZTA, pôles de traitement ou corridors agricoles. La Banque traite généralement 50 % de cette réserve de projets chaque année. Cela signifie qu'en 2025, la BAD aura une participation de 25 % dans le nombre total de ZTA, pôles de traitement ou corridors agricoles requis pour le PTA.
- 66 D'après la « Stratégie de la BAD pour l'agriculture et l'agro-industrie 2015-2019 ».
- 67 En partant du postulat que 50 % de l'écart est comblé par des prêts commerciaux et que l'institution financière commerciale partenaire prête deux fois plus que les autres banques.
- 68 Le volume de prêt annuel actuel qui est de l'ordre de 660m \$ (4,8 % de ~ 14 milliards \$) sert ici en tant que référence.
- 69 Le PTA doit catalyser 250 à 330 milliards \$ en 10 ans auprès de non-donateurs, dont ~ 50 % en provenance du secteur privé. Ce montant sera levé en recourant à des sources complémentaires au financement de la BAD, de sorte que la BAD est seulement responsable d'une partie de l'enveloppe, une part estimée à ~ 2,4 milliards \$ sur un total de 8,5 milliards \$ (ce chiffre de 8,5 milliards comprend plusieurs sources de financement : public, APD, donateurs et prêts commerciaux).
- 70 Ne s'applique pas à 2015.
- 71 L'investissement d'OPSD était de 0,6 milliard \$ sur une période de cinq ans. En supposant que 50 % sont généralement destinés à des PME agricoles et agro-industrielles (0,3 milliard \$), ce montant devrait augmenter dans les mêmes proportions que le budget de OSAN (4x).
- 72 Tenu pour néant, jusqu'à obtention de données validées par les gouvernements nationaux.
- 73 En 2025, plus de 40 des 54 PMR en Afrique seront soutenus par la BAD pour mettre en œuvre des réformes politiques alignées sur le PTA.
- 74 La référence est la moyenne des pays africains, telle que mesurée dans l'édition 2016 de l'index « Faciliter les affaires en agriculture » de la Banque mondiale (« Enabling the Business of Agriculture ») pour tous les indicateurs. La cible est d'être parmi les 10 premiers en 2020 parmi le top 5 en 2025.
- 75 AFAWA a une capitalisation cible de 300 millions \$. La taille moyenne des prêts devrait être de 1 000 \$.
- 76 D'après le cadre de résultats de l'Initiative pour l'emploi des jeunes en Afrique, une des priorités Top 5 de la Banque. Ce chiffre ne comprend pas les chiffres du programme AUTONOMISER les jeunes et pourrait donc être différent des chiffres utilisés dans Employ Africa.
- 77 Au Nigeria, le programme AUTONOMISER les jeunes devrait déboucher sur l'émergence de 37 000 agripreneurs en 5 ans. Si chacun d'entre s'oriente dans l'agro-industrie et en supposant un taux d'échec de 50 %, nous aurions 18 500 nouvelles entreprises. La BAD y contribue à hauteur de 300 millions \$ sur les 2,8 milliards \$ du coût total du projet (~ 10,7 %). Nous supposons que le même impact par dollar sera reproduit dans tous les autres pays. Pour tous les pays déjà dans le pipeline, l'investissement se fera au cours des 5 premières années; pour tous les autres pays, il interviendra de 2020 à 2025.
- 78 Tenu pour néant, jusqu'à obtention de données validées par les gouvernements nationaux.
- 79 Équivalent à 6,7 % des 25 millions d'agriculteurs qui devraient pratiquer une agriculture climato-intelligente en Afrique à l'horizon 2025 en Afrique (sur une base de 24 milliards \$ sur un total de 400 milliards \$). \* Tenu pour néant, jusqu'à obtention de données validées par les gouvernements nationaux.
- 80 En 2015, ~ 240 millions de personnes souffraient de malnutrition en Afrique. Ce nombre devrait atteindre 315 millions d'ici à 2025 (sur la base de la croissance de la population). Le PTA devrait nourrir l'Afrique et rapprocher ce chiffre de zéro. La responsabilité de la BAD sera d'atteindre 6,7 % d'entre eux (24 milliards \$ sur les 320-400 milliards nécessaires pour la transformation).
- 81 Les rapports UNICEF-OMS-Banque mondiale estiment qu'en 2014, 4,3 millions d'enfants en Afrique ont été sévèrement amaigris; rapporté à la croissance démographique, ce chiffre signifie que ~ 5,6 millions d'enfants seront touchés à l'horizon 2025. Le PTA devrait nourrir l'Afrique et rapprocher ce chiffre de zéro. La responsabilité de la BAD sera d'atteindre 6,7 % d'entre eux.
- 82 En 2025, il y aurait 18 produits des ensembles 1 et 2 subissant une transformation; chacun devrait idéalement avoir un groupe de travail spécifique multipartite.
- 83 Suppose au moins une collaboration par an par chaque groupe de travail spécifique à un produit agricole.
- 84 Y compris les fonds existants de la Banque dont les activités peuvent promouvoir les synergies avec l'Agenda pour la transformation de l'agriculture ou concourant à une expansion directe des fonds, à travers l'intégration de l'initiative proposée.



# The High 5 for transforming Africa Le Top 5 pour transformer l'Afrique



2  
Feed Africa  
Nourrir l'Afrique



[www.afdb.org](http://www.afdb.org)



## À propos de cette publication

«Nourrir l'Afrique : stratégie pour la transformation agricole de l'Afrique, 2016-2025» mise sur une transformation fondée sur un développement à grande échelle de l'agriculture en tant qu'activité commerciale à forte valeur ajoutée, stimulée par le secteur privé et soutenue par le secteur public, et qui recourt à des mécanismes de financement innovants. Cette stratégie vise à éradiquer la faim et la pauvreté rurale en Afrique dans les dix ans à venir. Atteindre de tels objectifs exige d'accroître la productivité, la valeur ajoutée et les investissements en infrastructures, de mettre en place un environnement favorable à l'industrie agroalimentaire, de catalyser les flux de capitaux et de préserver le caractère inclusif et durable de l'agriculture et sa capacité à fournir une alimentation de qualité, et ce, de manière coordonnée.

Conduire ce programme de transformation au cours des 10 prochaines années exigerait de 315 à 400 milliards de dollars EU d'investissements, avec un retour sur investissement annuel de 85 milliards de dollars EU dans l'hypothèse d'un financement intégral. Le Groupe de la BAD investira 24 milliards de dollars EU et mobilisera des financements supplémentaires au moyen de prises de participation (fonds propres et quasi-fonds propres) et d'instruments de crédit et de risque, afin de catalyser les investissements à grande échelle en provenance du secteur privé ainsi que les cofinancements des donateurs traditionnels et des nouveaux acteurs.

## À propos du Groupe de la Banque africaine de développement

Le Groupe de la BAD est une banque multilatérale de développement comprenant 54 pays africains et 27 pays non africains. Le principal objectif du Groupe de la BAD est de contribuer au développement économique et au progrès social durable de ses membres régionaux, individuellement et collectivement. Il relève le défi visant à soutenir la croissance inclusive et la transition vers une croissance verte en mettant l'accent sur cinq grandes priorités, appelées le Top 5 ou en anglais «High-5»: Nourrir l'Afrique, Éclairer et électrifier l'Afrique, Industrialiser l'Afrique, Intégrer l'Afrique et Améliorer la qualité de vie de tous les Africains.

### Groupe de la Banque africaine de développement

Avenue Joseph Anoma  
01 B.P. 1387 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

